



Assemblée générale

Soixante-treizième session

13^e séance plénière

Vendredi 28 septembre 2018, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

*En l'absence de la Présidente, M. Ke (Cambodge),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 35.

Point de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Timothy S. Harris, Premier Ministre et Ministre du développement durable, de la sécurité nationale, de l'autonomisation du peuple et de l'autonomie locale de Saint-Kitts-et-Nevis

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Premier Ministre et Ministre du développement durable,
de la sécurité nationale, de l'autonomisation du peuple
et de l'autonomie locale de Saint-Kitts-et-Nevis.

*M. Timothy S. Harris, Premier Ministre et
Ministre du développement durable, de la sécurité
nationale, de l'autonomisation du peuple et de
l'autonomie locale de Saint-Kitts-et-Nevis, est
escorté à la tribune.*

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à
S. E. M. Timothy S. Harris, Premier Ministre et Ministre
du développement durable, de la sécurité nationale, de
l'autonomisation du peuple et de l'autonomie locale de
Saint-Kitts-et-Nevis, et de l'inviter à prendre la parole
devant l'Assemblée générale.

M. Harris (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en
anglais*) : J'ai le privilège et l'honneur de prendre une
fois de plus la parole à l'Assemblée générale au nom de
Saint-Kitts-et-Nevis. Je tiens en premier lieu à féliciter
la Présidente de son élection à la tête de cet organe en
cette période très importante et en tant que première
femme du Groupe des États d'Amérique latine et des
Caraïbes à occuper ce poste. Elle peut compter sur le
plein appui de mon pays tout au long de son mandat.

Durant les premiers jours de cette session de
l'Assemblée générale, nous avons rendu hommage à feu
le Secrétaire général Kofi Annan, dont le souvenir nous
est cher, et à ce qu'il a dit concernant l'ONU, à savoir
qu'elle joue un rôle crucial dans les efforts que déploie
la communauté internationale en vue de régler les
nombreux problèmes mondiaux. Le multilatéralisme,
avec le système des Nations Unies comme point
d'ancrage, constitue depuis longtemps la base de nos
engagements mondiaux. L'ONU a été, est et restera un
acteur essentiel de la paix, de la prospérité et du progrès
mondiaux. C'est pourquoi il est urgent de réformer
l'ONU en la rendant plus réactive aux besoins et aux
préoccupations de tous, en particulier les petits États
insulaires en développement.

L'ONU est devenue trop préoccupée par les
sommets, autrement dit les réunions et déclarations
de haut niveau, et s'est désintéressée de l'action.
Le manque de coopération entre les États Membres
entrave la marche en avant de l'humanité. Une ONU
réformée doit devenir un organe plus actif et moins

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-30111(F)



Document adapté

Merci de recycler



verbal. Il est urgent de prendre des mesures dans les domaines des changements climatiques, des maladies non transmissibles, de la coopération, de la paix et la prospérité mondiales, ainsi que de la réorganisation du système financier international. Guidée par le thème de cette année, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », ma délégation estime que ces idées peuvent nous permettre de lutter contre l'injustice et l'iniquité de l'ordre de développement international, et elle promeut instamment l'adoption d'un nouveau paradigme plus inclusif de développement équitable et durable.

Bien qu'il soit le plus petit pays de l'hémisphère occidental, mon pays a toujours eu ses propres objectifs, bien avant l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de développement durable. Il y a plus d'une semaine, nous avons célébré nos 35 années d'indépendance. Nous avons accompli des progrès considérables en matière de réduction de la pauvreté, de gratuité de l'enseignement primaire et secondaire, d'accès à des soins de santé abordables et d'amélioration du niveau de vie de nos citoyens et de nos résidents.

Tous ces gains risquent d'être réduits à néant par le phénomène des changements climatiques. Les dégâts subis l'an dernier par la sous-région de l'Organisation des États des Caraïbes orientales après le passage des ouragans Irma et Maria étaient inimaginables. La conférence d'annonce de contributions de haut niveau organisée au lendemain de ces ouragans visait à tracer la voie à suivre pour créer la résilience et permettre un meilleur relèvement. Nous demandons aux États Membres qui n'ont pas encore honoré leurs engagements de le faire dès que possible. Et nous saluons les pays qui l'ont fait. Il reste encore beaucoup à faire pour remettre sur pied les États Membres touchés, mais cela requiert des partenariats internationaux solides, sérieux et durables.

Nous continuons de souligner, d'une part, nos vulnérabilités inhérentes aux catastrophes naturelles et, d'autre part, notre détermination sans faille à maintenir une société viable. Notre responsabilité est claire. Nous devons nous engager individuellement et collectivement à réduire la quantité de matières nocives que nous dégageons dans l'environnement. Il est très préoccupant que des pays comme le mien continuent de payer le prix lourd pour un problème que nous n'avons pas créé. Nos populations voient de leurs yeux les effets que les

changements climatiques ont sur leur vie et sur leurs moyens de subsistance. Ces changements sont, pour une grande part, la conséquence des actions des pays les plus développés, de leurs émissions de carbone et de leurs modes de vie nuisibles; pourtant ce sont les petits États insulaires en développement qui en payent injustement le prix - un prix si élevé que, pour beaucoup d'entre nous, les changements climatiques représentent une menace existentielle.

À cet égard, comment l'ONU va-t-elle aider notre région à lutter contre la prévalence croissante des algues sargasses qui a eu des conséquences néfastes sur la région des Caraïbes et qu'on estime être un effet secondaire toxique du réchauffement de la planète? Les sargasses affectent notre milieu marin, en particulier la pêche côtière, et ont eu un impact sur les revenus des pêcheurs de la région. Les hôtels, les plages et les autres activités liées au tourisme ont aussi été gravement touchés. J'espère sincèrement que mon plaidoyer d'aujourd'hui en faveur d'une intervention internationale apportera quelque soulagement aux populations de notre région. Nous devons tenir les pays responsables de la dégradation de l'environnement qu'ils causent, non seulement dans leur propre pays mais aussi dans d'autres États. Le système des Nations Unies est le meilleur moyen de le faire.

Nous nous félicitons des mécanismes de financement mis en place pour aider les pays, en particulier les petits États insulaires en développement très vulnérables. Mais le processus doit être transparent et facilement accessible et, plus important encore, que les engagements pris par les pays donateurs portent leurs fruits. Cela dit, la communauté internationale ne peut pas affirmer, d'un côté, qu'elle est en train d'aider les petits États insulaires en développement et, de l'autre, les classer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et élevé sur la base de modèles financiers archaïques qui, au final, les privent de l'accès à l'aide au développement, aux financements et aux investissements pourtant essentiels. Nous demandons encore une fois à la communauté internationale de reconsidérer en urgence le paramètre stérile du revenu par habitant qui est utilisé à l'heure actuelle. Il importe aussi de régler la question de l'assurance contre le risque de catastrophe et de reconnaître les vulnérabilités des petits États. Mon pays reste attaché aux objectifs de développement durable et aux Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement.

Les efforts de développement des petits États sont également contrariés par une architecture financière injuste, qui inclut la menace de désengagement face aux risques et la non-poursuite des relations de banque correspondantes. Cela est aggravé par l'inscription très discriminatoire et irrationnelle sur la liste noire de pays, qui se retrouvent ainsi forcés de détourner des ressources déjà maigres pour répondre aux exigences onéreuses et arbitraires du Groupe Code de conduite de l'Union européenne (fiscalité des entreprises) et d'autres entités créées par les grands pays très développés. Il est totalement injuste que certains pays soient soumis à ces normes d'évaluation sans cesse fluctuantes et que d'autres en soient exempts.

Les menaces qui pèsent sur la survie des petits États sont réelles. C'est pourquoi je demande à cet organe d'accorder la priorité au sort des petits États comme Saint-Kitts-et-Nevis dans le discours international, et de mettre fin aux politiques discriminatoires dont j'ai parlé. C'est au prix de lourds sacrifices que mon pays et d'autres petits États s'efforcent d'être à la hauteur des défis posés par une architecture financière internationale injuste. Toutefois, la fréquence et l'arbitraire de ces exigences unilatérales entravent les efforts de développement essentiels des petits États. J'affirme devant cet organe que nous méritons - et sommes en droit - d'escompter équité, transparence et cohérence dans le traitement de tous les États. Un système financier transparent et basé sur des règles qui s'applique à tous les États doit être notre objectif à tous.

Mon gouvernement sait que sans paix, il ne peut y avoir de prospérité partagée. Nous nous attaquons de façon agressive au problème de la criminalité et de la violence sur plusieurs fronts. Nous condamnons tous les actes de violence et appuyons les efforts visant à maintenir la paix. Mon gouvernement utilisera tous les moyens à sa disposition pour édifier une société stable, pacifique et équitable. C'est ce à quoi aspirent nos populations et c'est ce à quoi elles ont certainement droit. Saint-Kitts-et-Nevis appuie les appels lancés en faveur du recours à la diplomatie pour régler les conflits dans le monde, et est particulièrement encouragé par le dialogue sur la péninsule coréenne. Les Caraïbes sont une zone de paix, et notre philosophie est clairement de promouvoir la paix, l'amitié et le dialogue, tout en évitant le conflit avec d'autres territoires. À cet égard, un monde dénucléarisé est un objectif souhaitable pour toute l'humanité.

Partout dans les Caraïbes, nous pâtissons d'une recrudescence de la criminalité liée au trafic d'armes légères et de petit calibre et de drogues. Ces armes affluent dans les Caraïbes, où elles ne sont pas fabriquées, et cela est lié à l'appétit insatiable de l'Occident pour les drogues. Nous n'avons pas les moyens de contrôler par nous-mêmes les flux d'armes à feu dans la région ni la toxicomanie qui stimule le dangereux trafic de drogues dans le monde. Nous avons besoin de l'aide de la communauté internationale tandis que nous œuvrons sans relâche pour contrer ce fléau. Mon pays reste pleinement attaché au Traité sur le commerce des armes. Nos allocations budgétaires internes accrues attestent de notre attachement au maintien de la sécurité et de la sûreté.

Saint-Kitts-et-Nevis est heureux que, cette semaine, cet organe se soit lui aussi engagé à augmenter les réponses multipartites et multisectorielles visant à prévenir et à contrôler les maladies non transmissibles dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Notre région ploie sous le fardeau malheureux que les maladies non transmissibles placent sur les épaules de notre société et de notre économie. Les statistiques sont dures et effrayantes. Huit décès sur 10 dans les Caraïbes sont imputables aux maladies non transmissibles, dont 40 % sont prématurés et 70 % évitables. L'hypertension est notre principal facteur de risque de décès. Le taux de diabète dans la région des Caraïbes est le double du taux mondial. Notre région et confrontée à une crise de maladies non transmissibles. À cet égard, nous saluons le lancement en début de semaine du Defeat-NCD Partnership (Partenariat pour la lutte contre les maladies non transmissibles), et la Communauté des Caraïbes et l'Agence de santé publique des Caraïbes appuieront pleinement ce nouveau partenariat.

Nous souscrivons à une approche globale en matière de santé, et je suis heureux d'annoncer que nous sommes passés à la vitesse supérieure pour faire que la couverture sanitaire universelle, qui est un aspect essentiel de la santé mondiale, devienne une réalité pour tous les citoyens de Saint-Kitts-et-Nevis. Toutefois, je dois rappeler à l'Assemblée que les maladies non transmissibles et les changements climatiques sont les deux faces d'une même médaille. Ils sont les symptômes de l'échec de l'actuel modèle de développement.

Mon gouvernement est convaincu qu'il faut faire d'une société équitable une réalité pour tous les citoyens de Saint-Kitts-et-Nevis. Conformément à

notre engagement de transformer le monde grâce au Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous nous sommes efforcés de créer un profil d'évolution équitable en améliorant le niveau de vie des personnes les plus vulnérables pour qu'elles puissent devenir des citoyens et des résidents autonomes et productifs.

Je ne saurais m'adresser à ce grand organe sans mentionner notre cher ami, Taiwan. Mon gouvernement estime que l'ONU est une organisation pour tous, y compris le peuple de Taiwan. Nous sommes fermement convaincus que Taiwan a un rôle important et continu à jouer dans les stratégies internationales de développement, car il a enregistré d'importantes réussites dans les domaines de la technologie, de l'agriculture, de la santé et des énergies renouvelables. Nous préconisons que Taiwan ait la possibilité de contribuer au dialogue, au progrès et au bien-être de la communauté mondiale. Nous continuons également d'exprimer notre appui à notre sœur des Caraïbes, Cuba, et appelons à la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique afin d'alléger les souffrances causées au peuple cubain par la politique d'exclusion. Mon pays est conscient des difficultés que connaît actuellement le Venezuela. Le Venezuela est un très bon ami des Caraïbes et Saint-Kitts-et-Nevis continue d'appeler à un dialogue pacifique visant à résoudre les problèmes dans ce pays, dans le respect de l'état de droit et des idéaux démocratiques auxquels nous tenons.

En conclusion, je dois rappeler à l'Assemblée que notre peuple réclame des mesures concrètes. Il veut des résultats. Nous devons voir tous les dirigeants mondiaux s'unir pour créer et maintenir la stabilité, l'égalité et la paix dans nos pays afin que nos contributions collectives puissent prévenir et éviter la guerre et la violence, mettre fin à la prolifération des armes nucléaires, réduire les émissions de gaz à effet de serre et créer des conditions équitables, permettant aux petits États de prospérer. Puissions-nous toujours être attentifs et proactifs afin de veiller à ce qu'aucun pays ne soit laissé pour compte dans la poursuite et la réalisation du Programme 2030.

Il est de notre responsabilité commune de créer les meilleures possibilités et de répondre aux attentes de nos générations présentes et futures. Je suis convaincu que si nous continuons d'œuvrer avec résolution, tout en restant toujours vigilants et concentrés sur les objectifs primordiaux, nous contribuerons à une ONU plus pertinente, plus juste, plus productive et plus significative et, par extension, à un monde meilleur pour tous nos peuples.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre du développement durable, de la sécurité nationale, de l'autonomisation du peuple et de l'autonomie locale de Saint-Kitts-et-Nevis de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Timothy S. Harris, Premier Ministre et Ministre du développement durable, de la sécurité nationale, de l'autonomisation du peuple et de l'autonomie locale de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Hubert Alexander Minnis, Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas.

M. Hubert Alexander Minnis, Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Hubert Alexander Minnis, Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Minnis (Bahamas) (*parle en anglais*) : Je félicite la Présidente pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je tiens à l'assurer, ainsi que les membres de l'Assemblée, de l'appui de ma délégation. Je félicite le Secrétaire général António Guterres, qui continue de guider l'Organisation dans un processus de réforme qui est vital pour qu'elle reste pertinente. Je voudrais également rendre hommage à feu Kofi Annan pour l'immense contribution qu'il a apportée à l'Organisation des Nations Unies et à la communauté mondiale.

Cette année, alors que nous célébrons le centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, il est opportun que le thème de cette soixante-treizième session soit « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». L'une des leçons douloureuses tirées des deux guerres mondiales a été la nécessité pour les nations de travailler ensemble pour minimiser les conflits et promouvoir le développement économique et social. La pertinence de l'ONU pour la communauté mondiale ne fait aucun doute. Cela ne veut pas dire que

nous ne devons pas nous efforcer d'en faire plus - il est impératif que nous le fassions.

En tant que nations, nous devons intensifier nos délibérations et nos engagements en faveur de la lutte contre les changements climatiques, qui sont un danger manifeste et immédiat pour nous tous, mais en particulier pour les pays côtiers de basse altitude tels que les Bahamas. Nous le voyons dans l'élévation du niveau de la mer, la perte des récifs coralliens, l'augmentation du volume d'acide dans nos océans, ainsi que dans les ouragans et les typhons plus violents et plus fréquents. À la même époque l'année dernière, les Bahamas, comme de nombreux pays des Caraïbes et certaines parties des États-Unis d'Amérique, étaient confrontés au déferlement d'ouragans de catégorie 4 ou supérieure. Alors que l'ouragan Irma se dirigeait vers les Bahamas, mon gouvernement a pris la difficile décision d'évacuer les habitants des îles du sud afin d'éviter des blessures et des pertes humaines. Heureusement, nous nous en sommes tirés sans pertes en vies humaines, mais nos voisins du sud n'ont pas eu la même chance. Je soutiens donc pleinement le plan du Secrétaire général de convoquer un sommet sur le climat en septembre prochain afin de mobiliser des moyens d'action et un appui financier.

Dans le cadre de ces discussions, nous devons consacrer beaucoup plus d'énergie et de ressources à renforcer la résilience et la durabilité de nos nations insulaires et côtières. Comme nos voisins, les Bahamas tentent de reconstruire leurs îles. Toutefois, les dommages accumulés à la suite d'une série d'ouragans majeurs ont rendu la tâche très difficile. En tant qu'archipel composé de nombreuses îles s'étendant sur près de 1 000 kilomètres du nord au sud, nous sommes obligés de reproduire des infrastructures de nombreuses fois avec des ressources déjà limitées.

Bien que l'acheminement de l'aide humanitaire soit indispensable, il est tout aussi important de mettre l'accent sur la prévention et le renforcement des capacités. Un tel ciblage doit se fonder sur une démarche globale vis-à-vis du développement durable, qui aborde de façon intégrée tout l'éventail des questions critiques pour les Bahamas, allant de la réduction des risques de catastrophe à l'utilisation durable des mers et des océans de la planète, afin d'assurer leur viabilité pour les générations futures. Le tourisme est le plus grand secteur d'activité du monde. C'est également le moteur de l'économie bahamienne. Des millions de touristes se rendent aux Bahamas chaque année en raison de nos

magnifiques eaux turquoises et de notre biodiversité. Dans ce contexte, les Bahamas se sont engagées à interdire les plastiques à usage unique d'ici 2020.

Les Bahamas attendent avec intérêt les conclusions fructueuses de l'examen des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, le cadre international qui vise à promouvoir ces modalités et d'autres priorités de développement durable des petits États insulaires en développement. Les Bahamas préconiseront également l'obtention d'un résultat solide à la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

Plus tôt cette semaine, j'ai participé à la table ronde Bloomberg sur l'édification d'économies résilientes et la préservation des écosystèmes marins dans les nations côtières du Commonwealth. Je me félicite de la tenue de tels dialogues. Toutefois, je dois souligner que les Bahamas et leurs voisins sont doublement pénalisés à cause de circonstances que nous n'avons pas provoquées. Ce ne sont pas nos nations insulaires qui sont les principales responsables des changements climatiques ayant causé les fléaux récents que sont les ouragans et autres catastrophes naturelles. Néanmoins, lorsque nous répondons aux besoins nationaux en empruntant au niveau international, pour essayer de remettre en état les infrastructures humaines de base, le rapport entre notre dette et notre produit intérieur brut augmente, ce qui nous fait risquer la possibilité d'une dégradation de la notation. Cela limite notre capacité d'autonomie, et nous subissons le fardeau d'une facture trop lourde à supporter.

Une Organisation des Nations Unies pertinente doit faciliter d'urgence un dialogue sérieux sur la scène internationale pour élaborer une solution réalisable. En outre, les incidences préjudiciables des inégalités financières mondiales apparaissent dans l'utilisation de la matrice dénaturée du produit intérieur brut par habitant en tant que mesure de la richesse et de la viabilité nationales. Cela est fait sans que soient dûment pris en compte les vulnérabilités d'un pays et le poids devant être accordé aux circonstances locales. Nous restons préoccupés et déçus que l'application de cette matrice aboutisse à ce que l'évaluation de la puissance économique des Bahamas fait augmenter indûment

leurs contributions financières aux organisations internationales et réduit leur possibilité de recevoir des subventions et une assistance internationale lorsque des catastrophes les frappent. L'Organisation doit consacrer davantage d'attention et d'action à cette situation inéquitable.

Nous réaffirmons également notre soutien à la capacité de Cuba d'avoir accès à des ressources pour le développement à des fins de reconstruction après des catastrophes. De même, malgré leur attachement ferme et sans faille à l'intégrité de leur secteur des services financiers, les Bahamas, à l'instar d'autres juridictions, mènent une lutte pénible pour éviter d'être inscrites sur la liste noire des juridictions non coopératives à des fins d'imposition. Les critères pour la coopération sont constamment modifiés. Ils sont appliqués de manière inéquitable, avec des avantages injustes pour certains et des inconvénients pour d'autres. Les Bahamas restent attachées à la transparence et à la coopération en matière d'imposition internationale, d'échange d'informations et de normes réglementaires internationales, ainsi qu'à des activités commerciales équitables, transparentes et compétitives.

Les Bahamas s'efforcent de manière globale de fournir davantage de possibilités à leurs centres urbains défavorisés au moyen d'initiatives de revitalisation, d'autonomisation économique et de réduction de la pauvreté. Ces initiatives ont été conçues pour être compatibles avec les objectifs de développement durable. Mon gouvernement est attaché à la réalisation de ces objectifs et continuera d'œuvrer avec l'ONU, ses autres partenaires internationaux et les parties prenantes nationales en vue de les atteindre.

Les Bahamas souhaitent être une présence productive et un membre engagé du Conseil de l'Organisation maritime internationale. Nous avons présenté notre candidature pour une réélection en catégorie C aux élections de 2019. Les Bahamas ont l'intention de poursuivre leurs efforts pour apporter des contributions positives et novatrices afin d'assurer la sûreté et la sécurité des transports maritimes et la prévention de la pollution marine par les vaisseaux maritimes.

Les Bahamas restent attachées à la protection et à la promotion des droits de l'homme et à l'égalité des sexes. L'emplacement géographique de notre pays l'a rendu particulièrement vulnérable aux migrations illégales. Nous sommes aux prises avec ce problème depuis des décennies. Cependant, nous sommes fermement résolus

à lutter contre les migrations illégales et à le faire d'une manière qui donne la priorité à la sûreté et à la sécurité des Bahamas, tout en respectant les principes des droits de l'homme. Les Bahamas sont attachées à l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour soutenir le développement. Nous nous sommes présentés en tant que choix intelligent dans le cadre de notre candidature au Conseil de l'Union internationale des télécommunications. Les Bahamas ont reçu l'aval de leurs voisins de la Communauté des Caraïbes.

Le monde continue de réaliser des progrès dans une myriade de domaines du développement économique, politique et social. Mais les progrès requièrent la vigilance permanente de chaque génération, un engagement renouvelé à défendre la dignité et l'égalité de tous les peuples et une coopération internationale constante. Je tiens à réaffirmer l'attachement des Bahamas aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Hubert Alexander Minnis, Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre du Royaume du Lesotho

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Lesotho.

M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Thabane (Lesotho) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser mes sincères félicitations à la Présidente pour son élection bien méritée en tant que quatrième femme à accéder au poste le plus élevé à l'ONU. Tout en nous félicitant de son élection, nous ne pouvons pas dire que nous sommes fiers de notre bilan en tant que dirigeants. Jusqu'à présent, parmi les 73 Présidents des sessions de l'Assemblée générale, il n'y a eu quatre femmes. Néanmoins, tout n'est pas

perdu. Nous devons nous engager à joindre le geste à la parole et à faire en sorte que les femmes aient les mêmes chances que les hommes, conformément à l'esprit de la Charte des Nations Unies.

Je tiens à assurer la Présidente du plein appui de ma délégation. Compte tenu de ses excellentes qualifications et de son expérience de plus de 20 ans dans le domaine multilatéral, nous sommes pleinement confiants que la soixante-treizième session sera couronnée de succès. Je m'en voudrais de ne pas féliciter son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, pour sa conduite remarquable de la session précédente. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/73/1), qui décrit la situation de l'ONU.

Depuis des temps immémoriaux, l'histoire du monde a été marquée par des périodes où la paix faisait défaut. Cette histoire nous parle de conflits entre frères et sœurs, de guerres entre les nations et au sein des nations. Le terrorisme et la violence ont perturbé et déplacé des familles, tandis que de nombreux peuples ont été déchirés par des catastrophes économiques. Les catastrophes naturelles, comme les tremblements de terre, les inondations et les tornades causées par les changements climatiques, ont fait des ravages au sein de l'humanité. L'injustice continue de régner dans certains pays tandis que des sociétés ont perdu tout espoir de connaître un monde prospère, libre, pacifique et juste. Alors que de nouvelles guerres et de nouveaux troubles civils semblent éclater chaque semaine, nos peuples comptent sur nous, en tant que dirigeants, pour trouver des solutions, et espèrent que l'ONU leur portera assistance.

C'est sur cette toile de fond que nous nous félicitons du thème de la présente session – « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». Ce thème fait écho aux principes qui ont sous-tendu la création de l'Organisation. Par les mots suivants qui figurent dans son Préambule : « Nous, peuples des Nations Unies », la Charte des Nations Unies place l'être humain au centre de l'Organisation des Nations Unies. La grande question qui se pose aujourd'hui est la suivante : avons-nous placé les peuples au cœur de nos efforts en tant qu'Organisation au cours de cette période de plus de 70 ans?

Alors que la session qui rassemblait 51 délégations venues du monde entier pour adopter la Charte des

Nations Unies en 1945 touchait à sa fin, le Président des États-Unis d'Amérique de l'époque, Harry Truman, a déclaré :

« La Charte des Nations Unies que vous venez de signer constitue une base solide sur laquelle nous pourrions édifier un monde meilleur... Entre la victoire en Europe et la victoire finale dans la plus destructive des guerres, vous avez remporté une victoire sur la guerre elle-même... Grâce à cette Charte, le monde peut commencer à entrevoir le moment où tous les êtres humains pourront vivre une vie décente d'hommes libres ». *(Documents de la Conférence des Nations Unies sur l'organisation internationale, dernière séance plénière, San Francisco, 1945)*

Depuis 73 ans maintenant, du haut de cette tribune, nous avons pris des engagements et nous avons insufflé de l'espoir aux citoyens du monde. Toutefois, nos belles paroles n'ont pas été suivies d'actions. Le fait que nous n'ayons pas respecté les principes consacrés par la Charte demeure un sujet de préoccupation. Sept décennies plus tard, nous sommes toujours empêtrés dans des conflits violents et dans la violence. Le monde envisagé par nos ancêtres, où « tous les êtres humains pourront vivre une vie décente d'hommes libres » (loc. cit.), continue de nous échapper. Selon toute apparence, le système multilatéral n'a pas apporté de solutions durables aux défis multiformes auxquels notre monde est confronté, alors que l'unilatéralisme gagne du terrain. Ces défis mettent à l'épreuve la confiance que l'humanité a placée dans les Nations Unies. L'espoir de l'humanité que les générations futures seront préservées du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, comme il est indiqué dans le Préambule de la Charte, est de plus en plus tenu.

Ce que je viens de décrire est une réalité. Malgré cela, le caractère central et la pertinence de l'Organisation des Nations Unies ne sauraient être remis en question. Le monde ne serait pas le même sans l'ONU. Aussi imparfaite qu'elle soit, on ne saurait nier son impact positif sur la vie d'innombrables personnes. Qu'il s'agisse de nourrir plus de 104 millions de personnes dans plus de 80 pays chaque année, d'aider des millions de réfugiés, de protéger les femmes et les enfants, de lutter contre la pauvreté, le VIH et le sida, de rétablir le calme au moyen des opérations de maintien de la paix, il ne fait aucun doute que l'ONU a joué un rôle déterminant dans la vie des citoyens du monde.

Lorsque j'ai pris la parole devant l'Assemblée générale à la soixante-douzième session (voir A/72/PV.17), j'avais le cœur lourd, car la menace de l'instabilité et de l'insécurité planait sur mon pays. Toutefois, je prends la parole devant l'Assemblée aujourd'hui pour témoigner de l'impact que l'ONU peut avoir sur la vie des peuples. Avec le concours de l'ONU, de la Communauté de développement de l'Afrique australe, de l'Union africaine et d'autres partenaires de développement, nous sommes en train de briser le cercle vicieux de l'instabilité et de l'insécurité au Lesotho. Le Royaume du Lesotho s'est engagé dans un vaste programme national de réforme qui permettra de recalibrer des éléments essentiels du Gouvernement et ce faisant, de réaliser les principes énoncés dans la Vision nationale 2020. Il ne fait aucun doute que nous concrétiserons notre engagement commun, en tant que nation, à transformer notre royaume des montagnes en un pays juste, prospère et stable, avec des institutions efficaces et axées sur l'être humain, et fondé sur la cohésion nationale, l'état de droit, la bonne gouvernance et les droits de l'homme.

Notre détermination à bâtir un pays où règnent la sûreté, la stabilité et la sécurité repose sur notre conviction que la paix et la sécurité sont des conditions préalables au développement. Nous sommes déterminés à prendre en charge notre transformation socioéconomique en tant que pays, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et au Programme de développement durable à l'horizon 2030 - fondé sur le principe de l'inclusion et sur le fait qu'il ne faut laisser personne de côté. Nous voudrions toutefois souligner le rôle important que joue le financement dans tous les efforts visant à réaliser les objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 et le Programme 2030. Tout en reconnaissant que l'aide publique au développement demeure un catalyseur du développement, nous préconisons également une forte mobilisation des ressources nationales. Nous sommes déterminés à lutter contre les flux financiers illicites, à renforcer l'administration fiscale et à exploiter les envois de fonds.

Conformément à nos priorités nationales, nous prenons des mesures importantes pour tirer parti des investissements du secteur privé et de l'esprit d'entreprise en complément des investissements publics. Un pôle industriel a été établi dans le nord du pays, qui permettra de créer plus de 14 000 emplois quand il sera pleinement opérationnel. Les investisseurs privés seront également invités à y construire des structures d'usine.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas faire abstraction des migrations, qui sont une source de préoccupation. Nous savons tous que les mouvements transfrontaliers des personnes sont une question d'une importance capitale. Nous estimons que les migrations sont l'un des domaines qui permettent l'exploration des possibilités offertes par une main-d'œuvre qualifiée et excédentaire. À cette fin, en étroite collaboration avec des partenaires internationaux, mon gouvernement étudie les avantages que les migrations peuvent apporter en matière de développement. En outre, un comité consultatif national a été créé pour traiter une série de questions liées aux migrations, telles que l'élaboration d'un plan stratégique sur les migrations et le développement. Ce plan prévoit notamment des interventions visant à utiliser à meilleur escient les fonds envoyés par la diaspora. En conséquence, nous devons accueillir les migrants au niveau mondial pour leur contribution au développement économique, tant de leurs pays d'origine que de leurs pays d'accueil. Nous trouvons préoccupant que les migrants dans le monde entier continuent de se heurter à des difficultés d'une ampleur sans précédent. Nous appelons toutes les parties concernées à adhérer au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et nous attendons avec intérêt son adoption en décembre.

La paix et la prospérité ne peuvent être instaurées lorsque les femmes et les filles sont marginalisées et n'ont pas la possibilité de contribuer au développement. Le rôle des femmes et d'autres groupes désavantagés de nos communautés dans la promotion du programme mondial de développement doit être encore renforcé. Il est tout aussi important de souligner que la protection des droits de l'homme est un noble objectif de la communauté internationale qui ne doit pas être politisé, redéfini ou même soumis à l'approche du deux poids, deux mesures en fonction des lubies et caprices de quelques États puissants qui poursuivent leurs propres objectifs.

Aujourd'hui, sur le continent africain, nous sommes plus déterminés que jamais à nous débarrasser des conflits en réglant les différends par des moyens pacifiques. Les parties belligérantes au Soudan du Sud ont finalement négocié un accord de paix. L'évolution de la situation dans la Corne de l'Afrique nous offre l'espoir que la région sera prospère et pacifique. En particulier, la normalisation des relations entre l'Éthiopie et l'Érythrée, par la signature d'un accord de paix et l'ouverture d'ambassades dans les capitales des deux pays, marquera le début d'une nouvelle ère de

paix qui aura de considérables incidences économiques, humanitaires et stratégiques concomitantes pour la région.

En revanche, nous restons attristés par la situation au Sahara occidental, qui demeure la seule colonie sur le continent africain. La souffrance du peuple sahraoui dure depuis bien trop longtemps. Il mérite d'avoir la possibilité d'exprimer ses aspirations à l'indépendance par le suffrage universel. Le Lesotho restera à ses côtés dans sa quête d'émancipation.

Alors que le sort du peuple palestinien s'aggrave, l'espoir d'un règlement des crises en Syrie et en Iraq s'amenuise également. Nous ne pouvons rester indifférents à la souffrance de ces innocents. Les actions unilatérales qui défont les accords internationaux et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies ne feront qu'aggraver la situation des Palestiniens. Une solution prévoyant deux États, avec la Palestine et Israël vivant côte à côte dans la paix et l'harmonie, demeure la seule option viable pour le règlement de la question palestinienne. Atteindre la paix est un processus qui exige mobilisation, sens du compromis et authenticité. La paix ne peut être obtenue par la guerre ou l'oppression. Nous sommes tous devenus Membres de l'Organisation sur une base volontaire et avons tous professé notre amour pour la paix. Nos actions doivent également refléter cet engagement.

Dans le même ordre d'idées, l'embargo économique et commercial imposé à Cuba continue de peser lourdement sur notre conscience. Il ne fait aucun doute que cette mesure a eu des répercussions négatives sur la population et sur l'économie de Cuba. Nous demandons la levée de l'embargo et la réintégration de Cuba dans le système commercial mondial.

Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, il est injustifiable et incompréhensible que les décisions qui nous lient tous soient entre les mains de quelques États Membres. Notre campagne en faveur de la démocratisation de l'ONU doit être intensifiée. La réforme du Conseil de sécurité, une réforme qui tienne compte des aspirations de l'Afrique, telles qu'elles sont énoncées dans le Consensus d'Ezulwini, ne peut plus être reportée. La transparence, l'ouverture à tous et la démocratie doivent guider l'action de l'ensemble du système des Nations Unies.

Il est tout aussi important de souligner que les progrès réalisés dans le domaine du désarmement s'érodent progressivement. Les armes légères et de

petit calibre continuent d'inonder le marché illégal. La menace de l'utilisation d'armes de destruction massive est réapparue, et l'ONU est paralysée par la taille actuelle du Conseil de sécurité, la répartition des sièges et la configuration de son pouvoir, ce qui rend encore plus urgente la demande de réforme de cette instance.

M. Sokhonn (Cambodge), Vice-Président, assume la présidence.

Pour terminer, je note que l'ONU a, dans une très large mesure, tenté de placer l'être humain au centre de ses activités de base. Toutefois, il reste beaucoup à faire. J'appelle toutes les personnes ici présentes à éviter ceux qui cherchent à nous diviser et à nous monter les uns contre les autres. C'est grâce à notre solidarité, plus que toute autre chose, que l'ONU prospérera et parviendra à placer l'humanité au centre de ses activités. L'ONU est la seule instance qui nous permette de nous lancer dans un véritable multilatéralisme.

Dans le même temps, n'oublions pas que, bien que nous ayons peut-être une vision commune et des dirigeants déterminés à relever les défis de la paix, de l'égalité et de la durabilité, la vérité est que nous sommes des êtres mortels avec des contraintes intellectuelles, notamment. En tant que tels, nous devons reconnaître qu'il y a une Puissance divine là-haut, qui est la source de la véritable sagesse. Gardons donc ouvertes nos voies de communication avec Dieu afin de trouver des solutions réelles et durables aux problèmes mondiaux qui nous assaillent si souvent.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Lesotho de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda.

M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Browne (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Année après année, des chefs de gouvernement du monde entier viennent dans cette salle de l'Organisation des Nations Unies dans l'espoir de trouver la voie de la paix et du progrès universels, qui nous a toujours échappé. Les peuples de nos nations, riches et pauvres, grandes et petites, ont depuis longtemps cessé de s'intéresser particulièrement à ce qui est dit ici ou de s'en préoccuper. Pour eux, cet endroit est un moulin à paroles où l'on parle beaucoup et où l'on ne fait pas assez pour changer leurs vies ou leur donner de bonnes raisons de croire qu'une vie meilleure se profile à l'horizon. Ce qu'ils savent, c'est qu'ils vivent dans un monde où 1 % de l'humanité contrôle plus de richesses que les 99 % restants. Ce qu'ils voient, c'est un monde contrôlé par quelques nations puissantes qui imposent leur volonté à toutes les autres en perpétuant un système de domination d'un groupe.

Pour les enfants de Syrie, de Palestine, d'Israël, du Yémen et d'Afghanistan, qui ne connaissent pas la vie sans guerre, sans bombes, sans conflits et sans affrontements violents, la promesse de transformer nos épées en socs de charrues n'a aucun sens. Pour les peuples d'Afrique subsaharienne et de nombreuses régions d'Amérique latine et d'Asie, le rêve d'un monde sans pauvreté de la Banque mondiale, inscrit sur sa grande porte d'entrée à Washington, reste un cauchemar qu'ils revivent à chaque instant.

L'engagement fondamental de toutes les nations, tel qu'il est énoncé dans la Charte des Nations Unies, à savoir de

« proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites »,

est en contradiction flagrante avec la réalité que vivent les réfugiés d'Afrique, d'Amérique latine et des pays déchirés par la guerre, qui sont forcés de fuir leurs pays d'origine pour tenter de traverser les frontières des riches, pour certains, littéralement dans des cages.

Pourquoi, alors, suis-je venu ici à l'Organisation des Nations Unies? Pourquoi suis-je à cette tribune, alors que je pourrais être dans mon pays à m'occuper de ses affaires et essayer du mieux que je peux d'améliorer la vie de mon peuple? Je suis ici, parce qu'aucune des crises que je viens de décrire n'existe isolément. Chacune d'entre elles nous concerne tous, et dans cette enceinte, au moins, je peux faire entendre ma voix au nom des défavorisés et des déshérités, y compris mon propre peuple d'Antigua-et-Barbuda.

L'histoire nous a appris qu'aucun pays ne doit croire que son oasis individuelle de richesse, de prospérité et d'avantages peut continuer d'exister et de s'étendre, si le reste du monde est une terre désolée. La réalité, c'est que le monde est un grand village. Il n'est plus d'endroit sur notre planète qui soit éloigné, et il en va de même des problèmes qui l'assaillent. Les espoirs et les aspirations de toutes ces communautés – et, oui, leurs terreurs, leurs tourments et leurs peurs – sont partagés par tous. Si ce n'est pas encore le cas de certains États Membres, au rythme où vont les choses, ce n'est certainement plus qu'une question de temps.

Les murs derrière lesquels se retranchent les riches ne peuvent empêcher la propagation des maladies par les vents soufflant de terres de pauvreté livrées à elles-mêmes. Les migrants ne cesseront de prendre la route à la recherche de meilleures conditions, tant que la situation dans leur propre pays ne s'améliorera pas. Si les gouvernements et les partis politiques de ces pays ont la grande responsabilité de respecter et de défendre les droits humains, civils et politiques de leurs citoyens, la communauté mondiale, en particulier les riches, a l'obligation de contribuer au développement économique de ces pays. Les libertés humaines, comme des plantes fragiles, ne peuvent, même dans l'air le plus pur, s'enraciner et prospérer dans des conditions de privation et de dépossession.

Pour toutes ces raisons, nos nations, de concert et de manière unie, doivent agir pour améliorer la condition humaine. C'est un impératif. C'est pourquoi la revitalisation de l'Assemblée générale est cruciale, urgente et importante. Par exemple, sans la participation de tous les États Membres de l'ONU aux débats sur les réformes financières mondiales, on ne peut pas vraiment comprendre la grave vulnérabilité des petits États face aux chocs extérieurs, les niveaux élevés de pauvreté et les lourds ratios dette/produit intérieur brut.

Une poignée de pays privilégiés prennent des décisions qui ont une incidence sur les moyens de

subsistance de milliards de personnes. Les clubs exclusifs du Groupe des Sept et du Groupe des Vingt ne peuvent réparer le système financier international fragmenté sans tenir pleinement compte des circonstances et des opinions de la majorité des pays du monde, pas plus que la Commission européenne, qui cherche maintenant à imposer ses politiques anticoncurrentielles de fiscalité élevée aux pays en développement du monde entier.

Les limites de la participation limitent les idées, l'innovation et le développement humain. Les règles arbitraires établies par des organismes non représentatifs pour leurs propres fins étroites n'ont aucune légitimité dans le monde. L'application de ces règles arbitraires par la menace et les sanctions des puissants n'est pas légitime. Il n'en résulte que récriminations et un acquiescement réticent dénué de soutien durable. La force exercée par ceux qui font appliquer ces règles ne rend pas leurs actions justes.

C'est pourquoi l'Assemblée générale doit être revitalisée. Sa revitalisation permettrait de donner à ce rassemblement toute sa pertinence et contribuerait à répondre de manière significative à l'indifférence des peuples du monde à l'égard de l'Organisation, dont j'ai parlé à l'entame de ma déclaration.

La valeur particulière de l'Assemblée générale réside dans son universalité et dans le fait que la voix de chaque État Membre peut être entendue, mais elle doit être considérée comme plus qu'un lieu de discussion. Elle doit être un lieu d'action et de résultats. Pendant des années, l'Assemblée générale a été marginalisée par le Conseil de sécurité et par l'idée qu'un petit groupe de pays puissants devait prendre des décisions pour le reste du monde. Où est la démocratie dans ce genre de comportement? Cette pensée erronée s'est glissée dans toutes les organisations multilatérales. C'est le cas de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); c'est le cas du Fonds monétaire international; et c'est le cas de la Banque mondiale. L'Assemblée générale doit devenir le principal organe du système des Nations Unies, le seul système que tous les pays du monde acceptent et auquel ils adhèrent tous.

C'est ce que la Charte des Nations Unies promettait et c'est ce que les pays attendent. Le non-respect de cette promesse a sapé le multilatéralisme et encouragé les abus de pouvoir par une poignée de puissants, frustrant les peuples partout dans le monde. Tant que l'Assemblée générale ne sera pas revitalisée et ne retrouvera pas sa pertinence, les actions du Conseil de sécurité et d'autres organisations seront subies, pas

soutenues; elles seront acceptées, pas respectées; et elles seront appliquées, pas légitimées.

Bien que mon propos risque de tomber dans l'oreille d'un sourd, je lance ici un nouvel appel en faveur d'une Assemblée générale revigorée et pertinente. Je reconnais qu'elle ne servirait pas les intérêts des puissants, qui craignent l'expression de la dissidence et la réclamation des droits politiques, droits que bon nombre d'entre eux exigent dans d'autres pays, mais je manquerais à mon devoir de diligence et à ma responsabilité envers les pauvres et les vulnérables, envers ceux qui ont été réduits au silence et réprimés, si je ne lançais pas cet appel en faveur d'une représentation plus grande et plus juste pour tous les peuples du monde.

En tant que dirigeant de mon pays, je fais passer ses intérêts en premier. Cependant, je sais qu'en défendant d'abord mon pays, il serait insensé de ne défendre que lui. Il s'agirait d'une politique du chacun pour soi qui, si elle était pratiquée par tous les pays, se traduirait par des gains à court terme pour les plus riches, mais, en fin de compte, par des pertes pour tous. Mon pays serait bientôt à court d'amis, d'investisseurs étrangers et, plus important encore, de marchés pour ses biens et services. L'analogie s'applique à des pays beaucoup plus grands que le mien, même les plus riches et les plus puissants, même ceux qui se croient invincibles. Car lorsqu'ils auront affaibli tous les autres pour se rendre plus forts, à qui vont-ils vendre leurs biens et services et comment vont-ils maintenir leur niveau de vie élevé et accroître leur richesse? L'humanité elle-même est notre communauté mondiale qui nous offre à tous une citoyenneté durable. La loyauté à des idéaux myopes et nationalistes ne peut l'emporter sur le patriotisme à l'égard de notre humanité commune.

Je reconnais qu'aujourd'hui, tous les pays du monde sont interdépendants dans les efforts qu'ils mènent pour endiguer la propagation des maladies, freiner les effets des changements climatiques, protéger nos peuples des terroristes et de la criminalité organisée, partager les connaissances et la technologie et avoir accès à leurs marchés respectifs pour le commerce des biens et services, améliorant ainsi la vie des gens. Le monde d'aujourd'hui ne pourra maintenir et étendre la paix, la sécurité et la prospérité que grâce à un travail d'équipe international. Il n'y a pas d'autre voie. Aucun pays, aussi puissant soit-il, ne peut faire cavalier seul. C'est pourquoi mon pays soutient la dénucléarisation de la Corée du Nord et de l'Iran. C'est pourquoi nous aimerions que tous les pays éliminent leurs arsenaux

nucléaires. La paix mondiale ne sera pas obtenue par un équilibre de la terreur. Or, pointer des ogives nucléaires les uns contre les autres, c'est précisément cela, un équilibre de la terreur. C'est un jeu à somme nulle qui joue avec la survie de notre planète et de l'humanité entière. On ne devrait pas jouer à ce jeu, aussi riche ou puissant soit-on. Dans notre propre région des Caraïbes, nous avons plaidé avec force en faveur d'une zone de paix. Durant de trop nombreux siècles, c'est dans notre région que se sont joués les conflits et les ambitions d'autres peuples. Nous n'avons pas notre mot à dire dans ces conflits, qui ont jeté sur notre région l'ombre longue des retards de croissance, de la spoliation et du sous-développement. Nous ne voulons plus servir de théâtre à des guerres qui n'ont rien à voir avec nous. Nous voulons avoir la possibilité de croître et de nous développer, de revendiquer notre place au soleil et d'apporter notre contribution singulière au progrès humain.

C'est pourquoi nous nous félicitons que le Président du Comité chargé des relations étrangères au Sénat des États-Unis, M. Bob Corker, se soit récemment rendu à Cuba pour aborder les relations entre les deux pays. Nous avons conscience que les progressions ne sont jamais linéaires. Il y a eu beaucoup de hauts et de bas, mais après 50 ans de blocus commercial imposé à Cuba, l'absurdité de cette politique devrait être plus qu'évidente. Il est temps d'y mettre fin et de donner au peuple cubain la chance, qu'on lui refuse depuis si longtemps, de mettre ses talents notoires dans la médecine, les arts, la musique et l'éducation, à la disposition de toute l'humanité. Nous appelons à nouveau le Congrès des États-Unis à abandonner l'anachronisme qu'est le blocus commercial imposé à Cuba et à rouvrir les canaux du dialogue et de la coopération, qui présentent des perspectives avantageuses pour les peuples des deux pays et, par extension, de toutes les Amériques.

Dans le même ordre d'idées, nous exhortons toutes les nations à ne pas oublier que les pays de l'ONU se sont engagés, il y a 13 ans, à s'acquitter de la responsabilité de protéger leurs propres populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. En revanche, nous n'avons octroyé à aucun pays ni groupe de pays le droit d'intervenir sans y être invité dans les affaires d'un autre pays. Nous n'avons assurément pas autorisé d'intervention militaire, sous quelque forme que ce soit. Ce que nous avons convenu, c'est qu'il relève de notre responsabilité collective d'encourager et d'aider tous les pays à tenir leur engagement individuel de protéger

leur propre population, et nous nous sommes déclarés prêts à prendre des mesures rapides et déterminées, conformément à la Charte des Nations Unies, pour les aider à s'en acquitter.

Nous savons tous, pour reprendre la propre formulation de la Charte, que :

« Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte ».

À cet égard, lorsque l'Assemblée générale réexaminera cette question à sa soixante-treizième session, nous devons vivement décourager les propos militaires belliqueux par lesquels un État ou groupe d'États évoquerait une intervention militaire dans un État quelconque. La responsabilité de protéger ne doit pas servir de couverture politique à une intervention dans un pays que l'on justifierait par une des prétextes pseudo-justiciers. Encourager les interventions militaires porterait un coup mortel à la légitimité et à l'efficacité de l'ONU. C'est une perspective qu'il faut éviter sans transiger. Par conséquent, dans le cas où les Nations Unies décideraient que la démocratie et les droits de l'homme ont été, dans un pays quelconque, mutilés par la tyrannie, ce sont les Nations Unies, collectivement, qui doivent autoriser et exécuter l'intervention convenue. Comme l'a dit l'ancien président républicain des États-Unis, Dwight Eisenhower :

« Si les Nations Unies admettent une seule fois que les différends internationaux peuvent être réglés par la force, nous aurons détruit la base même de l'Organisation et notre plus grand espoir d'établir un ordre mondial. »

L'ONU doit systématiquement incarner le meilleur de notre humanité commune, et c'est à travers elle que nous devons rechercher un monde où règnent la sécurité et la liberté, régi par la justice et le droit moral. Ensemble, nous devons affirmer la prééminence du droit sur la force et du bien commun sur les intérêts sectaires et étriés. C'est pourquoi mon pays appelle à renouveler notre engagement au multilatéralisme et à rejeter les guerres commerciales. Ensemble, les biens et services représentent plus de 28 % du produit intérieur brut mondial, mais l'intensification des guerres commerciales est vouée à générer de graves

perturbations dans le monde entier. Aucun pays ne sera épargné et, soit dit en passant, les plus touchés seront ceux-là mêmes qui livrent ces guerres. Ces perturbations ont déjà débuté et leurs effets se font sentir dans le monde entier.

Alors même que mon pays n'est impliqué dans aucune guerre commerciale avec qui que ce soit, il subit d'ores et déjà les effets négatifs des guerres commerciales auxquelles se livrent nos partenaires commerciaux, puisque le prix des produits que nous importons de ces pays augmente, ce qui poussant à la hausse le coût de la vie. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'est pas un mécanisme parfait pour régler les différends commerciaux, mais l'abandonner et la démolir aurait uniquement pour résultat de déstabiliser le système commercial mondial, lequel est fondamental pour le bien-être de tous. Il appartient à toutes les nations, riches et pauvres, de faire fonctionner le système en l'améliorant et en respectant leurs engagements individuels.

Quinze ans après avoir remporté une procédure d'arbitrage à l'OMC, mon petit pays attend toujours que les États-Unis s'acquittent d'un règlement acceptable pour honorer leurs obligations envers nous. Quinze ans, oui, et nous attendons toujours. L'économie des États-Unis est 20 000 fois supérieure à celle d'Antigua-et-Barbuda. L'indemnisation pour le préjudice causé à mon petit pays représente moins de 0,008 % d'une année du produit intérieur brut (PIB) des États-Unis. Le préjudice subi par l'économie de mon pays s'élève maintenant à plus de 20 % de son PIB. Aucun pays ne peut résorber facilement un coup aussi dur, qui nuit à notre économie, inhibe le développement de nos infrastructures et entrave la création d'emploi et les progrès en matière de santé et d'éducation. Le fait que mon peuple ait pu survivre à cette souffrance témoigne de sa résilience, ce dont je suis extrêmement fier, mais il ne devrait pas avoir à endurer cela.

Naturellement, l'OMC n'a pas le pouvoir de faire respecter ses propres décisions, et mon pays n'a aucun moyen d'y parvenir. Nous comptons sur le respect du système international, sur l'adhésion au droit international et sur le fait que la conscience des puissants les poussera à bien agir vis-à-vis des faibles qu'ils ont lésés. C'est un combat que mon pays continuera de livrer. Nous ne céderons pas. Nous tiendrons bon, non pas animés par la colère et l'hostilité mais avec calme et courtoisie, jusqu'à ce que nous ayons obtenu justice. Nous devons à notre petite communauté insulaire de

n'avoir de cesse que justice soit rendue. Comme je l'ai dit, nous ne céderons pas sur cette question.

Puisque nous parlons de justice, le refus de certains pays, en particulier ceux qui contribuent le plus aux émissions de gaz à effet de serre, d'admettre les effets néfastes du changement climatique et de prendre des mesures correctives est un acte d'injustice. Les petits pays comme Antigua-et-Barbuda sont ceux qui contribuent le moins aux émissions nocives de carbone – à moins de 0,01 %. Pourtant, à l'instar d'autres petits États des Caraïbes et du Pacifique, nous en sommes les premières victimes. Le préjudice causé à nos pays se poursuit sans indemnisation, entraînant le déclin de nos économies, créant des réfugiés au sein de nos États, faisant fuir les investisseurs étrangers, augmentant les coûts des assurances et de la reconstruction et alourdissant le montant de notre dette. Telles sont les réalités des changements climatiques.

La saison des ouragans l'an dernier a coûté plus de 150 milliards de dollars à la région des Caraïbes. Pour replacer cela dans son contexte, l'économie globale des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) représente 80 milliards de dollars. Ainsi, les dommages subis par les pays de notre sous-région pour la seule année dernière s'élèvent quasiment au double de toutes nos économies cumulées. Il y a près d'un an aujourd'hui, une conférence d'annonce de contributions de haut niveau CARICOM-ONU a été organisée pour aider les pays des Caraïbes touchés par les ouragans Irma et Maria. Des milliards de dollars ont été promis, même si cette somme est insuffisante. Qui plus est, malheureusement, moins de la moitié des contributions annoncées ont été versées. La reconstruction est loin d'être terminée; la reconstruction des vies et des moyens de subsistance nous posera des problèmes pendant un certain temps. Où est la justice?

Les Caraïbes ont eu de la chance cette année puisqu'elles ont jusqu'à présent survécu à la saison des ouragans. Nous avons observé avec angoisse et beaucoup de sympathie et d'empathie la destruction causée par l'ouragan Florence en Caroline du Nord et du Sud, aux États-Unis. Nous avons pleuré les morts – une douleur que nous ne connaissons que trop. Ce que nous ont montré la dévastation causée en Caroline du Nord et du Sud cette année et la ruine des pays des Caraïbes l'année dernière est que les frontières peuvent séparer des pays mais qu'elles ne les protègent pas contre les dangers communs des changements climatiques. La souveraineté et le patriotisme ne protègent pas contre

les calamités; les catastrophes s'abattent sur les riches autant que les pauvres.

C'est pourquoi nous continuons de promouvoir avec insistance une concertation mondiale qui incorpore l'environnement au développement et accepte l'idée fondamentale que tous les pays, sans exception, doivent jouer un rôle véritable, en fonction de leurs moyens, pour mettre un terme à la détérioration persistante de nos vies due aux changements climatiques. Le problème est mondial, et il nécessite une solution mondiale. Il exige l'engagement de tous. Ce dont le monde a besoin, c'est d'une réaffirmation de l'engagement en faveur de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, notamment l'attachement au Fonds vert pour le climat et au Fonds pour l'adaptation.

Au nom du peuple de mon pays, des populations des îles des Caraïbes et du Pacifique, et des personnes qui vivent dans l'œil des tempêtes, notamment celles qui balaient l'est des États-Unis, j'exhorte tous les pays à s'asseoir à la table du dialogue et à adhérer aux accords conclus et aux traités signés. Notre planète et notre humanité communes en dépendent. **Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Pavel Filip, Premier Ministre de la République de Moldova

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Moldova.

M. Pavel Filip, Premier Ministre de la République de Moldova, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pavel Filip, Premier Ministre de la République de Moldova, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Filip (République de Moldova) (*parle en moldave; texte anglais fourni par la délégation*) : D'emblée, je voudrais féliciter S. E. Mm^e María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session et lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de son important mandat. Je tiens également à remercier

son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, pour l'action fructueuse qu'il a menée en sa qualité de Président de l'Assemblée générale durant la session précédente, et je lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage à l'ancien Secrétaire général Kofi Annan, un dirigeant dans le pur sens du terme et un défenseur des valeurs de l'ONU, qui restera dans la mémoire de l'Organisation comme un des plus éminents et dévoués partisans de l'humanitarisme et de la paix mondiale.

Depuis plus de 70 ans, l'ONU est au centre de la diplomatie multilatérale, jouant un rôle de premier plan dans les processus mondiaux, de la paix et de la sécurité internationales à la promotion des droits de l'homme et du développement durable. Alors que l'environnement international continue d'évoluer, le moment est crucial et l'ONU doit s'adapter pour relever les défis du monde moderne. C'est pourquoi nous accueillons avec satisfaction les initiatives du Secrétaire général António Guterres, qu'il a entreprises dès le premier jour de son mandat. En particulier, nous saluons la réforme qui vise à améliorer la performance du Secrétariat dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, l'accent étant mis sur la prévention des conflits en tant que priorité absolue. En outre, nous appuyons les efforts visant à réformer la gestion de l'ONU en rationalisant les fonctions et en renforçant la responsabilisation de toutes les composantes du Secrétariat en ce qui concerne l'exécution de leur mandat. Enfin, la récente décision de repositionner le système des Nations Unies pour le développement en lui permettant de contribuer concrètement à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, adoptés il y a trois ans, est particulièrement importante.

Ces initiatives sont sans aucun doute très complexes et aboutiront à des changements systémiques à l'échelle de l'Organisation. Pour que ces réformes aboutissent aux résultats escomptés à moyen et long terme, un dialogue transparent et constructif entre les dirigeants de l'ONU et les États Membres de l'Organisation doit se poursuivre.

La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 représentera certainement une étape importante dans le cadre de l'activité de l'Organisation dans les années à venir. La réforme du système des Nations Unies pour le développement se déroule à un moment où le système des Nations Unies et les États Membres doivent s'employer en commun à

accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 à tous les niveaux.

Nous accueillons avec satisfaction la nouvelle vision de la réforme, en vertu de laquelle le secteur privé participera plus activement à la réalisation du développement durable aux niveaux mondial, régional et national. Ce partenariat pourrait donner une nouvelle impulsion au progrès et à l'innovation, notamment la mobilisation financière en vue de combler les déficits de financement auxquels l'Organisation est actuellement confrontée.

Sur la base du Programme 2030, le Gouvernement de la République de Moldova a mis au point, dans le cadre d'un processus inclusif et participatif, une vision concernant une nouvelle stratégie de développement nommée Moldova 2030, qui est pleinement conforme à ses engagements internationaux, notamment l'accord d'association entre la République de Moldova et l'Union européenne. Cette nouvelle stratégie de développement met en exergue le bien-être et les droits fondamentaux de nos citoyens ainsi que la protection de l'environnement et le développement d'une société sans exclusive en tant que principales priorités.

Plusieurs projets sont en cours en vue d'atteindre ces objectifs. Nous sommes en train de mettre en œuvre un programme national ambitieux pour remettre en état les infrastructures routières dans tout le pays afin d'améliorer la connectivité et la mobilité des personnes, des biens et des services. Nous sommes en train de renforcer l'innovation et de perfectionner la technologie dans les services publics afin d'améliorer l'accès, la qualité et la transparence, mais aussi d'éliminer la corruption.

Nous avons franchi une étape importante vers l'intégration de la République de Moldova au marché énergétique européen en signant un accord avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement en vue de financer le plus vaste projet énergétique initié en République de Moldova depuis son indépendance. L'indépendance énergétique du pays est essentielle à son développement durable et à sa stabilité sociale. Nous collaborons activement avec nos partenaires internationaux, notamment les organismes et programmes des Nations Unies dans le domaine de l'environnement, pour développer les énergies renouvelables et réduire les émissions de gaz conformément à nos engagements internationaux. Compte tenu de la complexité du Programme 2030, nous menons plusieurs autres initiatives dans le

contexte de notre vision globale du développement durable, que nous appliquons en collaboration avec l'ONU et nos partenaires, conformément à la nouvelle approche intégrée.

Certes, l'ONU a réussi à élaborer un projet de réforme en matière de développement dans la résolution 72/91 de l'Assemblée générale adoptée en mai dernier, mais dans le domaine de la sécurité, où les facteurs politiques sont plus prédominants, des lacunes persistent. Ce n'est pas en procédant à une simple restructuration interne du Secrétariat que l'Organisation des Nations Unies deviendra pleinement efficace et performante dans ce domaine. Le retard mis à réformer le Conseil de sécurité ces 25 dernières années n'a pas contribué au respect de la Charte des Nations Unies et du droit international ni au maintien de la paix et de la sécurité, qui est au cœur des prérogatives de l'Organisation.

Nous suivons avec une grande préoccupation les conflits violents qui se déroulent dans différentes régions du monde, avec des conséquences graves pour la population civile. L'incapacité du Conseil de sécurité de prendre des mesures efficaces face à ces situations fait qu'on peut légitimement s'interroger sur son utilité en tant qu'organe de décision en matière de sécurité internationale. Vue sous cet angle, la réforme est essentielle pour rétablir la pertinence et l'autorité du Conseil de sécurité et, par extension, celles de l'ensemble du système des Nations Unies s'agissant des questions de paix et de sécurité internationales. Le République de Moldova appuie l'idée d'un Conseil de sécurité efficace, représentatif, démocratique et inclusif à même de réagir rapidement aux problèmes de sécurité complexes. En outre, comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises, nous plaçons en faveur de l'octroi au Groupe des États d'Europe orientale d'un siège non permanent supplémentaire au Conseil. Et nous espérons que les membres de l'Assemblée générale parviendront le plus tôt possible à un accord sur les questions encore suspens concernant cette réforme.

La Charte des Nations Unies requiert que l'Organisation joue un rôle proactif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et qu'elle veille au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États Membres. Lorsqu'ils saisissent l'Assemblée générale de questions découlant de la remise en cause de leur souveraineté, de leur intégrité territoriale et de leur sécurité nationale, les États Membres ne cherchent pas l'affrontement ni à politiser les travaux de l'Assemblée. Il est tout naturel que ces États se tournent vers

l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle les aide et les encourage à promouvoir des solutions fondées sur le strict respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Au cours de la semaine de haut niveau de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, j'avais relayé, du haut de cette tribune, les appels lancés à l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle se penche sérieusement sur une violation grave du droit international et de la Charte des Nations Unies, à savoir la présence continue de forces militaires et d'armements russes sur le territoire de la République de Moldova, sans notre consentement et contre notre volonté expresse (voir A/72/PV.15). J'avais aussi demandé aux États Membres d'appuyer l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'un point relatif à cette question politique, juridique et de sécurité pressante pour la République de Moldova. Je note avec satisfaction que l'Assemblée générale a adopté une résolution qui affirme de façon claire que les conditions politiques préalables qui sous-tendent le refus continu de la Fédération de Russie de retirer ses forces militaires et ses armements du territoire de la République de Moldova sont incompatibles avec les normes du droit international et de la Charte des Nations Unies (résolution 72/282). En adoptant cette résolution le 22 juin, l'Assemblée générale a aussi souligné clairement que le non-respect par la Fédération de Russie du droit international et de la Charte des Nations Unies a résulté en une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldova, et que la Russie doit retirer toutes ses forces militaires sans condition et sans plus tarder. La résolution est un premier jalon important en termes de consolidation de l'appui des Nations Unies à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République de Moldova. À cet égard, je voudrais exprimer notre profonde gratitude à tous les États Membres qui se sont portés coauteurs de cette résolution et qui ont appuyé son adoption.

La semaine dernière, sur recommandation du Bureau, l'Assemblée générale a décidé, par consensus, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-treizième session un nouveau point intitulé « Retrait complet des forces militaires étrangères du territoire de la République de Moldova » (voir A/73/PV.3). Le Gouvernement de la République de Moldova se félicite de cette décision importante, qui intervient à un moment où la situation en matière de sécurité interne et dans la sous-région s'est détériorée du fait de la persistance des activités illégales et déstabilisatrices

menées par les forces militaires étrangères et les structures de pouvoir inconstitutionnelles dans l'est du pays. Les exercices militaires conjoints auxquels se livre le Groupe opérationnel des forces russes en Moldova, qui est stationné illégalement sur notre territoire - avec les paramilitaires des structures de pouvoir inconstitutionnelles, ont augmenté en ampleur et en fréquence, ce qui constitue une violation constante de l'accord de cessez-le-feu russo-moldove de 1992, qui comporte un engagement juridiquement contraignant pris par la Fédération de Russie de garantir la neutralité des forces militaires russes durant le processus de leur retrait du territoire de la République de Moldova. Les exercices militaires conjoints illégaux visent à renforcer la capacité offensive militaire des structures de pouvoir inconstitutionnelle et à compromettre les efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir à une solution pacifique au conflit prolongé en Transnistrie. D'autres États membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont fait écho aux vives préoccupations que la République de Moldova a exprimées à maintes reprises concernant la poursuite de ces exercices de destabilisation illégaux, qui sont contraires aux obligations souscrites par la Fédération de Russie dans le cadre d'un règlement international selon la formule cinq plus deux.

Aujourd'hui de cette tribune, nous appelons encore une fois la Fédération de Russie à cesser ces activités illégales et provocatrices et à relancer sans conditions préalables et sans plus tarder le processus de retrait de ses contingents et de ses armements, conformément aux engagements juridiques qu'elle a pris au titre du document final du Sommet de l'OSCE tenu à Istanbul en 1999 et à ses obligations en vertu du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Le retrait complet et inconditionnel des forces militaires étrangères du territoire de la République de Moldova facilitera indéniablement le processus de règlement du conflit en Transnistrie et permettra au pays de se reconstituer. Malgré les nombreux obstacles auxquels se heurte le processus de règlement, les autorités moldoves sont déterminées à trouver une solution politique au conflit prolongé et exogène dans l'est de la République de Moldova, dans le cadre des négociations en vue d'un règlement tenues selon la formule cinq plus deux. Pour nous, il est crucial que cette solution soit fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldova, tout en accordant un statut spécial à la Transnistrie, tel que stipulé dans les documents pertinents de l'OSCE.

Je voudrais à présent parler brièvement de l'objectif d'intégration européenne, qui sous-tend le programme de réforme de mon pays, en particulier grâce à la mise en oeuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne. Notre objectif, en alignant la République de Moldova sur les normes et les principes de l'Union européenne et en mettant la législation nationale moldave en harmonie avec la législation européenne, est de rapprocher notre pays de l'Union européenne et de garantir la viabilité du processus de modernisation.

Notre coopération avec l'Union européenne porte sur de nombreux domaines et revêt plusieurs dimensions, notamment l'ouverture d'un dialogue politique intensif et constructif, la création d'une vaste zone de libre-échange, la promotion d'une coopération intersectorielle et l'inventaire des possibilités de collaboration dans le cadre du Partenariat oriental. En termes économiques, l'accord d'association constitue un grand pas en avant pour la République de Moldova, l'Union européenne étant devenue le principal partenaire commercial du pays. Plusieurs résultats positifs ont été obtenus qui facilitent le commerce dans des secteurs clés, notamment en renforçant la compétitivité de nos biens et services, et en créant de nouvelles possibilités pour les producteurs locaux. Je suis convaincu que la mise en oeuvre de l'accord d'association est l'option la meilleure et la plus viable pour assurer la prospérité et le développement durable de la République de Moldova, et qu'elle rendra irréversible la voie de l'intégration à l'Union européenne.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement de mon pays de continuer à promouvoir le respect de la Charte des Nations Unies et de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Organisation des Nations Unies convenus au niveau international. Je voudrais également exprimer l'espoir que les initiatives lancées récemment pour renforcer les capacités de l'Organisation contribueront à l'obtention de meilleurs résultats en termes de développement et de paix et de sécurité internationales. Nous resterons fidèles aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies et nous emploierons à renforcer la capacité de l'Organisation pour assurer le respect du droit international.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Moldova de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pavel Filip, Premier Ministre de la République de Moldova, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Mia Amor Mottley, Première Ministre, Ministre de la sécurité nationale et de la fonction publique et Ministre des finances, des affaires économiques et de l'investissement de la Barbade

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre, Ministre de la sécurité nationale et de la fonction publique et Ministre des finances, des affaires économiques et de l'investissement de la Barbade.

M^{me} Mia Amor Mottley, Première Ministre, Ministre de la sécurité nationale et de la fonction publique et Ministre des finances, des affaires économiques et de l'investissement de la Barbade est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Mia Amor Mottley, Première Ministre, Ministre de la sécurité nationale et de la fonction publique et Ministre des finances, des affaires économiques et de l'investissement de la Barbade, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Mottley (Barbade) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M^{me} Maria Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, et en particulier d'être la quatrième femme depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, il y a 73 ans, à recevoir le grand honneur d'accéder au poste de Présidente de l'Assemblée générale.

Toutefois, je voudrais faire une pause à ce stade, car je suis venue ici avec un discours que je ne peux pas prononcer étant donné les événements qui se sont produits au cours des dernières 24 heures dans le monde dans lequel nous vivons et qui ne peuvent être ignorés. Ces événements comprennent le passage d'une tempête tropicale dans mon propre pays et qui, alors que nous pensions qu'elle nous avait évités, a entraîné en quelques heures des inondations qui ont frappé bon nombre de nos communautés; le passage de cette même tempête sur notre pays frère, Sainte-Lucie; un tremblement de terre au large de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Dominique ce matin, qui n'a pas touché la terre ferme mais qui a déstabilisé ces îles; un séisme et un tsunami au large de l'Indonésie plus tôt dans la journée; et un typhon qui s'apprête à s'abattre sur les habitants du Japon. Ces phénomènes sont une source de grande

préoccupation parce que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est très différent de celui que nous avons connu.

Je me demande, qu'est-ce que ça peut faire? L'année dernière, le Premier Ministre de la Dominique s'est exprimé à cette tribune quelques jours à peine après le passage d'un ouragan si violent que le qualifier d'ouragan de catégorie 5 serait injuste à l'égard de ce que la population de la Dominique a vécu (voir A/72/PV.19). L'Assemblée a entendu mon collègue, le Premier Ministre d'Antigua, parler plus tôt du fait que plus de 140 milliards de dollars de dommages ont été causés à la région des Caraïbes par ces systèmes météorologiques. Je demande donc aujourd'hui aux interprètes de faire preuve d'indulgence à mon égard, car il m'est impossible de prononcer un discours axé sur autre chose que notre réalité dans les Caraïbes, dans les îles du Pacifique et dans le monde dans lequel nous vivons.

En tant que chefs de gouvernement, nous avons demandé à la communauté internationale d'aborder ces questions, tant dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques qu'à l'approche de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans le contexte de changements climatiques qui se traduisent par un réchauffement pouvant atteindre 2°C. Mais il y a deux jours, lors du One Planet Summit, un graphique a été montré qui me hante depuis 48 heures. Ce graphique illustre le sort du monde en cas de dépassement des seuils critiques de réchauffement de 3°C et moins, de 3°C à 5°C, et de plus de 5°C. En cas de réchauffement de 3°C et moins, scénario vers lequel nous nous dirigeons maintenant en raison de notre incapacité à prendre des mesures énergiques, l'Arctique, l'Antarctique et le Groenland, ainsi que les îles coralliennes et leurs habitants - les habitants de la région dont je suis originaire - courent un danger terrible.

Pour nous, il s'agit de sauver des vies; pour d'autres, il s'agit de sauvegarder des profits. Nous sommes arrivés au stade où nous demandons à la communauté internationale de reconnaître que ce qui est en jeu ne se réduit pas à un simple débat théorique. Il ne s'agit pas juste des profits des multinationales. Les preuves sont claires et nettes : ce sont les vies et les moyens de subsistance de nos populations qui sont en jeu.

Je demande à l'Assemblée, comment pouvons-nous nous contenter d'écouter discours après discours

sur le problème? Combien d'autres discours devons-nous encore écouter avant de nous rendre compte que des accords sont nécessaires pour financer les efforts de lutte contre les changements climatiques, ainsi que pour limiter nos émissions? Nous ne pouvons accepter une hausse des températures de 2°C, car une telle hausse signifierait une élévation du niveau de la mer de 1,5 à 2 mètres pour nos îles. Pour des îles comme la nôtre, une grande partie de l'économie repose sur les côtes. La communauté internationale doit commencer à comprendre ce que sera notre situation d'ici la fin du siècle. Les questions de migrations et de sécurité deviendront de plus en plus pressantes dans ce monde si nous ne mettons pas un terme à nos émissions croissantes.

Je ne suis donc pas venue ici aujourd'hui pour parler d'un large éventail de questions. Il y a ceux qui souhaiteraient que je parle de dénucléarisation, et notre voix sera entendue sur cette question, car la déclaration que j'avais initialement prévue de faire sera distribuée. Certains souhaiteraient que nous parlions également d'une question qui affecte gravement notre communauté - les maladies chroniques non contagieuses - et nous en parlerons dans d'autres forums, car ces maladies touchent un citoyens sur quatre dans notre pays. Il y a ceux qui voudraient que je parle aussi du reclassement des pays à revenu intermédiaire à un statut qui nous a fait perdre l'accès au financement, ce qui, ironie du sort, limite notre capacité d'adapter notre environnement, nos économies et nos sociétés pour faire face aux changements climatiques et à leurs aléas.

Mais lorsque nous avançons ces arguments au fil des forums, nous nous heurtons à des visages sévères et convaincus que notre revenu par habitant - comme si c'était là le véritable facteur déterminant la façon dont les gens mangent, se déplacent et dorment - est suffisant pour que nous n'ayons maintenant plus besoin d'avoir accès au financement nécessaire pour protéger notre population des pires ravages des tempêtes, tremblements de terre et incendies qui nous frappent. Je demande à la communauté internationale de s'arrêter un instant et de réfléchir. Comme nous l'avons appris lorsque nous nous sommes rendus à San Francisco, il y a deux semaines, pour le Sommet mondial d'action pour le climat, le temps nous est véritablement compté.

Nous prendrons les décisions qui s'imposent à l'échelle nationale. Nous nous sommes engagés à interdire les plastiques à usage unique et le polystyrène expansé à compter d'avril 2019. Nous allons essayer de devenir d'ici 2030 un pays n'utilisant plus les

combustibles fossiles. Mais que signifie cela dans le cadre d'un monde qui n'est pas disposé à mettre en place le financement nécessaire pour pouvoir arrêter les pires aspects des changements climatiques? Que signifie cela pour les personnes qui doivent dépendre du Fonds vert pour le climat parce que le revenu par habitant de leur pays ou leur capacité de satisfaire les besoins de leur population n'existent tout simplement pas? S'agit-il d'un environnement stérile, ou bien d'un environnement qui reconnaît que dans ce monde, puissants ou petits, nous devons nous protéger les uns les autres?

En tant que petit État, nous avons l'habitude d'être parfois traités comme si nous n'existions pas. C'est ce qui s'est produit lorsque l'atténuation des risques liés aux services de banque correspondante est devenue d'actualité ces dernières années, comme s'il était possible de couper une région de l'accès au commerce et de s'attendre qu'elle puisse payer pour les biens et les services, en dépit du fait que ses banques ne peuvent plus avoir de relations avec les banques à l'extérieur de ses frontières. La seule fois où des personnes avaient été traitées ainsi auparavant, c'était au siècle précédent, lorsqu'on isolait les lépreux du reste de la population. Mais les pays qui viennent ici, à l'Organisation des Nations Unies, en tant que pays souverains commencent à se demander si nous vivons maintenant dans un monde où les puissants manœuvrent pour transformer la majorité en laquais. Ou est-ce encore le monde qui nous avait été promis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, un monde qui défend le respect de la dignité de tous?

Nous, en tant que petits États, avons besoin d'un couloir de stabilité. Nous n'avons tout simplement pas la marge de manœuvre nous permettant de résister aux chocs des crises économiques et financières internationales. Nous n'avons pas la capacité de résister aux chocs climatiques, ni celle de maîtriser la nature omniprésente des maladies chroniques non transmissibles. Tels sont les éléments qui nous déstabilisent. Mais à cela s'ajoute l'élimination de la police d'assurance qu'est l'Organisation des Nations Unies, une organisation qui n'est peut-être pas bien connue de nos citoyens, ou dont le nom n'est pas très populaire, mais une organisation sans laquelle, cependant, nous n'aurions pas pu réaliser les progrès que nous avons obtenus s'agissant de la réduction de la mortalité post-infantile, des milliards de personnes sauvées de la pauvreté absolue, ou de la création par le monde de zones de paix; nous espérons que notre région des Caraïbes sera toujours l'une de ces

zones de paix, contrairement aux siècles précédents, lorsqu'elle était devenue un champ de bataille.

L'Organisation des Nations Unies est importante pour nous. Elle protège les petits, elle freine les grands et elle nous donne la capacité de pouvoir planifier dans ce couloir de stabilité. Lorsque le multilatéralisme nous est enlevé, que nous reste-t-il et qui d'autre va nous protéger? Qui nous écouterait, et dans quelle instance pourrions-nous nous adresser non seulement aux gouvernements du monde, mais aussi aux peuples du monde? Car ce qui est clairement requis à présent, c'est un changement de comportement, afin que nous puissions enrayer la folie qui se produit actuellement et rétablir la gouvernance mondiale pour contrer les mesures unilatérales de nombreux protagonistes.

Nous nous demandons ce que nos citoyens pensent du fait que nous devons venir ici, année après année, et lancer le même appel, année après année. Nous venons ici de la Barbade et nous parlons de l'embargo contre le peuple de Cuba - année après année - presque comme si c'était pour la forme. Mais ce n'est pas une simple formalité pour les habitants de La Havane ou de Santiago. Nous parlons de différends territoriaux mais nous ne voyons pas de grands progrès à leur propos. Cela peut être tolérable pour certaines choses, mais cela ne saurait être acceptable pour le problème des changements climatiques. Il s'agit d'une question de vie ou de mort pour nous.

Nous sommes ici bien conscients qu'à bien des égards, le monde d'aujourd'hui ressemble au monde d'il y a 100 ans - le monde dans lequel vivaient mes grands-parents, avec sa concentration de richesse, ses inégalités et une tendance au nationalisme et à la xénophobie. Et à quoi cela a-t-il abouti il y a 100 ans? Cela a mené à deux guerres mondiales et à une bombe atomique. Je le répète, cela a mené à deux guerres mondiales et à une bombe atomique. Certains pourraient dire que ce sont ces guerres qui ont mené à la création de l'Organisation des Nations Unies, parce que les circonstances à l'époque ont obligé les nations à se mettre d'accord, ce qu'elles n'auraient peut-être pas fait autrement.

Je prie vraiment pour que ce monde n'ait pas besoin de connaître une plus grande calamité ou davantage de pertes en vies humaines pour comprendre ce qui est requis de chacun d'entre nous, tandis que nous intervenons, investis de la confiance des peuples que nous représentons et qui exigent une action décisive. Nous ne sommes pas censés tout réaliser. Le Talmud dit que nous ne sommes même pas tenus de terminer le

travail, mais que nous ne sommes pas libres de nous en dispenser. Nous, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, avons besoin que le monde réexamine l'engagement à un changement de température ne dépassant pas 1,5°C, car un réchauffement de 2°C est calamiteux. Nous avons besoin d'un financement exclusivement consacré au développement, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, qui mentionne les petits États insulaires en développement. Nous avons besoin que le monde se rende compte que le graphique indiquant les points de basculement ne doit pas servir à renforcer notre plus grande crainte, à savoir que le monde pense qu'il peut se passer de nous. Car c'est ce que nous ressentions il y a un siècle et même avant.

Je soulève la question de la même manière que je comprends que nos principes doivent rester constants. Il y a 52 ans, le premier Premier Ministre de la Barbade était à cette tribune et il a formulé un principe qui nous lie encore aujourd'hui, à savoir que, à la Barbade, dans la conduite de nos relations internationales, nous serons les amis de tous et les satellites de personne (voir A/PV.1487). Cela reste absolument notre principe, mais le monde dans lequel nous vivons n'est plus celui qui existait lorsqu'il a fait ces observations. Le témoin a été passé d'un dirigeant à un autre, mais le moment est venu pour nous, dans cette salle et dans mon pays, de prendre conscience que le témoin doit être tenu fermement, car les tempêtes, les tsunamis, les ouragans, les séismes et les incendies menacent de nous l'enlever. Je prie pour que l'Organisation des Nations Unies se rende compte que l'année 2020 arrivera dans 15 mois seulement et qu'il y aura un point de non-retour.

Il ne s'agit pas d'un film de science-fiction. Ce n'est pas un dessin animé. Et si j'avais jamais pensé que c'était un fantasme, ce qui s'est produit ces 24 dernières heures dans différentes régions du monde m'a rappelé que ce n'était pas le cas. Je quitte cette ville en écourtant mon voyage pour pouvoir rentrer dans mon pays. D'aucuns pourraient dire que, malgré les inondations, nous avons eu de la chance que la tempête tropicale Kirk ne fasse pas davantage de dégâts. Il y a deux semaines, à San Francisco, c'était Isaac. Je dis simplement que nous ne pouvons pas planifier nos activités, ni celles de nos populations, sur la base de la chance. Il faut que ce soit sur la base d'une politique générale et d'actions décisives, mais avant toute chose sur la base de la compassion et de l'empathie. Je demande au monde de faire une pause – une simple pause – et ensuite prenons la décision appropriée, parce que l'enjeu ne concerne plus les gouvernements. Il concerne les êtres humains.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre, Ministre de la sécurité nationale et de la fonction publique et Ministre des finances, des affaires économiques et des investissements de la Barbade de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

Mme Mia Amor Mottley, Première Ministre, Ministre de la sécurité nationale et de la fonction publique et Ministre des finances, des affaires économiques et des investissements de la Barbade est escortée de la tribune.

Allocution de M. Ricky Nelson Houenipwela, Premier Ministre des Îles Salomon

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre des Îles Salomon.

M. Ricky Nelson Houenipwela, Premier Ministre des Îles Salomon, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ricky Nelson Houenipwela, Premier Ministre des Îles Salomon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Houenipwela (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis, au nom de mon gouvernement et du peuple des Îles Salomon, de transmettre nos salutations les plus chaleureuses à la Présidente et aux membres de l'Assemblée générale. Nous félicitons chaleureusement la Présidente pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je suis convaincu qu'elle dirigera avec compétence nos débats au cours de la présente session. Je l'assure de l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation pendant la durée de son mandat. Je salue et remercie également son prédécesseur, S. E. M. Miroslav Lajčák, pour la manière remarquable dont il a dirigé les travaux de la session précédente, et nous le remercions pour son leadership.

Les Îles Salomon se joignent également aux autres membres pour pleurer la perte du regretté Kofi Annan, ancien Secrétaire général et digne fils du Ghana et de l'Afrique. Nous saluons son immense contribution au travail de l'Organisation. Le regretté Kofi Annan était un vrai dirigeant mondial.

Je me félicite du thème choisi pour la présente session. Il reflète le but ultime que cet organe s'efforce d'atteindre. « Faire de l'ONU une organisation pour

tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables » est en effet un thème fort. Il fait allusion à un monde uni, avec des responsabilités et des chances égales. Il évoque aussi la nécessité d'être unis pour parvenir à la paix et à la tranquillité entre toutes les nations et tous les peuples.

La mise en œuvre des objectifs de développement durable du Programme 2030 exige un partenariat mondial harmonisé, et la réalisation de ces objectifs exige des efforts concertés de toutes les parties prenantes pour mobiliser toutes les ressources disponibles. Le Programme 2030 reconnaît qu'en agissant ensemble, nous pouvons vaincre les inégalités qui nous touchent aujourd'hui, qu'elles soient d'origine humaine ou naturelle. Les objectifs évoquent également le Préambule de la Charte des Nations Unies, qui formule avec conviction notre mission de réaffirmer la foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine et dans l'égalité des droits des hommes et des femmes et des nations, grandes et petites. Le Préambule énonce clairement le principe de l'universalité pour tous les peuples et toutes les nations, quelle que soit leur taille.

Malheureusement, le monde est entré dans une ère où les fondements et les forces du multilatéralisme sont remis en question et sapés par les positions et les manœuvres unilatérales des États. Nous avons assisté à une multiplication de mesures isolationnistes de la part de certains pays, ce qui les a amenés à revenir sur leurs engagements pris au titre de divers traités et cadres internationaux. L'ONU nous permet de consolider notre détermination collective et notre solidarité pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable, ainsi que le respect des droits de l'homme et de l'état de droit.

Les Îles Salomon réaffirment leur volonté d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Pour ce faire, nous avons incorporé ces objectifs dans notre stratégie nationale de développement pour la période 2016-2035. Nous nous félicitons également de l'examen à mi-parcours des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement. J'espère que les résultats de cet examen imprimeront l'élan nécessaire pour, à l'avenir, revitaliser le cas particulier des petits États insulaires en développement. L'examen doit également veiller à ce que tous les partenaires et parties prenantes, ainsi que les petits États insulaires en développement, s'attaquent plus

efficacement aux problèmes auxquels ils sont confrontés et tirent pleinement parti des possibilités offertes par des partenariats véritables et durables. Les Îles Salomon reconnaissent que la réalisation des objectifs de développement durable sera une tâche ardue et complexe. Cependant, c'est un chemin que nous devons gravir. Nous nous félicitons de toute l'assistance et de tout l'appui que nous avons reçus de nos partenaires de développement dans le cadre de cette cause.

Cette année, les Îles Salomon ont rempli, pour la deuxième année consécutive, deux des trois critères pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Le Comité des politiques de développement a recommandé que les Îles Salomon soient retirées de la liste des PMA. Le Conseil économique et social a également recommandé que cet organe examine et approuve notre reclassement en conséquence.

Mon gouvernement se félicite de ce rapport et de ses recommandations, mais je dois souligner qu'en tant qu'État sortant d'un conflit, les Îles Salomon devront élaborer des politiques macroéconomiques et financières prudentes et appropriées afin de continuer à remplir les seuils établis pour les indicateurs sur lesquels repose la recommandation de reclassement. J'espère donc vivement que l'Assemblée donnera aux Îles Salomon l'occasion d'évaluer correctement les effets potentiels du retrait de la catégorie des PMA sur les secteurs clés qui soutiennent notre économie. Il faudra également élaborer une stratégie prévisible et réalisable qui nous mettra sur une trajectoire ascendante continue. Je demande au système des Nations Unies de nous appuyer dans ces évaluations et dans l'élaboration de stratégies appropriées qui pourraient nous aider à aller de l'avant avec audace et confiance.

Le Gouvernement des Îles Salomon respecte le processus de reclassement, qui repose sur un système fondé sur des règles convenues, et il s'efforcera de sortir de la catégorie des PMA. Toutefois, toute évaluation appropriée et pertinente du pays doit être bien conçue, exhaustive et consultative. Comme les États Membres le savent, retirer les petits États insulaires en développement de la catégorie des PMA ne permettra pas à ces derniers de renforcer leurs points faibles. À cet égard, nous sommes heureux d'apprendre qu'une équipe spéciale a été créée pour assurer une transition sans heurt aux petits États insulaires en développement de la catégorie des PMA.

Bien que nous, aux Îles Salomon, ne soyons pas menacés par une invasion armée, nous sommes

continuellement envahis par un ennemi commun, que la communauté internationale appelle les changements climatiques. De nos jours, les changements climatiques constituent la plus grande menace à laquelle l'humanité est confrontée. Pour nous, dans les îles du Pacifique, cette menace est existentielle. Les phénomènes météorologiques extrêmes qui résultent des changements climatiques signifient que les Îles Salomon - comme d'autres pays insulaires du Pacifique et, comme nous venons de l'entendre, les Caraïbes - sont de plus en plus vulnérables aux catastrophes naturelles très sévères. La menace de la hausse du niveau de la mer, ainsi que l'inondation et la salinisation des terres arables et la destruction de la biodiversité, en partie causées par le réchauffement des océans et l'acidification, sont des éléments qui suscitent des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire et augmentent le risque de conflits potentiels.

Face à cette menace, les Îles Salomon appellent de leurs vœux un leadership mondial collectif en matière de lutte contre les changements climatiques et un engagement renforcé pour des résultats positifs lors de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Katowice (Pologne) cette année. Les Îles Salomon se joignent aux autres États insulaires du Pacifique pour exhorter vivement les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre à prendre des mesures urgentes pour réduire ces émissions nocives : les réduire maintenant, ou regretter plus tard. Dans le cadre du dialogue en cours sur le défi climatique, il convient d'envisager sérieusement d'apporter un soutien financier approprié aux petits États insulaires en développement pour faire face à leurs pertes et aux dommages résultant des effets destructeurs des changements climatiques.

Dans leurs efforts pour réduire leur dépendance à l'égard des combustibles fossiles et respecter leurs engagements nationaux, les Îles Salomon restent déterminées à passer à l'utilisation des énergies renouvelables. Au nom de mon gouvernement et du peuple des Îles Salomon, je remercie nos partenaires, notamment la Banque mondiale, le Fonds vert pour le climat, le Fonds de coopération pour le développement économique de la Corée, le Bureau australien d'aide au développement et la Banque asiatique de développement, pour leur aide financière et leur appui au projet de développement hydraulique sur le fleuve Tina. Une fois achevé, ce projet couvrira environ 80 % des besoins en électricité d'Honiara, notre capitale. Par

ailleurs, je me félicite de l'assistance bilatérale fournie par les Gouvernements italien, espagnol, autrichien et luxembourgeois aux petits États insulaires en développement du Pacifique, y compris les Îles Salomon, pour financer des projets d'énergie renouvelable. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre ces partenariats au cours des prochaines années.

Une infrastructure adéquate et de qualité est une condition préalable à une croissance économique positive et inclusive. Les investissements dans les projets d'infrastructure ont un impact positif sur la majorité de la population et améliorent l'accessibilité aux biens et services, tant privés que publics. À cet égard, les Îles Salomon remercient le Gouvernement et le peuple japonais de l'aide qu'ils ont apportée à la mise en œuvre du développement transformateur grâce aux grandes infrastructures d'Honiara, notamment les routes principales, le port maritime et la modernisation proposée de l'aéroport international de la ville. L'ouverture du deuxième aéroport international, à Munda, et les câbles sous-marins en fibres optiques sont également des infrastructures qui changent la donne. Le peuple et le Gouvernement salomonais sont reconnaissants à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande de leur précieuse assistance.

Les Îles Salomon ont bénéficié de la coopération Sud-Sud dans le cadre de programmes de renforcement des capacités avec des pays tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Fidji et Cuba, notamment la possibilité d'explorer d'autres opportunités novatrices, comme les solutions pharmaceutiques. La population des Îles Salomon est éternellement reconnaissante à tous les partenaires de développement pour leurs partenariats authentiques et durables. À l'avenir, nous collaborerons et intensifierons nos efforts.

En tant que grand État océanique, la question de la conservation et de la gestion rationnelle des ressources océaniques est une priorité importante pour les Îles Salomon. Nous nous engagerons activement sur les questions relatives à la gestion des océans. En ce qui concerne la gestion des océans en haute mer, mon gouvernement se félicite de la tenue récente de la première conférence intergouvernementale chargée de négocier un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Un résultat positif sous la forme d'un cadre

juste et équitable prouvera une fois de plus la pertinence de l'Organisation et sa capacité à rassembler.

Au niveau régional, les Îles Salomon souscrivent à l'initiative du Pacifique bleu, qui définit le contexte de l'élaboration de nos priorités régionales. Nous pensons que le maintien du bien-être des océans doit être une priorité clef, comme le reconnaît l'objectif de développement durable no 14. La reconstitution des stocks de poissons, l'application de mesures de gestion fondées sur des données scientifiques ainsi que la surveillance, le contrôle et la mise en œuvre ne sont que quelques-unes des mesures que les Îles Salomon encouragent par des accords nationaux et régionaux.

Au niveau national, j'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que nous en sommes aux dernières étapes de l'élaboration d'une politique océanique qui rationalisera et améliorera l'harmonisation et l'application de toutes les lois et politiques relatives aux océans. L'élaboration de la politique nationale est un engagement volontaire que nous avons annoncé à la Conférence sur les océans, tenue l'an dernier.

Les questions de sécurité sont devenues plus complexes. Elles comprennent désormais des activités qui vont au-delà des définitions traditionnelles. Certaines d'entre elles incluent désormais de nouvelles menaces telles que les changements climatiques, la cybercriminalité et la criminalité transnationale organisée, entre autres. Il est donc plus important que jamais de travailler plus étroitement et de concert avec la communauté internationale pour répondre à ces préoccupations et menaces en matière de sécurité.

Cette année, nous avons été témoins d'un engagement constructif en faveur d'une meilleure gestion des relations dans la péninsule coréenne. L'ONU doit continuer de veiller à ce que la prévention et le règlement des conflits demeurent un élément central de ses activités, conformément à la Charte des Nations Unies.

Les Îles Salomon reconnaissent que la stabilité au Moyen-Orient est essentielle à la paix mondiale. Un Moyen-Orient pacifique mènera à un monde prospère. Les Îles Salomon continuent également d'appeler au règlement pacifique du conflit israélo-palestinien et appuient une solution des deux États.

Dans le Pacifique, les préoccupations en matière de sécurité sont dictées par des facteurs externes, la sécurité humaine et les défis posés par les changements climatiques. Conscients de l'importance de l'évolution

de la situation en matière de sécurité, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique se sont engagés à tirer parti de la plateforme positive établie par la Déclaration de Biketawa. Cela a abouti à l'adoption, plus tôt ce mois, de la Déclaration de Boe lors du récent sommet du Forum des îles du Pacifique, tenu à Nauru. Alors que nous nous employons sans cesse à réaliser la paix dans le monde, la nécessité de s'engager activement dans le maintien de la paix subsiste.

Bien que petites, les Îles Salomon contribuent à l'instauration de la paix et de la sécurité mondiales grâce à leur participation au programme de maintien de la paix des Nations Unies. À ce jour, les Îles Salomon ont fourni 12 officiers à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Elles sont déterminées à accroître leur participation aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Conscients du rôle important des missions de maintien de la paix des Nations Unies, nous appelons les États Membres à travailler de concert pour faire en sorte que la viabilité des programmes des Nations Unies ne soit pas compromise par des déficits de financement. Ayant bénéficié de la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon, mon pays reconnaît à sa juste valeur l'importance des missions de maintien de la paix.

Des ressources suffisantes sont nécessaires pour préserver la paix. Je suis sûr que la communauté internationale en est également consciente. En effet, les Îles Salomon ont bénéficié du Fonds pour la consolidation de la paix, approuvé par la Commission de consolidation de la paix en novembre 2017. Grâce aux ressources fournies par le Fonds pour la consolidation de la paix, nous avons pu faciliter le dialogue entre un large éventail de parties prenantes sur des questions essentielles, notamment la réforme agraire, le développement rural, les questions frontalières et la participation des jeunes et des femmes.

Conscientes de la complexité et de l'évolution constante de la situation et des réalités en matière de sécurité mondiale, les Îles Salomon appellent de nouveau à une réforme inclusive du Conseil de sécurité, qui permettrait d'étendre la compétence du Conseil à des priorités non traditionnelles en matière de sécurité. Il faut donner voix au chapitre aux petits États insulaires en développement en leur réservant un siège dans la catégorie des membres non permanents du Conseil.

Outre les changements climatiques, la plus grande menace qui pèse sur les îles du Pacifique émane des maladies non transmissibles. Environ 70 à 80 % de tous

les décès dans le Pacifique, pour la plupart prématurés, peuvent être attribués aux maladies non transmissibles. Dans le Pacifique, notamment les Îles Salomon, la forte prévalence des maladies non transmissibles se traduit par une charge économique pour les systèmes de soins de santé. Les deux tiers des lits de l'Hôpital national de référence d'Honiara, notre capitale, sont occupés par des patients atteints de maladies non transmissibles. Compte tenu du fardeau que les maladies non transmissibles font peser sur la productivité de la population des Îles Salomon et des possibilités qui ne sont pas exploitées en raison de la nécessité de s'occuper de personnes atteintes de ces maladies, cette question est une source de vives préoccupations sur le plan socioéconomique pour une économie aux ressources humaines limitées. Dans les Orientations de Samoa, la communauté internationale a déjà reconnu les défis auxquels les petits États insulaires en développement sont confrontés en raison des maladies non transmissibles. Le moment est venu d'agir.

Alors que nous disons qu'il ne faut laisser personne de côté, nous continuons d'exclure Taïwan et de contredire nos propres principes en laissant de côté les 23 millions d'habitants de ce pays. La mise en œuvre des objectifs du développement durable exige un partenariat mondial unifié. Taiwan est prête, disposée et capable de participer et de contribuer à un large éventail de programmes de fond des Nations Unies dans l'intérêt de l'humanité. Les Îles Salomon continuent d'appeler à la participation de Taiwan aux travaux des organes spécialisés des Nations Unies, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation de l'aviation civile internationale. Taïwan est la vingt-deuxième économie mondiale et à ce titre, doit participer à la formulation de solutions mondiales dans les différentes instances internationales. Je suis convaincu que Taïwan a beaucoup à apporter grâce à son expérience et à ses capacités technologiques. Si nous voulons mettre l'accent sur les responsabilités partagées et promouvoir des sociétés pacifiques, équitables et durables, nous devons donner une chance à Taiwan et à ses 23 millions d'habitants. En dépit des contributions apportées par Taiwan au bien-être des citoyens du monde, nous continuons de faire fi du droit de Taiwan à l'autodétermination. Le moment est venu pour l'Assemblée de reconnaître dûment Taïwan en tant que membre légitime de la famille des nations.

Il importe que les puissances administrantes des territoires non autonomes et toutes les organisations

compétentes honorent les engagements qu'elles ont pris en vertu de la Charte et de la Déclaration de 1960 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. À cette fin et conformément à l'Accord de Nouméa signé en 1998, les Îles Salomon se félicitent du référendum libre et régulier qui se tiendra en Nouvelle-Calédonie le 4 novembre. Les Îles Salomon réaffirment que les principes des droits de l'homme sont universels, indivisibles et interdépendants et doivent être abordés de façon équitable. Tous les États ont le devoir moral et la responsabilité de défendre, de respecter et de promouvoir les droits de l'homme et le cas échéant, de prendre des mesures préventives, de protection et punitives s'agissant des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits.

Les Îles Salomon reconnaissent et respectent la souveraineté de l'Indonésie sur ses frontières territoriales. Mon gouvernement s'engage à collaborer avec le Gouvernement indonésien dans des domaines d'intérêt commun, notamment les droits de l'homme en Papouasie et en Papouasie occidentale.

Les Îles Salomon sont attachées aux principes de la bonne gouvernance et de la transparence. Nous avons adopté une loi anticorruption qui vise à éliminer le fléau de la corruption au sein de notre société à tous les niveaux. En outre, notre Parlement a adopté une loi sur la protection des dénonciateurs d'abus, qui accorde une protection adéquate à ceux qui portent les questions liées à la corruption à l'attention des autorités compétentes. Les Îles Salomon sont également attachées aux principes et aux processus démocratiques. Par ailleurs, nous sommes engagés à organiser des élections libres et régulières au début de 2019.

Les Îles Salomon croient fermement à l'action collective. Nous sommes de fervents partisans du multilatéralisme. Par conséquent, nous sommes solidaires de tous les membres de l'Assemblée – le multilatéralisme par excellence. Sans les Nations Unies, nous ne pourrions pas faire entendre notre voix en tant que petit pays insulaire. Notre voix serait étouffée par d'autres voix plus fortes. Nous attendons toujours beaucoup de l'Organisation. Il faut des ressources suffisantes pour les programmes et les projets qui ont un impact sur les citoyens. L'Organisation des Nations Unies n'est pas parfaite, mais les Îles Salomon continuent de bénéficier des avantages qu'apportent la coopération sur les questions mondiales promues par l'ONU. Nous sommes convaincus que les principes et les valeurs qui ont conduit à la création de l'ONU demeurent pertinents.

Faire de l'ONU une organisation pour tous ne signifie pas seulement en parler dans la salle de l'Assemblée générale. Il nous incombe à tous de veiller à ce que les mesures que nous prenons individuellement et collectivement soient perçues comme contribuant à faire de l'ONU une organisation pour tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre des Îles Salomon de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ricky Nelson Houenipwela, Premier Ministre des Îles Salomon, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Khurelsukh Ukhnaa, Premier Ministre de la Mongolie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Mongolie.

M. Khurelsukh Ukhnaa, Premier Ministre de la Mongolie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Khurelsukh Ukhnaa, Premier Ministre de la Mongolie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ukhnaa (Mongolie) (*parle en mongol; texte anglais fourni par la délégation*) : D'emblée, je tiens à féliciter chaleureusement M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Elle peut compter sur le plein appui et la pleine coopération de ma délégation dans l'exercice de ses lourdes responsabilités.

Aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation, nous vivons dans un monde plat et interdépendant. Notre vie est en grande partie numérisée et notre mode de vie est dans une large mesure influencé par les progrès technologiques. En dépit de cette évolution, le monde est confronté à de multiples défis, notamment les conflits, la pauvreté, la faim et les inégalités. Je suis donc heureux de représenter mon gouvernement à ce débat général, qui examinera des questions relatives à l'objectif de faire de l'ONU une organisation pour tous et de réaliser un monde plus pacifique, équitable et durable.

Au cours des 73 années écoulées, l'ONU a tendu la main et prêté assistance à tous les États Membres dans le cadre de ses activités visant à promouvoir diligemment la paix, la justice et l'entente mondiale. Par conséquent, au titre du Programme de développement durable à

l'horizon 2030, il est opportun que les Nations Unies s'emploient, dans le droit fil des principes fondateurs de l'Organisation, à aider chaque personne dans les États Membres. La Mongolie apprécie l'esprit d'initiative dont le Secrétaire général António Guterres fait preuve par le truchement des réformes qu'il propose pour renforcer les efforts communs déployés par les États Membres afin de ne laisser personne de côté. Nous soutenons ses entreprises de réforme de l'architecture de paix et de sécurité, qui ont pour but de donner plus de poids aux activités de prévention et de médiation et de faire en sorte que les opérations de maintien de la paix soient plus rentables, de même que ses initiatives tendant à repositionner le système des Nations Unies pour le développement, de manière à réformer l'Organisation pour la rendre plus efficace, coordonnée, transparente et responsable.

D'après un rapport de l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, on estime que les dépenses militaires mondiales ont atteint 1 700 milliards de dollars en 2017. Cela représente non seulement une hausse par rapport à l'année précédente, mais aussi le plus haut niveau de ces dépenses depuis la fin de la guerre froide. La course aux armements ne montre aucun signe de ralentissement, et la situation qui règne dans certaines régions est instable en raison de la dégradation des conflits. La mise à profit des progrès technologiques dans les conflits armés fait que la situation mondiale est plus dangereuse que jamais. La Mongolie a toujours eu pour position de principe que les conflits devaient être réglés pacifiquement et par le dialogue. Sur la base de cette philosophie pacifique, qui trouve son origine dans notre mentalité nationale et nos convictions religieuses, nous souscrivons systématiquement aux initiatives de paix et de sécurité proposées à l'Assemblée générale et dans d'autres instances et nous nous efforçons d'être un Membre responsable de l'Organisation.

En ce qui concerne les initiatives menées par la Mongolie, pour démontrer qu'elle contribue à la paix et à la sécurité au niveau mondial et régional, il me suffit de mentionner les résolutions sur la Semaine du désarmement, observée du 24 au 30 octobre tous les ans depuis 1978; la Déclaration sur le droit des peuples à la paix, adoptée en 1984; et la proclamation de mon pays comme État exempt d'armes nucléaires en 1992, statut que nous continuons de garantir. Les Mongols ont un dicton selon lequel « il vaut mieux donner une aiguille en temps de disette qu'un chameau en période d'opulence » – ou, comme on le dit en français, « c'est dans le besoin que l'on reconnaît ses amis ». Les

Mongols essaient toujours d'aider les autres nations et peuples quand ceux-ci sont dans le besoin ou en quête de paix et de stabilité. Il nous est ainsi arrivé, après la guerre de Corée, d'amener des centaines d'orphelins de la République populaire démocratique de Corée en Mongolie, où nous les avons élevés. Ces dernières décennies, nous avons tendu la main autant que nous avons pu à différents pays confrontés à des catastrophes naturelles et à des actes de terrorisme, tout en fournissant une aide au développement à des pays de la région et en partageant notre modeste expérience de la transition démocratique.

Cette année, nous célébrons le soixante-dixième anniversaire du maintien de la paix des Nations Unies, qui a apporté une immense contribution à la paix et à la sécurité mondiales. La Mongolie s'est associée à cet effort pour la première fois en 2002, avec l'envoi d'observateurs militaires non armés, et a commencé à déployer des contingents en 2006. Aujourd'hui, nous sommes fiers de nos soldats, que la communauté internationale salue pour leur approche robuste, calme et adaptée du maintien de la paix. Déjà l'un des 30 pays qui fournissent le plus de contingents, et l'un des premiers pays en nombre de soldats déployés par habitant, la Mongolie envisage de rehausser sa participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et adhère totalement à l'initiative du Secrétaire général concernant l'action pour le maintien de la paix.

La tâche consistant à remédier aux problèmes de sécurité en Asie du Nord-Est fait partie de nos grandes priorités de politique étrangère et a une incidence directe sur notre sécurité et notre développement. La Mongolie a suivi de près et accueilli avec satisfaction la récente évolution positive dans la péninsule coréenne, notamment le sommet intercoréen et les autres réunions bilatérales au sommet, qui ont imprimé un élan important au renforcement de la confiance et à l'instauration de la paix et de la sécurité en Asie du Nord-Est. Cela dit, nous ne nous contentons pas d'observer le processus; nous essayons également d'y contribuer. Depuis les années 80, nous menons constamment une politique destinée à lancer un mécanisme de dialogue en Asie du Nord-Est. Ces efforts ont abouti au Dialogue d'Oulan-Bator sur la sécurité en Asie du Nord-Est, conférence internationale qui se tient chaque année depuis 2014. Le Dialogue est en train de devenir un mécanisme ouvert et inclusif qui rassemble à la fois des responsables gouvernementaux et des représentants des milieux universitaires de tous les pays de la sous-région. Les thèmes de discussion couvrent un large éventail de question, dont la sécurité,

l'énergie, les infrastructures, le développement vert et les possibilités de coopération humanitaire, entre autres.

L'Asie est l'une des régions du monde les plus exposées aux catastrophes. Nous soutenons activement la coopération régionale afin de renforcer la résilience, de réduire les risques et d'améliorer l'efficacité des activités de prévention. Dans ce cadre, nous avons proposé une initiative dont l'objectif est d'établir en Mongolie la plateforme de réduction des risques de catastrophe en Asie du Nord-Est. La proposition a été examinée aux conférences du Dialogue d'Oulan-Bator sur la sécurité en Asie du Nord-Est et à la deuxième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, tenue avec succès à Oulan-Bator en juillet. Elle a été chaleureusement accueillie par les pays de la région, qui appuient sa mise en œuvre. Les Mongols estiment que les voisins sont semblablement disposés et partagent les mêmes intérêts. Déterminée à développer des partenariats stratégiques avec ses deux grands voisins, la Mongolie suit leurs initiatives au niveau régional et s'efforce de collaborer avec eux de toutes les manières possibles. Nous avons récemment proposé d'engager des initiatives pour faciliter les voyages des nationaux des pays situés le long du couloir « une Ceinture, une Route », et de créer un prix de la paix, de la prospérité, du progrès et des promesses pour les jeunes diplomates et universitaires de ces pays.

Il ne fait aucun doute que nombre des conflits armés, des rivalités, des insurrections et des attentats terroristes qui nous posent problème aujourd'hui sont le fait du choc des civilisations et des religions. La Mongolie est l'une des rares nations dont l'histoire ne comporte pas de guerre religieuse ou ethnique. Le grand Empire mongol, établi il y a 812 ans, était régi par un droit écrit et codifié. Il était véritablement un lieu de liberté religieuse, où chrétiens, musulmans, confucianistes et bouddhistes étaient traités sur un pied d'égalité et vivaient ensemble sans le moindre conflit idéologique. En somme, l'héritage de tolérance religieuse et de respect dans l'Empire mongol, qui s'étendait sur un territoire immense, est très instructif pour le monde d'aujourd'hui. Plus récemment, durant la guerre froide au XX^e siècle, nous avons travaillé à ce que les Bouddhistes du monde entier s'expriment d'une seule voix pour soutenir la paix dans le monde par l'intermédiaire de la Conférence bouddhiste d'Asie pour la paix, créée en 1969, qui a obtenu des résultats tangibles dans la lutte contre les divisions idéologiques.

Nous percevons aujourd'hui un besoin pressant de mécanismes de dialogue efficaces, comme la Conférence bouddhiste, qui bénéficie du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Nous sommes par conséquent déterminés à redonner de la vigueur à nos activités au niveau régional et international. À cet égard, en tant que centre régional reliant les pays d'Asie du Nord-Est et d'Asie centrale, nous annonçons, à cette tribune, notre intention d'accueillir la conférence sur la liberté religieuse en Mongolie en mars 2019. Nous avons bon espoir que notre initiative apportera une contribution constructive aux évolutions nouvelles en matière de culture de paix et de tolérance religieuse et de liberté dans le monde.

La Mongolie a été l'un des premiers pays à adopter les objectifs de développement durable au niveau national, avec l'adoption de sa propre Vision 2030 pour le développement durable, en février 2016. Conformément à cette Vision, la Mongolie aspire, d'ici à 2030, à consolider sa gouvernance démocratique, préserver son équilibre écologique, éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et se classer parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur. Mon gouvernement prend des mesures importantes pour assurer la cohérence entre les objectifs de développement durable et les politiques nationales de développement mises en œuvre auparavant et les traduire en plans et programmes à court et moyen termes. Afin de financer le développement, un programme d'investissement a été adopté dans le droit fil du plan d'action du Gouvernement. En outre, des indicateurs associés aux objectifs de développement durable ont été élaborés à l'issue de consultations multipartites et seront adoptés sous peu.

La Mongolie a connu une reprise économique accompagnée d'une accélération des échanges commerciaux avec l'étranger, d'investissements accrus et d'un excédent budgétaire au cours des deux années écoulées. Néanmoins, la croissance économique mongole, qui dépend beaucoup du secteur minier et qui est très vulnérable aux prix des produits de base, tend à être instable et à présenter des risques pour ce qui est de garantir l'affectation de ressources financières à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, particulièrement durant les années où les prix des produits de base sont à la baisse. En outre, mon gouvernement rencontre aussi des difficultés pour faire en sorte que chaque citoyen bénéficie de la croissance économique. Par exemple, après la récente croissance économique, le chômage a légèrement reculé, mais pas la pauvreté. Nous prenons donc des mesures pour

réduire les différences de revenu et la pauvreté dans tous les plans sectoriels et programmes publics pertinents, tout en compilant une base de données complète des ménages à faible rémunération et en appuyant les partenariats public-privé. Afin de régler les problèmes de façon globale, le programme national de réduction de la pauvreté et du chômage sera lancé sous peu.

Cette année, nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme – document marquant dans l'histoire des droits de l'homme. Conformément aux idéaux inscrits dans la Déclaration, la Mongolie a accompli des progrès remarquables dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Ces dernières années, on a attaché une importance particulière à la promotion de l'égalité des sexes, à la protection des droits des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à la lutte contre la traite des êtres humains et les stupéfiants et à la défense de la liberté de parole et d'expression. Pendant la période 2016-2018, la Mongolie a siégé pour la première fois au Conseil des droits de l'homme. Cela a été un honneur pour nous de contribuer aux efforts mondiaux de protection et de promotion des droits de l'homme. Chacun a droit à un ordre social et international où les droits et les libertés énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme puissent être pleinement réalisés.

À la suite de la Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants, adoptée en 2016, les États Membres ont continué de travailler de manière constructive sur la question des migrations. Nous comptons que le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières sera adopté à Marrakech (Maroc) en décembre, à la date historique qui marquera le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et qu'il constituera un document précieux pour protéger les droits de tous les migrants. Ces deux dernières décennies, le monde a vu plus de personnes déplacées que jamais. Ce phénomène n'a pas épargné mon pays, faiblement peuplé et situé sur les plateaux de l'Asie du Nord-Est.

Nous devons composer avec un volume élevé de migration interne et externe, cela pour diverses raisons, parmi lesquelles le chômage et la pauvreté. Du fait qu'un grand nombre de citoyens ont quitté la campagne pour rejoindre les villes depuis les années 90, en 2017, 45 % de notre population totale vivait dans la capitale, Oulan-Bator, avec une croissance annuelle nette de 22,3 %. Entre autres conséquences sociales, il s'ensuit de la pauvreté,

du chômage, un accès insuffisant aux services de santé et une importante pollution de l'air dans la capitale par rapport à d'autres zones. Les citoyens mongols ont un haut niveau d'études. Le fait que le deuxième plus gros poste budgétaire de l'État ait été celui de l'éducation en 2018 démontre la détermination du Gouvernement à donner la priorité au renforcement des ressources humaines. Toutefois, l'accès aux écoles à une éducation de qualité ne tient pas toujours le rythme de la croissance démographique, des taux d'urbanisation et des normes éducatives modernes. Si le nombre d'élèves par classe dans les écoles et les crèches a décliné avec la densité démographique dans les zones rurales, l'inverse est vrai pour les centres urbains. J'ai été troublé d'entendre à l'une de mes réunions publiques à Oulan-Bator, l'an dernier, que l'enfant de 10 ans d'un citoyen devait rentrer chez lui à pied par des rues sombres à 21 heures, l'hiver, alors que la température avait chuté entre -20°C et -25°C, après la troisième période quotidienne de son école qui n'offre pas de service d'autobus.

Le Gouvernement mongol planifie et met en œuvre des politiques et des programmes qui visent à répondre efficacement, d'ici à 2030, aux difficultés rencontrées par les personnes qui habitent la capitale, y compris le manque de place dans les crèches, le fait que la plupart des écoles de banlieue doivent fonctionner sur trois périodes par jour, la surpopulation des hôpitaux destinés aux familles et les effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé des personnes, ainsi que le problème du chômage à Oulan-Bator, sachant que la ville compte un tiers des chômeurs du pays. En outre, environ 5% de notre population active travaille à l'étranger, et ce pourcentage va croissant. Il nous faut donc prendre des mesures complètes pour régler les problèmes concernant les soins de santé, l'assurance sociale et la double citoyenneté, et améliorer l'environnement juridique connexe.

Les changements climatiques sont un autre défi d'importance pour l'humanité aujourd'hui, aux côtés des questions de paix, de sécurité et de développement. L'Accord de Paris sur les changements climatiques a été ratifié par 179 pays. Cependant, le taux de réalisation est en-deçà des attentes, et les États Membres ne s'acquittent toujours pas comme ils le devraient de leurs responsabilités. Par conséquent, nous accueillons avec satisfaction et appuyons l'initiative bienvenue du Secrétaire général de convoquer le sommet de 2019 sur le climat pour passer en revue les engagements au titre de l'Accord de Paris. Le réchauffement de la planète et les changements climatiques touchent toutes les nations,

et ils se font sentir plus intensément dans le contexte du développement économique et social des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et de petits États insulaires en développement. À cet égard, je tiens à souligner que, sur l'initiative et sous la direction de la Mongolie, le Groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral a été créé à Oulan-Bator et est devenu pleinement opérationnel en mai. Le Groupe, toute première organisation internationale à représenter les 32 pays en développement sans littoral, conduira des recherches sur les politiques et mènera des projets faisables pour remédier aux problèmes communs et protéger les intérêts et les positions de ces pays en vue d'augmenter leur aptitude à tirer profit du commerce international. J'ai bon espoir que les membres maintiendront leur coopération et leur appui aux activités du Groupe de réflexion, comme ils l'ont fait par le passé.

En Mongolie, où les conditions météorologiques extrêmes prévalent tandis que le pays est principalement tributaire de l'extraction minière et de l'agriculture, la portée, la fréquence et l'impact des catastrophes – séismes, désertification, érosion des sols et feux de forêt – ont crû ces dernières années. Je veux profiter de cette occasion pour informer l'Assemblée que, durant la Semaine du climat des Nations Unies, ma délégation projettera un documentaire intitulé *Blue Gold*. Nous proposons ce documentaire aux membres non seulement pour montrer les effets dévastateurs des changements climatiques en Mongolie mais aussi pour tirer la sonnette d'alarme au sujet de conséquences similaires qui se manifestent ailleurs et demander instamment que des mesures de protection soient prises.

Pour terminer, de cette tribune de l'ONU, j'appelle à l'unité entre les nations dans un esprit de confiance mutuelle et de conscience de nos responsabilités dans l'intérêt de la génération actuelle mais aussi des générations futures, et à œuvrer en faveur de sociétés pacifiques, équitables et durables.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Mongolie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Khurelsukh Ukhnaa, Premier Ministre de la Mongolie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Simon Coveney, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires

étrangères et du commerce, en charge des questions liées au Brexit, de l'Irlande.

M. Coveney (Irlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale se réunit cette semaine alors que nous marquons le centième anniversaire du regretté Nelson Mandela d'Afrique du Sud et que nous sommes en deuil de Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'ONU récemment décédé. Tous deux étaient de grands dirigeants d'Afrique dont l'attachement personnel aux valeurs et aux principes du multilatéralisme était inébranlable – nous devrions y réfléchir et, idéalement, nous en inspirer, en particulier en ces temps d'instabilité mondiale où l'on remet ouvertement en question l'approche même de la prise de décisions internationale qui forme le socle de cette institution. L'Irlande est honorée qu'on lui ait demandé de co-animer le processus de facilitation avec les États Membres qui a produit la déclaration politique adoptée lundi au Sommet de la paix Nelson Mandela (résolution 73/1). Nelson Mandela et Kofi Annan étaient admirés et aimés dans mon pays. Afin de rendre hommage à leur héritage, nous devons nous engager à nouveau à œuvrer activement pour une culture de paix, de tolérance et de respect de la dignité humaine à l'échelle mondiale. N'est-ce pas fondamentalement ce à quoi l'ONU devrait travailler aujourd'hui? Ne pouvons-nous pas nous lancer le défi de mettre à profit le Sommet de la paix et cette semaine à l'Assemblée générale pour faire tout notre possible, avec le courage et l'humilité dont Mandela et Annan étaient capables, en vue de bâtir le genre de monde qu'ils imaginaient et pour lequel ils se battaient? En vérité, nous devons faire bien mieux que ce nous faisons actuellement, pour nous montrer à la hauteur des aspirations qu'ils incarnaient.

Géographiquement, l'Irlande est une petite île au bord occidental de l'Europe mais, en Irlande, nous nous voyons comme une île située au centre du monde, avec une diaspora mondiale qui est plus de 10 fois plus nombreuse que notre population sur notre territoire. Nous avons appris que, dans un monde interdépendant, les problèmes de notre temps ne respectent pas les frontières géographiques. De toute évidence, trouver des solutions relève à présent d'une responsabilité partagée et, qu'on soit une petite île polynésienne ou une super puissance, nous respirons tous le même air. Ce sentiment de responsabilité partagée oriente la manière dont l'Irlande voit le monde et le rôle que nous essayons d'y jouer. Il y a près d'un siècle, l'Irlande est devenue un État indépendant, échappant ainsi à toute une histoire de colonialisme. La nôtre est loin d'être unique, mais c'est

une histoire dont nous espérons qu'elle nous permet, en Irlande, de comprendre la situation de tant de pays représentés dans cette salle. Comme l'ONU elle-même, nous sommes nés d'un conflit. Cela a façonné la manière dont nous voyons le monde et nos responsabilités actuelles en tant que citoyens du monde. Notre statut de Membre de l'ONU a joué et continue de jouer un rôle majeur dans notre développement. Non seulement nous soutenons un ordre équitable et fondé sur des règles pour les affaires internationales, mais nous existons, survivons et prospérons grâce à lui. Nous ne voyons rien de viable qui puisse se substituer à cette conception.

Concernant le maintien de la paix, le désarmement, le développement durable, les changements climatiques, la nutrition, les droits de l'homme et l'aide humanitaire, nous nous efforçons de transformer nos déclarations en actes, et d'accroître les fonds et l'appui que nous fournissons aux structures multilatérales. Même si le système a ses défauts et doit toujours être amélioré et modernisé, l'Irlande est convaincue qu'il n'y a pas d'autre moyen de saisir vraiment les possibilités communes et de faire face comme il convient aux menaces qui se posent à nous tous. Pour l'Irlande – comme, je le crois, pour beaucoup de petits États Membres –, le multilatéralisme renforce l'indépendance, la confiance en soi et la sécurité, au lieu de les affaiblir. Si, comme l'Irlande, on a foi dans le multilatéralisme, il est temps de se battre pour lui dans tout le système des Nations Unies, y compris, si c'est nécessaire, en s'opposant aux pays puissants qui jouent traditionnellement un rôle de chef de file dans cette institution. Nous ne pouvons certainement pas – et je ne le ferai jamais – défendre une logique selon laquelle l'engagement multinational revient à renoncer à la direction nationale ou à perdre de l'influence sur la scène internationale. Nous avons besoin urgemment d'une force mondiale qui galvanise un appui mondial par la force argumentative, plutôt que la force économique ou militaire, et qui permette de trouver des solutions à nos problèmes collectifs pour relever le niveau de vie de chacun, en particulier les plus défavorisés. Nous devons commencer à croire en un monde où la solidarité soit aussi importante, sinon davantage, que la souveraineté – un monde où nous vivions à l'abri, et non dans l'ombre, les uns des autres.

Nous avons besoin – et nous devons exiger, je crois, durant des semaines comme celle-ci – que les grandes puissances des Nations Unies, et en particulier celles qui sont traditionnellement indispensables, bien qu'imparfaites, soient des forces pour le bien dans le monde entier, et qu'elles assument donc un rôle

directeur, positif et ouvert sur l'extérieur. Sans cela, en vérité, j'ai peur pour l'avenir de la stabilité mondiale, et j'ai peur pour l'avenir de l'ONU dans le travail qu'elle doit accomplir – un travail qui ne peut jamais être fait ailleurs ou remplacé par une collaboration bilatérale transactionnelle où les puissants dominent la prise de décisions et où les décisions ne sont plus basées sur la force argumentative, la compassion ou la générosité, mais sur des situations où les États sont contraints de choisir un camp, dans la crainte, peut-être, de se mettre à dos les forts et les puissants ou, dans certains cas, de perdre le bénéfice d'un traitement de faveur s'ils n'apportent pas leur soutien. L'Irlande ne souhaite pas que soit diminué le rôle joué par les principaux acteurs et appuis financiers des Nations Unies. En même temps, nous demanderons toujours une place pour tout le monde sur la scène et une atmosphère qui encourage la liberté de parole et une pensée nouvelle, même si elle est parfois controversée. Les fondements de l'ONU cèderont, sans l'inclusivité et la générosité de pensée qui y ont pris racine au fil de décennies d'expérience. Ce sont parfois les plus petits États qui ont les réponses aux plus grands problèmes.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas être complaisants au sujet des réformes institutionnelles requises pour accroître autant que possible la légitimité et la pertinence de l'ONU dans un monde qui évolue rapidement. L'Irlande salue les efforts du Secrétaire général et se réjouit des mesures prises par l'Assemblée générale en ce qui concerne la réforme, mais la mise en œuvre de ces réformes sera ce qui mettra vraiment notre réussite à l'épreuve. L'Irlande tient particulièrement à ce qu'une réforme réussie du système des Nations Unies pour le développement vise à mieux appuyer la mise en œuvre des objectifs de développement durable. C'est pourquoi, plus tôt ce mois-ci, mon gouvernement a promis de verser plus de 1 million de dollars à l'appui de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, en complément du solide soutien financier que l'Irlande a l'obligation de continuer d'apporter aux fonds, programmes et organismes des Nations Unies.

Toutefois, les réformes à l'ONU doivent aller au-delà du niveau directorial et structurel. Les organes politiques de l'Organisation doivent également rattraper leur retard sur le reste du monde. Tel est particulièrement le cas du Conseil de sécurité. L'Irlande est claire sur la nécessité d'élargir la composition du Conseil. Beaucoup d'endroits du monde sont soit insuffisamment représentés au Conseil, soit, dans certains cas, nullement

représentés. La sous-représentation historiquement injuste de l'Afrique en particulier doit être rectifiée pour qu'une voix africaine équitable puisse s'exprimer dans les décisions du Conseil qui concernent le continent africain, où une grande partie de l'attention des Nations Unies sera appelée dans les décennies à venir. Nous le savons. Nous voulons également qu'il soit envisagé de confier un rôle précis aux petits États insulaires en développement. L'impact croissant des changements climatiques, que nombre d'orateurs avant moi ont mentionné, sur les considérations relatives à la paix et à la sécurité internationales ajoute du poids à cette demande.

Néanmoins, ce n'est pas seulement la composition du Conseil de sécurité qu'il faut examiner de près. La menace ou l'emploi du veto demeure un sérieux obstacle au travail du Conseil mais aussi à celui de l'ONU dans son ensemble. Bien trop souvent, l'exercice du droit de veto a conduit à abandonner de façon choquante certaines des populations les plus vulnérables de notre planète. L'incapacité du Conseil de sécurité à prendre des mesures pour empêcher les atrocités de masse trahit les victimes et sape la crédibilité de l'Organisation. L'histoire nous jugera durement à ce sujet. Je suis vraiment convaincu que la réforme politique du Conseil se traduirait inévitablement par un plus grand sentiment de participation, de responsabilité et d'appropriation chez tous les Membres de l'ONU. Cela ne serait sûrement que positif pour le fonctionnement de l'ONU, de façon plus générale. Beaucoup disent que les gens comme moi et d'autres perdent leur temps à appeler à la réforme du Conseil de sécurité car les grandes puissances ne la permettraient jamais. C'est peut-être le cas, mais si la force de l'évidence et de l'argument signifient quelque chose dans la salle du Conseil, l'Irlande continuera d'essayer de bâtir une coalition en faveur du changement.

Nous avons certes besoin de nouvelles structures, mais il nous faut aussi faire le meilleur usage des structures existantes et, bien sûr, chercher à les améliorer. La justice pénale internationale, où il y a eu un basculement irréversible et – j'espère – significatif en faveur de l'application du principe de responsabilité, est un bon exemple à cet égard. C'est un fait qu'il est particulièrement pertinent de rappeler, au vingtième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

La justice et l'application du principe de responsabilité sont toujours une meilleure option que la vengeance, l'impunité ou l'amnistie. Nous avons

enregistré des avancées importantes en ce qui concerne la violence sexiste et sexuelle en permettant que les actes de violence sexuelle soient jugés comme des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des faits de génocide. Je me réjouis que nous soyons témoins d'un renforcement de la justice universelle au-delà de la politique de puissance et des intérêts géopolitiques. Je suis heureux de signaler que, plus tôt ce mois-ci, l'Irlande a ratifié les Amendements au Statut de Rome de la Cour pénale internationale relatifs au crime d'agression, adoptés à Kampala. J'ai déposé hier notre instrument de ratification auprès du Secrétaire général.

L'Irlande se félicite du niveau d'ambition qui anime le nouveau programme de désarmement du Secrétaire général. Nous espérons que ce programme sera un tournant pour remédier aux difficultés qui se posent actuellement dans les processus de désarmement et de maîtrise des armements.

L'Irlande est fière du rôle historique qu'elle a joué dans l'élaboration du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires au siècle dernier. Ce Traité montre ce que les États peuvent accomplir ensemble dans un esprit de paix et de coopération. Toutefois, nous avons également la responsabilité de rester ambitieux dans la démarche visant l'élimination totale des armes nucléaires. J'espère que nos efforts visant à promouvoir l'adoption du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires continueront de refléter cela.

Comme beaucoup dans cette salle, l'Irlande est profondément préoccupée par l'utilisation persistante d'armes explosives dans des zones densément peuplées, en temps de conflit armé, partout dans le monde. Les populations civiles continuent de payer le plus lourd tribut aux conflits armés. Nous devons redoubler d'efforts pour donner suite à l'appel lancé par le Secrétaire général pour que nous relevions ce défi de manière plus globale que nous l'avons fait jusqu'à présent. Nous demandons encore à la République populaire démocratique de Corée de respecter ses obligations découlant des résolutions applicables du Conseil de sécurité et de ses engagements internationaux et d'abandonner tous ses programmes d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive et de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible. Nous accueillons avec satisfaction les progrès accomplis en ce sens.

Le multilatéralisme de l'Irlande est profondément ancré dans notre attachement au maintien de la paix des Nations Unies. Notre contribution aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies occupe une

place à part dans le cœur des Irlandais. Cette année marque le sixantième anniversaire de la participation de l'Irlande aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Au cours des six dernières décennies, des dizaines de milliers d'Irlandaises et d'Irlandais ont porté des casques bleus ou des bérets bleus dans des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en particulier dans des missions déployées en Afrique et au Moyen-Orient. Notre Premier Ministre a dit ici à l'ONU, en juillet, que nous sommes aussi fiers de nos Casques bleus que de la harpe ou du trèfle à quatre feuilles, les symboles de l'Irlande. Aujourd'hui, plus de 500 membres de la force de défense irlandaise – des hommes et, je suis heureux de le dire, de plus en plus de femmes – sont déployés au Moyen-Orient et en Afrique dans six missions des Nations Unies.

Les activités humanitaires et de développement des Nations Unies sont centrales dans l'engagement de l'Irlande au sein de l'Organisation. Néanmoins, nous sommes conscients de l'obligation que nous avons de faire davantage. Nous avons réaffirmé notre détermination à atteindre l'objectif, fixé par l'ONU, de consacrer 0,7% de notre revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2030 – l'année même que le monde a choisi pour réaliser la promesse des objectifs de développement durable. Toutefois, dans les faits, cela signifie que l'Irlande devra augmenter sa contribution au développement pour la faire passer annuellement d'un montant de 750 millions d'euros à 2,5 milliards d'euros au cours des 10 à 12 années à venir. Nous sommes ambitieux en ce qui concerne la coopération de l'Irlande au service du développement international, mais nous devons aussi être réalistes quant à nos capacités tandis que nous cherchons à augmenter notre contribution au maximum.

Mon pays a connu la faim et la famine. Nous avons connu la pauvreté. Cela dit, nous avons également connu la transformation – une transformation basée sur l'éducation, l'innovation et une société civile dynamique. Bien sûr, nos valeurs ne sont pas seulement celles de l'Irlande. Elles sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'avenir que veulent la plupart des personnes réunies dans cette salle. Nous savons que, pour faire advenir un monde pacifique, équitable et juste, nous devons respecter les droits fondamentaux de chacun. Le progrès économique ne peut pas être obtenu au détriment de l'égalité pour tous et de la protection des membres les plus vulnérables de nos sociétés. Nous ne devons pas nous payer de mots dans nos efforts destinés à autonomiser les femmes et

les filles. L'égalité des sexes ne peut pas être vue comme un cadeau à faire alors qu'il s'agit d'un moteur essentiel qui peut donner lieu à de véritables améliorations dans la vie de tant d'individus.

La nécessité de l'action collective pour faire face aux changements climatiques est un thème récurrent cette semaine et devient de plus en plus évident avec chaque mois qui passe. En tant qu'État insulaire, nous avons appris il y a des siècles que les eaux qui entourent notre île ne pouvaient pas dissuader des forces qui échappent à notre contrôle. L'isolement ne rime certainement pas avec la sécurité. Depuis que je me suis exprimé ici l'an dernier (voir A/72/PV.20), l'Irlande a connu son premier ouragan, né dans l'est de l'Atlantique, la vague de froid la plus sévère de son histoire et, cet été, la sécheresse la plus longue de mémoire humaine. Il faut cesser de nier les changements climatiques, et intensifier les mesures d'atténuation au phénomène et d'adaptation à ses effets. Aujourd'hui, les nations insulaires sont beaucoup plus nombreuses à devoir composer avec des problèmes qui ne sont pas de leur fait – changements climatiques, pollution et élévation du niveau des mers. Nous devons travailler de concert pour surmonter ces problèmes en tant que nations unies dans notre détermination à nous protéger nous-mêmes et à protéger notre mode de vie.

Plus généralement, on ne saurait trop insister sur l'ampleur des crises humanitaires avec quoi la communauté internationale est aux prises. Dans le monde, plus de 134 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire et de protection, principalement en raison des conflits. En tant que pays attaché aux principes humanitaires, nous maintiendrons notre contribution aux efforts déployés à l'échelle internationale pour alléger le fardeau des civils qui subissent les effets des conflits dans des endroits comme le Soudan du Sud, la République centrafricaine, la Syrie, le Yémen, la Palestine et, malheureusement, bien d'autres parties du monde.

Aujourd'hui, dans le monde, plus de 68 millions de personnes ont été déplacées de force, loin de leur foyer, et il y a plus de 25 millions de réfugiés transfrontières. Je suis parfaitement conscient qu'une vaste majorité des personnes déplacées se trouvent dans des pays qui connaissent déjà de hauts niveaux de vulnérabilité et de pauvreté et dont la générosité a pour effet que leurs ressources déjà très limitées sont mises à rude épreuve. L'Irlande continuera de soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil vulnérables. Cependant, je tiens à saluer particulièrement la générosité de

nombreux États et à souligner l'énorme fardeau qu'ils portent aujourd'hui – des États comme le Bangladesh, l'Éthiopie, l'Égypte, la Jordanie, le Kenya, le Liban, le Pakistan, la Turquie, l'Ouganda et beaucoup d'autres. Ces pays accueillent de très grands nombres de personnes déplacées par des conflits dans des régions voisines. Nous devons faire plus pour les aider.

Le Bangladesh compte aujourd'hui le plus grand camp de réfugiés du monde, où sont regroupées plus de 1 million de personnes. Durant l'année écoulée depuis que je me suis exprimé pour la dernière fois devant l'Assemblée générale, ce camp a absorbé des centaines de milliers de réfugiés rohingyas fuyant la violence épouvantable qui a cours dans l'État voisin qui est leur patrie. Il faut garantir aux Rohingyas un retour sûr, volontaire, digne et durable, et la communauté internationale doit insister pour qu'il soit mis fin à l'impunité concernant les terribles violences qui sont apparues au grand jour, et pour que le principe de responsabilité soit appliqué aux crimes qui ont été commis.

En raison de l'expérience irlandaise d'un conflit prolongé et inextricable, mais qui a débouché sur un règlement pacifique durable, le conflit israélo-palestinien et le manque de progrès sur un accord de paix sont pour moi et pour le Gouvernement irlandais une grande priorité de politique étrangère depuis de nombreuses années. La propre expérience de l'Irlande montre que même des conflits qui durent des décennies connaissent des tournants. Parfois ce tournant vient sans qu'on s'y attende, et parfois il se produit rapidement.

La paix est un processus, pas un moment. Pour porter ses fruits, ce processus demande un travail et un engagement inlassables. Nous avons certainement tous compris maintenant que les résultats forcés, avec des gagnants et des perdants, ne peuvent jamais former la base d'une paix durable. Tous mes déplacements au Moyen-Orient m'ont appris que la situation actuelle ne servait les intérêts d'aucun peuple, mais je sais également que ce sont les occupés qui portent le fardeau le plus lourd.

La construction de colonies exacerbe cet état de fait et compromet toujours davantage les perspectives de paix. Comme beaucoup, l'Irlande est très au fait de la menace qui pèse sur le petit village bédouin de Khan al-Ahmar et d'autres villages de Cisjordanie qui occupent une position stratégique. Je vais le dire très clairement : ce qui se passera là nous éclairera beaucoup sur le fait de savoir si nous pourrions compter sur un réel engagement

de la part des parties concernées par la négociation de la solution des deux États.

S'agissant de la situation à Gaza, elle est simplement intenable elle aussi, et les 1,9 million de personnes qui y vivent ont désespérément besoin que le blocus qui dure depuis une décennie prenne fin de telle sorte qu'elles puissent commencer à rebâtir des vies normales et que les adolescents rejettent les promesses tordues des radicaux et envisagent l'avenir avec de l'espoir. Elles ont également besoin que les pays qui financent les activités terroristes, le chaos et la mauvaise gestion à Gaza cessent leur ingérence malvenue sans plus attendre.

Quand je me suis rendu à Gaza, j'ai été frappé de voir combien les habitants y sont tributaires de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), à la fois pour qu'il réponde à leurs besoins élémentaires, comme l'éducation et les soins de santé, mais aussi pour savoir qu'ils ne sont pas oubliés. Ils ne sont pas oubliés par des pays du monde entier. Je suis fier que l'Irlande soutienne depuis si longtemps l'UNRWA, non seulement à Gaza mais également en Cisjordanie et dans toute la région, jusqu'en Jordanie et au Liban. L'Irlande maintiendra cette assistance, et nous avons relevé notre contribution à 7 millions d'euros pour cette année. J'espère qu'avant la fin de l'année nous augmenterons encore ce montant, compte tenu du manque de moyens.

Je déplore vivement que les États-Unis aient annoncé récemment qu'ils allaient réduire leur contribution au financement de l'UNRWA, et je prie ceux qui sont au pouvoir dans ce pays de réfléchir à nouveau aux conséquences de leur décision à cet égard. Il est peut-être nécessaire de réformer l'Office, mais cela devrait intervenir dans le contexte d'un accord de paix et avec un État palestinien opérationnel, à l'avenir. Couper le financement maintenant ne peut faire qu'ajouter aux pressions et aux difficultés, les réductions étant interprétées – localement, je n'en doute pas, sur le terrain – comme une punition collective visant les femmes et les enfants ainsi que les hommes.

Est-ce si difficile de comprendre qu'augmenter la misère des Palestiniens a pour seul effet de renforcer la position des radicaux, qui veulent empoisonner l'esprit des jeunes Palestiniens en colère et désespérés et déstabiliser les dirigeants politiques modérés qui sont attachés à une paix durable? Un peuple qui a été opprimé pendant des décennies ne peut pas être obligé par la force ou par des pressions à négocier dans la difficulté

et l'humiliation – l'âme humaine ne fonctionne tout simplement pas comme cela. Combien d'exemples nous faut-il pour comprendre la leçon? Sans espoir ni dignité, l'esprit se ferme aux compromis dont nous savons tous qu'ils sont nécessaires pour un règlement définitif et pour la paix.

Je crois qu'il y a une issue au Moyen-Orient, sous direction américaine, mais également avec l'appui et la participation d'autres pays capables d'aider à trouver un accord de paix entre des Israéliens qui exigent la sécurité, de façon bien compréhensible, et des Palestiniens qui rêvent de leur propre pays et État. Je sais que l'Irlande est un acteur modeste dans tout cela, mais nous continuerons de plaider honnêtement pour le progrès et la justice, en tant qu'amis tant d'Israël que de la Palestine.

Les États Membres savent que l'Irlande est un candidat fier et ambitieux à un siège au Conseil de sécurité pour les élections qui auront lieu en juin 2020. Nous faisons campagne depuis quelques mois auprès des États. Je m'excuse si nous avons été trop insistants. Nous, les Irlandais, sommes naturellement des bâtisseurs de ponts, qui parlent beaucoup, mais nous écoutons aussi, tout le monde, et nous nous employons à élaborer des solutions collectives à nos problèmes mondiaux. Nous sommes déterminés à entendre la voix de tous les États et à en tenir compte pour dégager un consensus et un but commun. Nous avons une pensée indépendante. Notre cheminement nous est propre et nous sommes étrangers à la partialité. Nous sommes ici pour servir les intérêts du plus grand nombre et soutenir les Nations Unies. Nous nous battons toujours pour un système multilatéral qui fonctionne pour tous, en particulier les petits et les faibles. Nous serons courageux lorsque l'ONU et tous ses Membres auront besoin de courage et d'esprit de décision de la part du Conseil. L'empathie, le partenariat et l'indépendance nous guideront.

L'Irlande est un petit pays ouvert d'esprit, à l'écoute, qui s'exprime d'une voix forte et indépendante pour promouvoir les valeurs dont j'espère que nous les partageons tous et qui sont de nature à porter cette institution vers l'avenir avec confiance et équité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Je donne maintenant la parole à S. E. M. Adel Ahmed Al-Jubeir, Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite.

M. Al-Jubeir (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) :
Tout d'abord, j'ai le plaisir de féliciter S. E. M^e María

Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je lui souhaite toute la réussite possible dans l'exécution de son mandat. Je tiens aussi à féliciter son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, Président de la session précédente, pour ses efforts. Je me dois également de saluer les efforts inlassables de S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU.

Le Royaume d'Arabie saoudite est fondé sur un grand héritage de principes et de constantes qui sous-tendent sa politique étrangère, au sommet desquels réside son ambition permanente de trouver des solutions pacifiques aux conflits, tout en empêchant leur escalade par des efforts de médiation visant à atteindre ce noble objectif. La meilleure illustration du rôle politique responsable joué par mon pays dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales est peut-être l'accord de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée, conclu récemment dans la ville de Djedda sous les auspices du Serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud. Cet accord a mis fin au conflit le plus ancien d'Afrique. Un autre exemple est la réunion historique tenue sous les auspices de mon pays entre les dirigeants de l'Érythrée et de Djibouti, qui avaient évité tout contact entre eux pendant 10 ans.

La question palestinienne demeure une question centrale pour mon pays et pour le monde islamique. Nous sommes convaincus que le peuple palestinien a le droit d'édifier un État palestinien indépendant à l'intérieur des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est comme capitale, conformément aux résolutions internationales et à l'Initiative de paix arabe. Nous réitérons notre appel à redoubler d'efforts sincères pour mettre fin à ce conflit, qui dure depuis plus longtemps qu'aucun dans la région.

Les milices terroristes houthistes soutenues par l'Iran continuent de lancer des missiles balistiques fabriqués et fournis par l'Iran en direction des villes saoudiennes; il y en a eu 199 à ce jour. Leurs activités visent à déstabiliser la sûreté et la sécurité de la navigation dans la région de Bab el-Mandab et dans la mer Rouge. Mon pays réaffirme son attachement à la nécessité d'un règlement politique de la situation au Yémen fondé sur les trois documents de référence, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, les résultats de la Conférence de dialogue national yéménite et la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité.

Nous continuerons à fournir et à faciliter tous les efforts humanitaires pour atténuer la catastrophe

que subit le peuple frère yéménite. Nous cherchons également à soutenir pleinement l'économie yéménite, notamment par le dépôt récent de 2 milliards de dollars à la Banque centrale du Yémen, qui a été ordonné par S. M. le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, Serviteur des deux saintes mosquées. L'aide humanitaire apportée par le Royaume d'Arabie saoudite au Yémen au cours des quatre dernières années s'élève à plus de 13 milliards de dollars.

Le terrorisme et l'extrémisme sont deux des principaux défis auxquels le monde entier est confronté. Notre région n'a pas été épargnée par le fléau des groupes terroristes. Dans ce contexte, nous réitérons notre appel en faveur d'une plus grande coopération internationale pour mettre fin au terrorisme sous toutes ses formes, couper ses sources de financement et punir ceux qui soutiennent les terroristes ou facilitent leurs activités de quelque manière que ce soit. Les efforts du Royaume d'Arabie saoudite à cette fin sont clairs pour tous. Mon pays a créé des institutions de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, à savoir le Centre mondial pour la lutte contre l'idéologie extrémiste, la Coalition islamique militaire pour combattre le terrorisme, qui regroupe plus de 40 États, et le Centre international pour la lutte contre le terrorisme, auquel mon pays a versé 110 millions de dollars.

L'Iran poursuit ses activités terroristes et continue de se comporter de manière agressive. Le Royaume d'Arabie saoudite exprime son appui à la nouvelle stratégie des États-Unis à l'égard de l'Iran, qui prévoit de s'attaquer sérieusement à ses programmes nucléaires et de missiles balistiques et à son soutien au terrorisme. Mon pays estime que, pour parvenir à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient, il est nécessaire de dissuader l'Iran d'exercer ses politiques expansionnistes et subversives. L'Iran a formé des milices terroristes armées et leur a fourni des missiles balistiques. Il a assassiné des diplomates et commis des actes d'agression contre des missions diplomatiques. En outre, l'Iran a provoqué des conflits interconfessionnels et s'est ingéré dans les affaires des pays de la région. Un tel comportement agressif constitue une violation flagrante de tous les pactes et traités internationaux, ainsi que des résolutions du Conseil de sécurité. C'est pourquoi l'Iran fait l'objet de sanctions internationales.

M. Arrocha Ruiz (Panama), Vice-Président, assume la présidence.

Dans le cadre de nos efforts résolus et continus pour lutter contre le terrorisme, mon pays, ainsi que

les Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn et la République arabe d'Égypte, a rompu tout contact avec l'État du Qatar, un État qui continue de soutenir le terrorisme, de parrainer des extrémistes et de diffuser un discours de haine dans ses médias, sans respecter ses obligations au titre de l'Accord de Riyad de 2013 et de l'Accord complémentaire de 2014, ce qui est inacceptable. Le Qatar a persisté dans ses pratiques, ne nous laissant pas d'autre choix que de le boycotter.

En cette huitième année de la crise syrienne, la situation humanitaire nous oblige tous à assumer nos responsabilités. Mon pays, dès le tout premier jour du déclenchement de la crise, a cherché à assister le peuple syrien pour l'aider à réaliser son ambition de vivre en sécurité sur son propre sol. À cet égard, nous réaffirmons la nécessité d'appliquer la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et de parvenir à une solution politique conforme aux principes énoncés dans le Communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie, convoqué à Genève (A/66/865, annexe). Le Royaume d'Arabie saoudite s'est employé à unir les groupes d'opposition syriens afin qu'ils puissent négocier avec le régime, garantir la sécurité, la stabilité et l'unité du pays et empêcher toute intervention étrangère ou tentative de partition du pays.

Le Royaume d'Arabie saoudite soutient la légitimité en Libye. Nous rappelons qu'il importe de respecter l'Accord politique de Skhirat pour résoudre la crise libyenne et appelons au maintien de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Libye. Nous soulignons notre appui aux efforts de l'ONU et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé.

Mon pays compte parmi les principaux donateurs en matière d'aide humanitaire et d'aide au développement. Le Royaume d'Arabie saoudite a contribué à hauteur de 3,7% de son produit intérieur brut, dépassant ainsi largement le pourcentage demandé par l'ONU, à savoir 0,7% du produit intérieur brut.

L'ordre international qui existe depuis des siècles est fondé sur le principe du respect de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays. Le respect des normes et des lois internationales est de la plus haute importance et n'est pas négociable. La souveraineté est une ligne rouge qui ne peut être franchie. Mon pays rejette toute ingérence dans ses affaires intérieures et toute forme de diktat de quelque pays que ce soit.

Le Gouvernement de mon pays, avec le ferme appui de S. M. le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, Serviteur des deux saintes mosquées, et du Prince héritier Mohammed Bin Salman Bin Abdulaziz Al-Saud, a placé son peuple au centre du développement. S'inspirant de la Vision 2030 du Royaume, mon pays a ouvert des portes à mes concitoyens pour qu'ils puissent se tourner vers l'avenir, et il a autonomisé les jeunes et cherché à tirer parti de leur esprit créatif. En outre, il a mis les technologies modernes au service du développement et les a utilisées pour faire de mon pays un environnement de premier plan propice à l'investissement.

Dans mon pays, les femmes ont une présence active à tous les niveaux. L'autonomisation des femmes est un objectif gouvernemental afin que celles-ci puissent avoir toutes les chances de contribuer au développement.

La mission du Royaume d'Arabie saoudite est fondée sur un partenariat véritable avec le monde, conduisant à un présent prospère et à un avenir radieux. Cela permettrait aux générations futures de vivre dans la sécurité, la stabilité et la paix. Nous souhaitons à l'Organisation de poursuivre avec succès la réalisation de ses nobles objectifs.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Je donne maintenant la parole à S. E. M. Péter Szijjártó, Ministre du commerce extérieur et des affaires étrangères de la Hongrie.

M. Szijjártó (Hongrie) (*parle en anglais*) :
L'histoire définit généralement certaines périodes par les principaux événements et phénomènes qui s'y produisent. Si vous posez la question de savoir quel événement ou quel phénomène l'histoire choisira pour identifier la période actuelle dans laquelle nous vivons, alors la réponse est assez évidente. L'histoire identifiera l'époque actuelle à travers le prisme des énormes vagues migratoires que nous connaissons à l'échelle mondiale. Ces énormes vagues migratoires représentent un risque important pour la sécurité un peu partout dans le monde. Elles ont déstabilisé plusieurs pays au cours des dernières années. Elles ont provoqué de sérieux débats politiques dans le monde entier. Elles portent avec elles la menace de la terreur et ses conséquences, qui sont plus graves que jamais - même dans les régions du monde qui n'ont jamais connu ce phénomène auparavant. Les vagues migratoires ne sont bénéfiques pour personne, certainement pas pour ceux qui doivent risquer leur vie pour se rendre ailleurs dans le monde, ni pour les pays qui doivent en fin de compte accueillir un grand nombre

de personnes venant de cultures différentes. Ces vagues migratoires massives ne conduisent qu'à la création de sociétés parallèles, avec de très graves conséquences sur le plan de la sécurité.

Je suis originaire d'un pays d'Europe centrale dont le territoire a vu défiler 400 000 migrants clandestins en 2015. Ces migrants ont violé nos frontières. Ils ont enfreint nos lois, et méprisé notre culture et notre mode de vie. Les migrants ont attaqué la police. Ils ont rejeté toute forme de coopération avec les autorités locales. Ils ont occupé des espaces publics et ils ont menacé des individus et des familles.

Nous, les Hongrois, avons une expérience directe de l'immigration clandestine - nous ne l'avons pas seulement vue à la télévision ou entendue évoquer par des conteurs. Nous en avons une expérience directe. C'est pourquoi, je peux dire aux délégations qu'il n'est pas étonnant qu'il y ait de grands débats à l'échelle mondiale sur la manière de gérer ce phénomène. Malheureusement, je dois dire à l'Assemblée que l'Union européenne n'a pas trouvé de réponse à ce défi. Elle a très mal réagi : au lieu de mettre l'accent sur la manière d'arrêter les flux migratoires, l'Union européenne s'est concentrée sur la manière d'encourager et de gérer ces flux. Il s'agit essentiellement d'une politique d'invitation et d'encouragement en faveur de nouvelles vagues migratoires.

Comme les États Membres le savent peut-être, l'Union européenne a voulu introduire un système de quotas obligatoires pour répartir les migrants entre ses États membres. La Hongrie fait partie des pays qui ont rejeté cette approche et ont ensuite été victimes de chantage et de sanctions. L'approche de l'Union européenne en matière de migration s'est avérée très infructueuse et néfaste. Si nous examinons les années récentes en Europe, nous constatons qu'il y a eu plus de 30 attaques terroristes majeures depuis 2015, commises par des personnes issues de l'immigration. Plus de 300 personnes ont été tuées et plus de 1 000 autres blessées. C'est un phénomène que l'Europe n'a jamais connu auparavant.

Les institutions européennes à Bruxelles n'ont pas arrêté de dire qu'il était impossible d'arrêter la migration, mais ce n'est pas vrai. La vérité est que les vagues migratoires peuvent être stoppées; nous, les Hongrois, l'avons prouvé avec l'aide de plusieurs pays d'Europe centrale, comme la République tchèque, la Slovaquie et la Pologne. Nous dépensons plus d'un milliard d'euros pour construire une clôture à notre

frontière sud et nous y avons posté des policiers et des militaires. Nous avons prouvé que, oui, il est possible d'arrêter les vagues migratoires et qu'il est possible de protéger les frontières des pays que j'ai mentionnés. Tout récemment, le Ministre italien de l'intérieur a essayé de mettre fin aux vagues migratoires sur la route maritime. Au lieu d'être félicité, il a été critiqué très sévèrement, comme l'a été la Hongrie.

Sur la base des expériences de ces dernières années, les efforts internationaux doivent viser à arrêter les flux migratoires et à mettre fin aux politiques qui encouragent de nouvelles vagues migratoires. Ces vagues sont nocives et doivent cesser immédiatement. En ce qui concerne le droit international, les organisations internationales doivent préciser très clairement que la migration n'est tout simplement pas un droit humain fondamental. Ce n'est pas un droit fondamental de choisir un pays où l'on aimerait vivre et, pour y arriver, de violer plusieurs frontières et d'ignorer les lois nationales et internationales. Ce n'est pas un droit humain fondamental.

Malheureusement, à l'instar de certains fonctionnaires de l'Union européenne, les fonctionnaires des Nations unies ont fait valoir une perspective erronée, présentant la migration un droit humain fondamental. Mais ce n'est pas vrai, ce n'est pas le cas. Malgré les récents événements mondiaux qui ont prouvé que la migration est un phénomène dangereux et défavorable qui pose de graves problèmes de sécurité dans de nombreuses régions du monde, des responsables de l'ONU ont tendu à présenter la migration comme une source de prospérité, d'innovation et de richesse mondiale. C'est comme si la migration était la meilleure chose qui soit arrivée à l'humanité, mais c'est une allégation fautive et tendancieuse. C'est pourquoi la Hongrie s'oppose fermement à cette position.

L'Organisation des Nations Unies se prépare actuellement à approuver le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Je peux dire aux États Membres que c'est la pire chose que l'ONU puisse faire pour relever le défi que pose la migration. Malheureusement, l'ONU se prépare à commettre le même genre d'erreur que celle commise par l'Union européenne. Ce n'est pas sans raison que les États-Unis ont quitté le processus de négociation dès le début et que le Gouvernement hongrois a également décidé de s'en dissocier, car nous n'approuvons pas le principe du pacte mondial sur les migrations. Nous rejetons le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et

régulières, et nous ne participerons pas au mécanisme d'approbation. Comme nous l'avons dit, nous ne considérons absolument pas qu'il s'agit d'une obligation.

Le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est un document fortement biaisé, partial, qui penche clairement en faveur de la migration. C'est pourquoi il est très dangereux et causera beaucoup de tort au monde en encourageant de nouvelles vagues migratoires massives et illégales. Nous sommes en profond désaccord avec l'approche fondamentale sur laquelle repose le pacte mondial sur les migrations, qui tente de décrire la migration comme si elle constituait l'avenir de notre monde interdépendant, faisant de tous des pays d'origine, de transit et de destination. La Hongrie ne veut appartenir à aucune de ces catégories; nous pensons exactement le contraire, que la communauté internationale doit respecter la souveraineté de chaque pays.

La communauté internationale doit respecter le droit des États de faire de la sûreté et de la sécurité de leurs propres citoyens une priorité, et la communauté internationale doit respecter le droit des pays de décider des personnes qu'ils autoriseront ou non à entrer sur leur territoire. Tous les pays, toutes les nations ont le droit de décider avec qui ils veulent vivre. La communauté internationale devrait - et doit - aider les pays à préserver leur patrimoine historique, religieux et culturel, ainsi que leur structure sociale. Il est clair que la communauté internationale ne doit faire pression sur aucun pays pour qu'il abandonne ses valeurs ou son héritage ou pour qu'il modifie ces phénomènes.

Malheureusement, le pacte mondial sur les migrations suggère que la migration serait la meilleure réponse aux défis que posent la démographie et le marché du travail. Nous ne sommes pas du tout d'accord avec cela. Nous pensons au contraire que la communauté internationale doit respecter le droit souverain de chaque pays de prendre ses propres décisions concernant sa politique socioéconomique censée être la plus efficace pour lui. La communauté internationale doit respecter le droit souverain d'un pays de contrôler ses politiques en ce qui concerne la réglementation du marché du travail, l'économie et la gestion des tendances démographiques.

Le pacte mondial sur les migrations suggère que les mesures de protection des frontières de certains pays doivent être jugées à l'aune des droits de l'homme. Nous trouvons cette approche extrêmement dangereuse et néfaste. C'est pourquoi nous la rejetons fermement. Nous sommes convaincus du contraire. Nous pensons que la

protection des frontières est une question de sécurité nationale et qu'elle relève de chaque pays. Qu'il me soit permis de souligner le fait que chaque État a le droit et la responsabilité de contrôler ses propres frontières. La communauté internationale doit aider chaque État à s'acquitter avec succès de ses responsabilités concernant le contrôle des frontières. La communauté internationale doit indiquer clairement que le franchissement illégal des frontières est une infraction pénale grave. Nous devons mettre fin aux politiques qui encouragent le franchissement illégal des frontières ou atténuent les peines de ceux qui commettent cette infraction. Franchir des frontières doit uniquement être possible dans le respect total des lois internationales et nationales. La violation de ces lois doit avoir de graves conséquences.

Le pacte mondial sur les migrations suggère également que, par définition, une société multiculturelle a plus de valeur ou est meilleure qu'une société homogène. Encore une fois, nous rejetons fermement ce point de vue et cette approche parce qu'il faut laisser à chaque nation le soin de décider qui, d'une société multiculturelle ou une société homogène, a plus de valeur. Nous, les Hongrois, ne pensons pas que notre société aurait moins de valeur ou serait pire qu'une autre société se considérant multiculturelle.

En somme, le problème majeur est que même si le texte du pacte mondial sur les migrations affirme que les individus sont au centre de ses préoccupations, malheureusement, ce n'est pas vrai. La vérité, c'est que le pacte tient uniquement compte des droits, des intérêts et du bien-être des migrants et reste muet sur les droits fondamentaux actuels de ceux qui voudraient vivre dans des conditions sûres et sécurisées dans leurs foyers. Je tiens à préciser que la Hongrie fonde sa politique migratoire sur le bon sens. Nous ne voulons pas que les événements de 2015 se reproduisent en Hongrie. Pour nous, la sécurité et la sûreté de la Hongrie et du peuple hongrois sont la priorité absolue; la sécurité avant tout.

Nous continuons de protéger fermement et strictement nos frontières. Nous ne permettrons à personne d'entrer illégalement sur le territoire hongrois. Dans le même temps, au lieu de nous pencher sur les questions migratoires, nous allons poursuivre la modernisation de notre système éducatif et aider les familles à élever plus d'enfants afin de relever les défis du marché du travail et de la démographie. Nous protégerons la Hongrie pour qu'elle reste fière de son histoire et de son patrimoine. Nous exhortons la communauté internationale à ne pas favoriser la création

de nouvelles vagues migratoires, mais à arrêter les flux migratoires dès maintenant.

La communauté internationale doit admettre que chacun a le droit de vivre en paix et en sécurité dans son pays d'origine. Si cela n'est pas possible, nous devons aider les personnes concernées à vivre dans la dignité le plus près possible de chez elles jusqu'à ce qu'elles puissent y retourner. Au lieu de suggérer que les gens risquent leur vie en prenant la route, en payant des millions d'euros pour les services des réseaux de passeurs et en quittant leur foyer, nous devons apporter notre aide là où elle est nécessaire. La Hongrie aide les communautés chrétiennes du Moyen-Orient. Nous dépensons plusieurs millions d'euros pour reconstruire les maisons démolies, construire des écoles, couvrir les dépenses médicales des hôpitaux et accorder des bourses d'études aux jeunes de la région. Les responsables ecclésiastiques du Moyen-Orient nous demandent généralement de ne pas encourager les membres de leurs communautés à partir, mais de les aider à rester là où leurs communautés ont vécu pendant des siècles, ou du moins depuis longtemps.

Je voudrais saisir cette occasion pour informer les membres de l'Assemblée générale que la Hongrie ne soutiendra pas l'adoption du pacte mondial sur les migrations parce que ce n'est pas dans son intérêt. Nous ne renoncerons jamais à notre droit souverain, à savoir que seul le peuple hongrois a le droit de prendre une décision concernant l'avenir de la Hongrie, mon pays. Nous exercerons toujours ce droit qui est le nôtre.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Gilles Tonelli, Ministre des relations extérieures et de la coopération de la Principauté de Monaco.

M. Tonelli (Monaco) : En février 2018, la Présidente Espinosa Garcés présentait sa vision stratégique pour la soixante-treizième Assemblée générale, je cite : « Dialogue et renforcement du multilatéralisme en tant que catalyseur pour le bien-être de tous et d'une planète durable ». Nous saluons son engagement à vouloir, et je la cite encore, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ».

La délégation de Monaco lui apportera son soutien pour que tous ensemble nous contribuions à mettre en adéquation nos institutions et les objectifs de développement durable afin que le Forum politique

de haut niveau que nous tiendrons ici même l'an prochain apporte les ajustements nécessaires à la pleine réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le dialogue et la promotion d'un multilatéralisme à visage humain ont également été les priorités de son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák. Sous sa présidence les travaux de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale ont permis des avancées fondamentales pour que les décisions de l'ONU demeurent pertinentes. Je tiens en particulier à souligner le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement mais également le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui sera formellement adopté en décembre à Marrakech. Nous le remercions chaleureusement d'avoir toujours été à l'écoute de nos représentants et d'avoir privilégié l'intérêt commun, gage du succès du multilatéralisme.

Alors que l'Assemblée générale célébrera le 10 décembre prochain le soixante-dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, comment ne pas rappeler que, comme l'indique le Préambule de la Charte des Nations Unies, les raisons pour lesquelles nous, nations petites et grandes, nous sommes engagées à travailler de concert ont pour finalité de « favoriser le progrès économique et social de tous les peuples »?

Je saisis cette occasion pour remercier la Présidente Michelle Bachelet d'avoir bien voulu reprendre le flambeau du Prince Zeid Ra'ad Al Hussein en qualité de Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous l'assurons de notre soutien et nous félicitons le Prince Zeid Ra'ad Al-Hussein pour n'avoir jamais esquivé les difficultés et porté haut et fort la défense des droits de l'homme.

L'ONU et ses États Membres n'ont eu de cesse de s'adapter aux nouveaux défis posés par les violences, les conflits, la criminalité transnationale et le fléau mondial du terrorisme. Lorsque le Conseil de sécurité agit, il le fait pour garantir, au nom de tous les États, la sécurité internationale et la protection des civils. Lorsque le Conseil est empêché d'agir, les civils, et en particulier les femmes et les enfants, paient un tribut encore plus lourd. Peut-on ignorer, de ce point de vue, le rapport du Secrétaire général qui mentionne que les conflits armés ont engendré, en 2017, 6 000 cas avérés de violations commises contre des enfants par les forces gouvernementales et plus de 15 000 violations commises par des forces armées non étatiques

(voir A/72/865, par. 5)? C'est pour cela que Monaco a adhéré, lors de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, au code de conduite afin que le Conseil ne soit pas empêché d'agir en cas d'atrocités de masse.

Dans cet esprit, nous condamnons vivement les attaques perpétrées contre des écoles et des hôpitaux, les violences sexuelles et le refus d'accès à l'aide humanitaire. Nous croyons fermement au rôle des femmes dans les processus de paix. Nous sommes favorables à l'implication des jeunes dans la prévention et le règlement des conflits. C'est fort de ces considérations que Monaco apporte son parrainage aux résolutions du Conseil de sécurité sur ces thèmes.

Alors que la Croix-Rouge monégasque célèbre cette année ses 70 ans, je tiens à rappeler l'attachement de la Principauté au renforcement du respect du droit international humanitaire. Nous saisissons également cette occasion pour rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont consacré leur vie à l'Organisation, œuvrant sans relâche pour que triomphent les valeurs onusiennes, et aux soldats de la paix et fonctionnaires de l'ONU morts en mission.

La nomination par le Secrétaire général d'une personne comme Défenseur des droits des victimes, chargée de placer les droits et la dignité au cœur des efforts déployés par l'Organisation, ainsi que la politique de tolérance zéro appliquée en matière de harcèlement sexuel sont fortement soutenues dans notre pays. Nous souhaitons également que le principe de responsabilité de protéger inclus dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1) soit enfin reconnu et utilisé comme un instrument de progrès accepté par tous.

Depuis son admission à l'ONU, Monaco a solidement renforcé son arsenal juridique. En effet, depuis 25 ans, Monaco a ratifié ou accepté plus de 40 traités internationaux en matière de droits de l'homme, de réfugiés, de privilèges et immunités, de questions pénales, de désarmement, d'environnement et de droit de la mer, ou y a adhéré, et il en a signé huit.

Même si aujourd'hui, moins de 10% de la population mondiale vivent sous le seuil de pauvreté, il n'en demeure pas moins que des millions d'êtres humains, y compris des femmes et des enfants, vivent encore sous ce seuil et corrélativement sans accès à l'éducation, à la santé, à un habitat et un travail décents

et aux opportunités de développement économique et social.

Dans un monde où l'intelligence artificielle se développe, où le génie génétique et le cyberspace sont des réalités pour nombre d'entre nous, comment occulter le fait que plus de 68 millions de personnes ont été déplacées de force en 2017 et que l'ONU est venue en aide à un nombre record de 105 millions de personnes dans 40 pays? Est-il acceptable que trois personnes sur 10 n'aient pas accès à l'eau potable et six sur 10 à des services d'assainissement sûrs? Le Fonds central pour les interventions d'urgence, auquel participe la Principauté, a ainsi financé une assistance d'urgence dans 36 pays pour un montant de 418 millions de dollars.

L'ensemble des crises et défis auxquels j'ai fait référence sont interconnectés, nous le savons, et c'est dans cet esprit que nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Mais quel est le principal défi auquel nos sociétés humaines sont aujourd'hui confrontées? C'est sans aucun doute celui du changement climatique. Ses effets systémiques n'épargnent aucune région du globe et sont autant de facteurs de bouleversements géopolitiques qui exacerberont les inégalités et les conflits que, justement, nous nous attachons à combattre au quotidien dans cette enceinte. Si nous n'agissons pas aujourd'hui avec ambition et efficacité pour lutter contre ce fléau, nous devons nous préparer à vivre demain sur une planète effondrée où il sera bien difficile de maintenir la paix.

Aussi, je fais mien l'appel du Secrétaire général lancé plus tôt dans le mois à rompre avec la paralysie, l'indifférence et la faiblesse des engagements face au défi climatique. Aujourd'hui, le terme d'urgence est presque dépassé. Comme l'a rappelé S. E. M. Guterres, pour éviter le pire, nous devons changer de trajectoire d'ici 2020. C'est pourquoi il est impératif que les négociations de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Katowice, aboutissent à l'adoption de règles permettant l'effectivité de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Pour les générations futures, nous nous devons d'être à la hauteur de cet enjeu.

Monaco n'échappe pas à cette constatation, et, au plan national, le Pacte pour la transition énergétique, lancé en début d'année, est ambitieux et vise à atteindre l'objectif fixé par S. A. S. le Prince Albert II d'atteindre la neutralité carbone en 2050 après une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 50% en 2030. Cette

initiative représente une nouvelle action concrète du Gouvernement princier pour répondre aux objectifs de l'Accord de Paris. Ce pacte est un partenariat entre toutes les composantes de la société et illustre la volonté du Prince souverain que Monaco reste une terre d'innovations, d'autant plus si celles-ci sont de nature à accélérer cette transition vers un monde décarboné.

À cet égard, nous avons d'ailleurs accueilli avec le plus vif intérêt l'intention du Secrétaire général de convoquer un sommet sur le climat en 2019. Monaco aura accueilli, quelques jours auparavant, une réunion du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat en vue de la publication du rapport sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique.

L'adage selon lequel il n'y a pas de développement sans paix et pas de paix sans développement a sans cesse guidé nos travaux depuis le Sommet Planète Terre qui s'est déroulé à Rio en 1992. Toutefois, les progrès sont inégaux et parfois trop lents pour assurer que tous les objectifs et toutes les cibles seront atteints d'ici 2030. Cette nécessaire adaptation aux enjeux posés par la mise en œuvre du Programme 2030 est un pas important pour amorcer un changement de paradigme qui apportera plus de cohérence, d'efficacité et de visibilité au travail de l'Organisation, même s'il est bien évidemment du devoir premier de chaque État Membre de rester mobilisé.

De ce point de vue, Monaco privilégie également les partenariats dans sa coopération internationale face à une évidence assumée de longue date : nous ne pouvons réaliser nos actions solidaires qu'en exploitant les bonnes pratiques, en remettant sans cesse en question les possibilités techniques, forts de nos expériences passées.

Notre coopération avec les organisations non gouvernementales locales dans les pays partenaires est fondée sur la confiance et l'implication humaine. La taille de notre territoire nous a conduits naturellement vers les autres. La fidélité des liens tissés avec les 11 pays partenaires de la coopération internationale monégasque permet de soutenir plus de 130 projets par an, exclusivement sous forme de dons dans les secteurs prioritaires que sont l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et l'insertion socioéconomique. La Principauté demeure un partenaire engagé et déterminé à jouer le rôle qui lui revient pour faire du nouveau paradigme de développement durable une réalité pour tous.

Notre confiance dans le multilatéralisme est ancrée dans la réalité d'un monde où les menaces sont protéiformes. La Principauté de Monaco mesure la responsabilité qui est la sienne par l'application du principe inscrit dans la Charte des Nations Unies, un État, une voix. Monaco est persuadé que seule l'Organisation des Nations Unies demeure le centre où s'harmonisent les efforts des nations vers les fins communes. Les auteurs de la Charte étaient des visionnaires. Comme eux, nous devons sans cesse renouveler notre engagement pour éviter aux générations futures le fléau de la guerre.

Je me permets pour conclure de citer Sénèque, qui disait : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles. » Face à la multiplication des enjeux, osons donc toujours plus de solidarité. Même si tout ne va pas se régler dans un délai aisément mesurable, prenons le parti de la compréhension entre les peuples et du respect de nos différences. Je ne puis terminer sans renouveler toute la confiance que nous plaçons en S. E. M. António Guterres, et en ses initiatives transformatrices, qui rendront l'ONU plus adaptée et mieux à même de répondre avec efficacité et efficience aux défis de demain.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères du Commonwealth d'Australie, S. E. M^{me} Marise Payne.

M^{me} Payne (Australie) (*parle en anglais*) : Nous sommes tous fiers d'être membres de cette vénérable institution. Si cette instance et la place que nous y occupons existent pour défendre quoi que ce soit, c'est un ordre international fondé sur des règles et sur la coopération. Ce principe guide nos actions, nos rapports les uns avec les autres et notre façon de relever les défis collectifs qui se présentent à nous. L'Australie est consciente de vivre dans un monde où le pouvoir des grands États façonne le système international dans lequel nous cherchons à promouvoir nos intérêts nationaux. C'est la base sur laquelle nous travaillons tous.

Nous restons également fidèles à la simple proposition suivante : nous connaissons une sécurité et une prospérité accrues dans un monde où l'on triomphera des différends et des défis mondiaux au moyen de règles convenues plutôt que par le seul exercice du pouvoir. Une solide coopération mondiale donne le ton et établit des règles et des normes pour une diplomatie constructive dans chaque région du monde. Cela est vrai même dans une période de changements

rapides et accélérés et de montée du nationalisme et de la concurrence géopolitique. Nos défis mondiaux les plus urgents ne seront pas réglés par les pays agissant seuls; les solutions commencent par la collaboration.

Dans le *Livre blanc sur la politique étrangère* publié par l'Australie en 2017, nous avons présenté une analyse des tendances qui façonnent le monde. Surtout, nous avons présenté notre réponse politique à ces tendances. À une époque très compétitive et très contestée, l'Australie assume la responsabilité de sa propre sécurité et de sa prospérité. Chez nous, nous investissons dans notre résilience et notre force nationales, en veillant à ce que notre économie soit forte et à ce que les Australiens soient en sécurité. Nous sommes souverains et indépendants. Dans notre région, l'Indo-Pacifique, nous recherchons un environnement où les droits de tous les États sont respectés, et où le respect des règles apporte une paix durable. À l'échelle internationale, nous sommes déterminés à promouvoir et à protéger les règles et les institutions qui favorisent la stabilité et la prospérité et qui permettent une action collective pour relever les défis mondiaux.

En cette époque de changements, de défis et de possibilités, nous, représentants des États Membres, avons l'honneur de préserver et de promouvoir les règles et l'ordre international afin de répondre aux attentes de nos peuples, qui aspirent à un monde juste, équitable et sûr. Le fait que nous ne sommes toujours pas parvenus, en toute confiance, à débarrasser le monde des armes nucléaires, ni aujourd'hui ni cette année, est une dure réalité qui prouve la nécessité de l'Organisation des Nations Unies.

Face à cette réalité, nous devons redoubler d'efforts pour prévenir la prolifération nucléaire et instaurer la confiance internationale nécessaire pour progresser vers un monde exempt d'armes nucléaires. Nos peuples attendent de nous que nous continuions d'œuvrer en faveur d'un désarmement nucléaire vérifiable, assorti de solides régimes de contrôle, de garanties et d'application de la loi. Dans leur très grande majorité, nos peuples attendent de nous que nous prévenions toute nouvelle prolifération des armes nucléaires. Pour ce faire, nous devons continuer de nous appuyer sur les progrès que nous avons accomplis dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

C'est la raison pour laquelle l'Australie appuie le Plan d'action global commun sur le programme nucléaire iranien, à condition que l'Iran respecte ses engagements. Il est dans notre intérêt collectif que les

contrôles du programme nucléaire iranien restent en place. Et c'est pour cette raison que le monde attend avec impatience les négociations entre les États-Unis et la Corée du Nord en vue de la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule, conformément aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

Par ailleurs, l'Australie continuera de s'acquitter pleinement de ses obligations au titre des résolutions du Conseil de sécurité et de maintenir ses propres sanctions autonomes, dans l'attente de progrès réels vers la dénucléarisation. De plus, nous avons tout dernièrement été témoins d'un nouveau type de massacre aveugle au moyen d'armes chimiques, notamment l'arsenalisation de produits chimiques industriels toxiques comme le chlore. Nous avons collectivement convenu que l'utilisation d'armes chimiques à quelque moment, en quelque lieu et en quelques circonstances que ce soit est injustifiable et inacceptable.

En tant qu'États Membres, nous devons défendre notre interdiction de longue date de l'emploi d'armes chimiques et être prêts à respecter notre droit et notre détermination collectifs à enquêter sur les allégations et à vérifier le respect de cette interdiction. L'Australie se joint à tous ceux qui appellent la Syrie à cesser d'utiliser des produits chimiques comme armes. Elle continue également d'exhorter la Russie et toutes les nations à renforcer l'interdiction d'utiliser des armes chimiques où que ce soit.

L'Australie, comme l'ONU, est déterminée à améliorer l'aide humanitaire dans les contextes fragiles. Je félicite le Secrétaire général d'avoir lancé l'initiative « Unis pour la parité des sexes » et d'avoir adopté une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles. L'Australie apporte également une contribution énergique et solide au programme pour les femmes et la paix et la sécurité de l'Organisation, énoncé pour la première fois dans la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Elle a été l'un des premiers États Membres à élaborer un plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité, et nous poursuivons nos travaux sur notre prochain plan d'action national quinquennal.

Parmi les exemples des travaux que nous avons effectués en lien avec cette question, on peut citer l'objectif d'un minimum de 15 % de femmes militaires déployées dans les équipes de missions de maintien de la paix australiennes, que j'ai été fière d'appuyer au cours des trois dernières années, lorsque j'étais Ministre de la défense de l'Australie. L'Australie a également mis

en place des programmes de formation actifs sur les femmes et la paix et la sécurité en Afghanistan, en Iraq et aux Philippines, où nos militaires aident les forces partenaires à relever les défis de la lutte antiterroriste et de la lutte anti-insurrectionnelle.

L'Australie est convaincue que ce n'est qu'en associant les femmes à tous les aspects des initiatives de paix et de sécurité, y compris les négociations, la conception des processus de paix, ainsi que la gestion et l'exécution des programmes de paix, qu'une sécurité durable et solide pourra être assurée.

De nombreuses personnes ici présentes se souviendront de l'action déterminée et soutenue menée par ma prédécesseure et amie Julie Bishop visant pour établir les responsabilités suite à la destruction du vol MH17 de la Malaysia Airlines. L'Australie demeure résolument attachée à cet objectif, et nous continuerons de travailler avec nos partenaires de l'équipe mixte d'investigation pour que justice soit rendue aux victimes et à leurs proches.

Si nous attendons des autres États Membres qu'ils respectent les règles internationales, nous devons également nous soumettre aux mêmes normes et attentes. Le 6 mars, ici, à New York, l'Australie et le Timor-Leste ont signé un nouveau traité sur les frontières maritimes. Ce traité est le fruit de la toute première conciliation obligatoire engagée en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Il souligne l'attachement de l'Australie au droit international et témoigne de la manière dont le droit international, en particulier la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, permet aux pays de régler leurs différends pacifiquement et correctement, en respectant les règles. Le processus de conciliation a créé un espace de compromis et de négociation sur ce qui était, je le reconnais, un désaccord auparavant insoluble, et a finalement renforcé les relations bilatérales.

Lorsque les États Membres collaborent pour faire respecter le droit international et les institutions qui l'appuient, tous en profitent de manière égale – les puissants comme les faibles, les grands comme les petits. C'est un principe de longue date que nous partageons tous, indépendamment de notre culture, de notre langue, de notre religion ou de notre système politique. Nous sommes tous égaux devant la loi.

L'Australie se félicite tout particulièrement de l'engagement actif de l'ONU dans notre région indo-pacifique. C'est une région dynamique qui, au cours

des dernières décennies, a connu une transformation économique sans précédent dans l'histoire de l'humanité. La prospérité croissante de la région s'est construite sur des bases de stabilité solides. L'Australie est fermement déterminée à veiller à la pérennité des principes fondamentaux qui ont permis le succès de la région.

Nous sommes attachés à une région dans laquelle les droits de tous les États, ainsi que le droit international et les autres normes sont respectés, une région dans laquelle les différends sont réglés pacifiquement et des marchés ouverts facilitent la libre circulation du commerce, des capitaux et des idées. À cette fin, l'Australie renforce ses relations bilatérales au sein de la région indo-pacifique, parce qu'elles comptent parmi les plus importantes en tant que telles et parce que des relations bilatérales solides nous aident à soutenir nos objectifs régionaux. Notre programme d'aide est un mécanisme important par lequel nous soutenons les aspirations de nos voisins. Il se concentre principalement et à juste titre sur la région indo-pacifique et vise à accroître les possibilités pour les personnes, les entreprises et les communautés de promouvoir la croissance économique et de réduire davantage la pauvreté régionale.

Nous travaillons dans des secteurs qui stimulent la croissance économique et le développement humain, notamment l'aide au commerce, les infrastructures, l'éducation et la santé, ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles. Et nous œuvrons de la manière la plus efficace possible, notamment avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et par le biais de l'architecture politique, sécuritaire et économique de la région.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est au cœur de notre région. C'est la voix collective de l'Asie du Sud-Est. Il y a de bonnes raisons pour lesquelles l'Australie est le partenaire de dialogue le plus ancien de l'ASEAN. Nous sommes tous les deux déterminés à stimuler une forte croissance économique régionale qui s'inscrit dans la durée et nous envisageons tous deux l'avenir avec optimisme. Dans le même temps, nous partageons la conviction qu'il est nécessaire de s'attaquer de front aux défis sécuritaires de notre région, notamment la lutte contre le terrorisme. En tant qu'organisatrice depuis plus de 50 ans de l'architecture diplomatique la plus importante de la région indo-pacifique, en particulier le Sommet de l'Asie orientale, l'ASEAN joue un rôle vital dans la sécurité, la stabilité

et la prospérité de la région. Les intérêts de l'Australie sont bien servis par l'ASEAN, et notre engagement à veiller au maintien de son efficacité et de son succès est plus fort que jamais.

Cet engagement a été pris par tous lors du sommet extraordinaire ASEAN-Australie, qui s'est tenu à Sydney en mars dernier. Le sommet a marqué une nouvelle ère dans le partenariat stratégique entre l'ASEAN et l'Australie. À cette occasion, les dirigeants ont publié la Déclaration de Sydney, qui énonce de manière exhaustive l'engagement commun de l'ASEAN et de l'Australie à œuvrer ensemble pour une région plus sûre et plus prospère.

Autre élément clef de l'architecture régionale, l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) cherche à tirer parti de l'interdépendance croissante des 21 économies membres de la région Asie-Pacifique. La réunion de l'APEC qui se tiendra en novembre en Papouasie-Nouvelle-Guinée sera une occasion importante de promouvoir la coopération et l'activité économique par-delà les frontières dans l'intérêt mutuel de tous. Je félicite la Papouasie-Nouvelle-Guinée de tout le travail qu'elle a accompli pour accueillir l'APEC 2018 et j'attends avec une impatience toute particulière de participer à une semaine des dirigeants couronnée de succès à Port Moresby plus tard cette année.

Je félicite également notre voisin du Pacifique, la République de Nauru, d'avoir accueilli avec succès le 49^e Forum des îles du Pacifique pendant la première semaine de septembre. Sous le thème « Construire un Pacifique fort : nos îles, nos peuples, notre volonté », les États membres, les membres associés, les observateurs et les partenaires de dialogue du Forum des îles du Pacifique ont poursuivi la longue tradition d'amitié, de concertation, de partenariat et d'élaboration de politiques sur diverses questions telles que les changements climatiques, les réformes économiques, les transports et le commerce.

L'Australie est déterminée à collaborer avec les États membres du Forum des îles du Pacifique et les coordonnateurs résidents des Nations Unies pour renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles dans le Pacifique. Le Programme des Nations Unies pour le développement est un partenaire essentiel dans cet effort. L'Australie reconnaît que les pays insulaires du Pacifique sont particulièrement vulnérables face aux effets des changements climatiques et des catastrophes,

et que ce problème est une priorité majeure pour la région. La Déclaration de Boe, publiée par les États membres du Forum des îles du Pacifique à l'issue de leur réunion le mois dernier, adopte une conception contemporaine de la sécurité, notamment la sécurité humaine et environnementale, et souligne l'importance de la coopération et de la collaboration régionales pour renforcer la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques.

En 2018, l'Australie a rejoint pour la toute première fois le Conseil des droits de l'homme. Au sein du Conseil, l'Australie s'emploie à développer une région qui promeut la responsabilité et respecte le droit international dans l'intérêt de tous – les pays comme les peuples. L'Australie a été un ardent défenseur de la mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Myanmar et a été profondément troublée par ses conclusions. Nous travaillons avec le Myanmar, ainsi qu'avec l'ASEAN et nos partenaires régionaux et internationaux pour trouver des solutions à long terme à cette crise complexe, notamment avec l'Indonésie, qui copréside le Processus de Bali, et par le biais d'efforts humanitaires conjoints à Cox's Bazar. L'Australie continuera de collaborer avec le Gouvernement du Myanmar et la communauté internationale pour parvenir à un règlement durable et à long terme des problèmes complexes que connaît le pays. Après 50 ans d'isolement et d'instabilité, le Myanmar se trouve à une étape critique de sa transition démocratique et économique, et il est dans notre intérêt à tous de veiller à sa réussite. Rendons hommage à l'ancien Secrétaire général, le regretté Kofi Annan, en redoublant d'efforts pour que les recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine, qu'il a dirigée de manière si avisée, soient pleinement et véritablement appliquées.

Les institutions internationales, et l'Organisation des Nations Unies en particulier, nous aident à nous adapter collectivement à l'évolution du monde qui nous entoure. Mais comme l'a noté le Secrétaire général António Guterres lorsqu'il a ouvert l'Assemblée générale en début de semaine :

« [1]a confiance dans la gouvernance mondiale est elle aussi fragilisée, alors que les institutions et les mentalités du XX^e siècle ne sont plus adaptées aux défis du XXI^e siècle » (A/73/PV.6, p.1).

C'est pourquoi l'Australie appuie les efforts du Secrétaire général pour réformer l'ONU. Nous devons travailler ensemble pour répondre aux besoins et aux aspirations des peuples que nous servons. Mais si nous

voulons qu'elle reste adaptée à notre époque, l'ONU doit demeurer fidèle aux principes fondateurs, aux droits et obligations universels dont nous avons convenu lorsque nous nous sommes réunis pour la première fois en tant qu'États Membres, à commencer par le principe de l'égalité souveraine de tous les États. Les États Membres doivent réaffirmer leur attachement aux aspirations des fondateurs de l'Organisation et prendre à cœur la Charte des Nations Unies, afin que notre monde soit un monde plus juste, plus équitable et plus sûr.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kairat Abdrakhmanov, Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan.

M. Abdrakhmanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Puisque nous célébrons cette année le centenaire de la naissance d'un des plus illustres fils de l'humanité, le regretté Nelson Mandela, je voudrais commencer ma déclaration par une de ses citations : « Il est très facile de casser et de détruire. Les héros sont ceux qui font la paix et qui bâtissent ».

La soixante-treizième session de l'Assemblée générale s'ouvre alors que nous sommes confrontés à un nombre accru de problèmes par rapport à l'année dernière, notamment le manque de confiance et de respect mutuel. Nous sommes face à une crise mondiale profonde qui touche tous les aspects de la vie de chacun dans un monde de plus en plus interdépendant et qui évolue rapidement. Des millions de personnes vivent sous la menace de guerres épouvantables, comme en Syrie, au Yémen et dans de nombreuses autres régions du monde. Le Kazakhstan est d'avis que la guerre ne peut jamais être une solution durable à quelque problème que ce soit.

Forts de cette conviction et persuadés nous aussi que la seule solution viable à la crise actuelle en Syrie est un processus politique inclusif dirigé les Syriens, nous avons lancé le processus d'Astana pour instaurer la confiance entre les parties au conflit en Syrie.

Le manifeste contre la guerre, intitulé « *Le monde. XXI^e siècle* », que le Président kazakh, Nursultan Nazarbayev, a publié en 2016, incarne la profondeur de notre engagement. Dans cet ouvrage, il affirme que le principal outil pour régler tous les différends entre les États doit être un dialogue pacifique et des négociations constructives fondés sur la responsabilité égale des États en matière de paix et sécurité, le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures. C'est une

feuille de route pour la paix qui appelle à l'utilisation efficace de tous les outils disponibles - de l'alerte rapide au développement durable, en passant par la prévention des conflits, la diplomatie, la médiation et le maintien et la consolidation de la paix.

En ces temps de crise, il est de la plus haute importance, selon nous, que l'ONU reste proche des populations partout dans le monde et qu'elle veille à ce que personne ne soit laissé de côté. Il nous faut surmonter les divergences et réaffirmer notre attachement commun aux valeurs consacrées par la Charte des Nations Unies.

Mon pays est aujourd'hui un contributeur net à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement socioéconomique dans notre région, mais aussi bien au-delà. Nous avons minutieusement préservé la paix et l'harmonie dans notre société pluriethnique et pluriconfessionnelle en garantissant à tous les citoyens égalité et dignité. Nous l'avons fait tout en créant un modèle économique efficace, et notre économie est aujourd'hui 20 fois importante que lorsque le pays est devenu un État indépendant.

En ce qui concerne l'avenir, le Kazakhstan a une vision claire de son développement futur. Notre ambition est de devenir d'ici à 2050 une des 30 économies les plus avancées au monde, répondant aux normes mondiales les plus élevées en termes de performance économique et de transparence de la gouvernance, en particulier celles de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le Président Nazarbayev a, dans son discours à la nation au début de l'année, présenté son plan de mise en oeuvre - intitulé « Nouvelles possibilités de développement à l'heure de la quatrième révolution industrielle » - de ce nouveau modèle de croissance économique. Ce plan trace la voie à suivre par notre pays pour atteindre ces objectifs ambitieux. Cette nouvelle feuille de route met l'accent sur l'industrialisation, la poursuite du développement du potentiel offert par nos ressources, l'utilisation des technologies intelligentes - qui permettent une percée dans le développement de notre agriculture, l'accroissement de l'efficacité des transports et de l'infrastructure logistique, la relance du secteur financier et le renforcement du capital humain en tant que fondement de la modernisation.

Au niveau mondial, le Président Nazarbayev a proposé l'initiative G-Global, une plateforme fondée sur les technologies de l'information et des communications visant à instaurer un dialogue élargi et sans exclusive

sur la nécessité de trouver des solutions communes aux carences économiques et financières mondiales. Cette plateforme réunit d'éminents scientifiques, entrepreneurs et hommes politiques du monde entier.

Dans le contexte régional, nous sommes déterminés à continuer d'étendre notre partenariat avec les pays d'Asie centrale et de renforcer notre capacité commune de résister aux menaces et aux défis. Aujourd'hui, en Asie centrale, une nouvelle réalité est en train de se dessiner. Nous estimons que le potentiel politique, économique et culturel de la région est une ressource commune, qui ne peut être utilisée de manière la plus rationnelle et la plus efficace qui soit que dans le cadre d'un format collectif.

Notre objectif commun est de créer un modèle de zone de paix, de sécurité, de confiance, de développement et de coopération dans la région de l'Asie centrale et au-delà. Plusieurs caractéristiques d'une telle zone sont déjà en place, comme par exemple le Conseil de coopération des États de langue turcique, le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral et le dernier Sommet consacré à ce fonds, qui a montré la forte collaboration politique qui existe entre les dirigeants de la région sur des sujets tels que la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale et d'autres mécanismes.

En tant que premier pays de la région à être représenté au Conseil de sécurité, nous avons accordé une attention accrue à la situation en Afghanistan, avec toutes ses implications et menaces pour le contexte régional plus large. En outre, le Kazakhstan contribue depuis de nombreuses années à la paix et au relèvement de ce pays. Le renouveau de ce pays en tant que voisin prospère et pacifique aura, nous en sommes convaincus, une incidence positive sur la sécurité globale de notre région. Les femmes afghanes doivent jouer un rôle particulier dans ce processus.

Afin de sensibiliser davantage la communauté internationale et de mobiliser l'appui pour répondre aux besoins des femmes et des filles afghanes, nous avons organisé en septembre à Astana la Conférence régionale sur l'autonomisation des femmes en Afghanistan, à laquelle ont participé des femmes politiciennes, des parlementaires, des chefs d'entreprise et des membres de la société civile d'Afghanistan et de la région eurasiennne. Cette manifestation a fortement promu la dynamique en faveur du renforcement du rôle des femmes, non seulement en Afghanistan mais dans toute

la région de l'Asie centrale, les aidant ainsi à améliorer leur vie et à influencer sur leur avenir.

Les nouvelles tendances de la mondialisation ont fait apparaître des menaces et des défis transfrontières, ce qui requiert un nouveau paradigme pour y faire face. Ces défis transnationaux sont spécifiques mais communs à certaines régions, en particulier celles sujettes aux conflits, et nécessitent, pour les relever, de passer d'une stratégie propre à un pays à une stratégie régionale. Une stratégie régionale ne devient efficace que s'il y a coordination, à l'échelle du système, des activités menées par les structures de l'ONU dans la région.

En guise de projet-pilote, nous proposons d'établir à Almaty, notre capitale méridionale, un centre régional des Nations Unies consacré aux objectifs de développement durable. Cette ville accueille déjà plus d'une douzaine de bureaux des Nations Unies dotés de mandats régionaux, sous-régionaux et couvrant plusieurs pays. Cette solide présence des Nations Unies sur le terrain joue depuis des années en faveur de la promotion des objectifs de développement durable dans notre région, et il me plaît d'annoncer qu'en tant que pays hôte, nous allons, et ce avant la fin de l'année, installer ces bureaux dans un bâtiment moderne, entièrement meublé et équipé, spécifiquement conçu et dessiné en fonction des besoins de l'ONU et des normes internationales.

À titre d'exemple de coopération régionale, je voudrais aussi souligner les résultats du Sommet consacré à la mer Caspienne qui s'est tenu il y a un mois à Aktau, ville du Kazakhstan occidental. Nous sommes tous extrêmement satisfaits et fiers que les cinq pays riverains se soient entendus sur le statut juridique de la mer Caspienne attendu de longue date. Le traité établit une base juridique solide pour la poursuite d'une interaction globale entre tous les États riverains de la mer Caspienne, le renforcement de la sécurité et de la stabilité régionales, et une utilisation rationnelle des ressources marines. J'insiste sur le fait que la mer Caspienne est désormais une zone de paix, d'harmonie, de relations de bon voisinage et de coopération internationale renforcée.

Aujourd'hui, la capacité des pays de faire preuve de responsabilité et de leadership mondial est remise en question par de nombreuses menaces, allant de la prolifération des armes classiques et des armes de destruction massive aux violations des droits de l'homme, en particulier des droits des femmes, des jeunes et des

enfants - qui attentent à la dignité humaine, en passant par le terrorisme, l'extrémisme, la criminalité organisée et toutes les formes de trafic, l'insécurité alimentaire, hydrique, énergétique et sanitaire, sans oublier le manque de respect et l'absence de justice pour tous.

Le Kazakhstan fait de son mieux pour rester à l'avant-garde des efforts déployés pour relever ces défis internationaux et apporter des solutions novatrices. Nous appuyons pleinement les efforts du Secrétaire général pour mettre en œuvre ses réformes de l'architecture de paix et de sécurité et du système de développement et de gestion des Nations Unies. Nous allons contribuer à améliorer la responsabilité partagée, la transparence et la coordination d'ensemble de toutes les entités des Nations Unies en vue d'atteindre ces objectifs. Nous participons à la réforme des méthodes de travail du Conseil de sécurité, afin de le rendre plus pertinent, plus transparent et plus responsable et de renforcer sa capacité de répondre efficacement et rapidement aux différentes crises.

Le Kazakhstan demeure résolu à renforcer les opérations de maintien de la paix en faisant en sorte que les mandats soient clairs et réalisables, le personnel hautement qualifié et les ressources suffisantes. Nous allons accroître notre contribution aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies par le biais de partenariats innovants, y compris en matière de codéploiement. Nous déploierons une unité et des officiers supplémentaires au sein des missions de maintien de la paix des Nations Unies au cours de cette soixante-treizième session, et nous augmenterons leur nombre à l'avenir.

Pleinement favorable à la notion de diplomatie préventive, de prévention des conflits et de renforcement de la confiance, le Président kazakh a été à l'origine de la création du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, ainsi que de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, qui regroupe 27 pays du Moyen-Orient, d'Extrême-Orient et d'Asie du Sud-Est.

Mon pays s'est révélé un guide moral en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires, après avoir renoncé au quatrième plus grand arsenal nucléaire du monde et au plus grand site d'essais nucléaires du monde à Semeï. Nous appelons tous les autres pays à suivre notre exemple, car les armes nucléaires n'assurent ni puissance réelle ni protection véritable. La protection vient de la confiance dans la communauté internationale.

Le Kazakhstan a signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires le 2 mars, après avoir participé activement à son élaboration et à son adoption. Nous procédons actuellement à sa ratification. L'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires reste une de nos grandes priorités. Notre pays, qui est un des plus touchés par les conséquences néfastes des essais nucléaires, déploie des efforts considérables pour amener le monde à l'option zéro. C'est pourquoi nous avons parrainé la résolution 64/35, qui a institué la Journée internationale contre les essais nucléaires. Il y a trois semaines, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont célébré pour la neuvième fois cette journée, et l'Assemblée générale a fermement défendu l'arrêt urgent et complet de tous les essais nucléaires.

La création de zones exemptes d'armes nucléaires reste une des mesures les plus efficaces pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive. Dans cet esprit, le Président Nursultan Nazarbayev a proposé de renforcer la coopération entre les zones exemptes d'armes nucléaires et d'organiser régulièrement des conférences interzones. Astana propose d'accueillir la première réunion de ce type.

De même, nous avons toujours plaidé en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et nous appelons toutes les parties concernées à se mettre d'accord sur des conditions mutuellement acceptables pour préserver le processus de négociation. Nous sommes également favorables à la préservation et à la bonne mise en œuvre du Plan d'action global commun pour l'Iran, ainsi qu'à une enquête approfondie sur les crimes liés aux armes chimiques en Syrie et à la prévention du terrorisme chimique.

La lutte contre le terrorisme revêt une importance particulière pour mon pays. Le Kazakhstan a ratifié 16 des 19 instruments des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme, et a pris des mesures en faveur de l'adhésion rapide aux trois autres traités. Le renforcement de la direction mondiale dans la lutte contre le terrorisme demeure crucial. Nous devons redoubler d'efforts pour nous attaquer aux causes profondes de la radicalisation, en ayant recours aux meilleures pratiques et aux instruments pertinents de l'ONU.

Nous travaillons activement dans le cadre du Plan d'action conjoint pour l'application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale. Avec une contribution de 300 000 dollars,

le Kazakhstan est devenu le premier donateur de la troisième phase du Plan, et nous remercions les autres donateurs.

Dans son allocution à l'Assemblée générale en 2015 (voir A/70/PV.13), le Président Nazarbayev avait proposé plusieurs initiatives de lutte contre le terrorisme : la création d'une coalition ou d'un réseau antiterroriste international et l'adoption d'un document complet de l'Organisation des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme. Dans ce contexte, notre pays a proposé le Code de conduite pour un monde exempt de terrorisme et invite tous les pays à coordonner étroitement leurs efforts dans la lutte contre ce fléau. Nous remercions tous nos partenaires pour leur appui. La cérémonie de signature du Code s'est tenue plus tôt cet après-midi lors d'une manifestation spéciale de haut niveau durant laquelle plus de 70 États Membres ont approuvé le document, ce dont nous leur sommes très reconnaissants. Le Code reste ouvert à la signature d'autres États, et nous les invitons tous à manifester leur bonne volonté dans la lutte contre ce phénomène désastreux.

Nous sommes fermement convaincus qu'il est impossible d'obtenir des succès globaux dans le domaine de la sécurité au sens strict sans atteindre les objectifs du développement durable. Nous avons lancé un certain nombre d'initiatives pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable : l'Expo 2017 de renommée internationale sur le thème de l'énergie du futur; le Centre international pour les technologies vertes et les projets d'investissement créé après l'Expo; le Centre financier international d'Astana; la réunion annuelle du Forum économique d'Astana; l'agence de développement KazAID; le Centre régional pour la fonction publique; le Centre régional pour la réduction des risques de catastrophe; et le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale pour la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs. Tous ces projets, et bien d'autres encore, offrent de nombreuses perspectives d'avenir prometteuses.

Le Kazakhstan est le plus grand pays enclavé du monde et fait également partie de la plus grande région sans littoral d'Asie centrale et d'Afghanistan, et il est le plus éloigné de tout océan. Il a fait de nombreuses avancées en termes de connectivité et pour passer de ce que l'on peut appeler « l'enclavement » à l'« intégration terrestre ».

Sur la base des résultats de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et en travaillant ensemble à la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne en faveur des pays les moins avancés sans littoral, nous nous employons à développer les communications, à améliorer les infrastructures, à stimuler le commerce et le transit, à lutter contre les changements climatiques et à améliorer la sécurité énergétique. Récemment, nous avons accueilli à Astana la Réunion ministérielle des pays en développement sans littoral sur le commerce et sa facilitation.

Nous sommes prêts à partager notre expérience dans la promotion des objectifs de notre troisième programme de modernisation à grande échelle, en vue d'intégrer le groupe des 30 pays les plus développés, et nous offrons notre aide aux pays en développement. Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud gagne en importance pour nous. En collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires, nous continuerons d'accorder une assistance aux pays africains. Nous œuvrerons dans le cadre du partenariat Afrique-Kazakhstan pour atteindre les objectifs de développement durable, et nous continuerons à travailler avec les petits États insulaires en développement.

La récente création de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire à Astana contribuera aux efforts d'aide humanitaire grâce à la constitution de réserves alimentaires. Par ailleurs, une nouvelle initiative de l'Organisation de la coopération islamique dans le domaine de la science et de la technologie va permettre de combler le fossé numérique et informatique entre les pays développés et les pays en développement.

M. Ten-Pow (Guyana), Vice-Président, assume la présidence.

Le Kazakhstan se caractérise, entre autres, par le pluralisme et l'entente interconfessionnelle. Ces valeurs sont promues grâce à une plateforme de dialogue inédite, à savoir le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, établi à Astana. La sixième édition du Congrès aura lieu le mois prochain à Astana. Sa valeur ajoutée réside dans le fait qu'il rassemble des dirigeants religieux et politiques, des organisations internationales et des membres de la société civile, et qu'il transforme le paradigme des conflits et du choc des cultures et des religions en un modèle original de tolérance et d'harmonie. Le Président Nazarbayev a dévoilé un nouveau programme de modernisation spirituelle de la société kazakhe baptisé « Épanouissement spirituel », qui conjugue des éléments traditionnels et contemporains.

Je peux transmettre l'essence de cette initiative en citant les mots du Président qui a rappelé que lorsqu'on rêve de notre grand avenir, nous ne devons pas oublier notre passé digne.

Avant de conclure, je tiens à rappeler que ce n'est que par notre volonté collective et notre solidarité que nous pourrions faire de ce monde en crise un monde d'espoir et de promesses. L'ONU doit rester ouverte et utile à tous les peuples, car il est de notre responsabilité commune de laisser un patrimoine renforcé et bien utilisé pour aller vers des sociétés pacifiques, équitables et durables où personne ne sera laissé pour compte.

En conclusion, je voudrais citer une fois encore les mots de Nelson Mandela lorsqu'il disait qu'il nous appartient de créer un monde meilleur pour tous ceux qui y vivent. Nous devons transformer notre bonne volonté et nos bonnes paroles en bonnes actions. C'est ce dont nous avons désespérément besoin aujourd'hui. Le Président du Kazakhstan, S. E. M. Nursultan Nazarbayev, a clairement indiqué que le moment était venu de nous tourner vers l'avenir; il est temps d'agir; il est temps de montrer notre volonté; et il est temps de changer les choses.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kyaw Tint Swe, Ministre chargé du bureau de la Conseillère d'État de l'Union du Myanmar.

M. Kyaw Tint Swe (Myanmar) (*parle en anglais*) : Nous vivons des temps difficiles. Le thème de cette année, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », est donc des plus appropriés. Il nous rappelle la nécessité de renforcer le rôle de cette organisation importante si nous voulons surmonter les difficultés complexes auxquelles nous sommes actuellement confrontés. Au cours de ce processus, nous ne devons pas oublier les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment le principe de l'égalité souveraine. Il importe également de se souvenir que la promotion des intérêts économiques, sociaux, culturels et humanitaires, ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ne peuvent être réalisées que grâce à la coopération internationale. De plus, nous ne devons pas oublier le caractère international de l'Organisation.

Ce n'est qu'au travers de démarches constructives et pacifiques que nous pourrions créer une meilleure

Organisation des Nations Unies, une organisation pertinente pour toutes les nations. Ce n'est qu'alors que nos espoirs pour un leadership mondial avec des responsabilités partagées deviendront une réalité. Je tiens à souligner ici que le point de vue du Myanmar sur le rôle de l'ONU reste inchangé. Il n'y a pas d'instance multilatérale appropriée, autre que l'Organisation, où les pays du monde peuvent travailler ensemble afin de trouver des solutions pour relever les défis planétaires.

Qu'il me soit permis d'informer l'Assemblée de nos efforts de transformation du Myanmar, l'objectif étant de le faire passer d'un système autoritaire à un système démocratique, et de nos efforts pour réaliser le développement durable et édifier une société où règnent la stabilité, la paix et l'harmonie. Un pays sans paix ni stabilité ne peut réaliser le développement économique. Nous en sommes convaincus. En conséquence, notre gouvernement démocratiquement élu a donné la priorité à la réconciliation nationale et à la paix depuis que nous avons pris nos fonctions.

Nous sommes convaincus que les dissensions ethniques et les conflits armés au Myanmar ne peuvent prendre fin que par des moyens politiques. La paix durable ne deviendra une réalité que lorsque l'union fédérale démocratique à laquelle notre population a aspiré aura été établie. Nous menons donc des négociations à la Conférence de Panglong du XXI^e siècle pour la paix dans l'Union, afin de parvenir à un accord sur les principes fondamentaux pour une union fédérale démocratique. Les trois sessions de la Conférence tenues jusqu'à présent ont abouti à l'adoption de 51 principes fondamentaux qui feront partie de l'Accord pour la paix dans l'Union. Afin de veiller à ce que le processus soit sans exclusive, nous avons poursuivi les négociations non seulement avec les huit groupes armés ethniques qui ont signé l'Accord de cessez-le-feu national, mais aussi avec ceux qui ne s'y sont pas encore ralliés.

Pendant l'année écoulée, deux autres groupes armés ethniques, à savoir le Nouveau parti de l'État Mon et l'Union démocratique lahu, se sont joints au processus de paix en signant l'Accord de cessez-le-feu national. Nous continuerons de nous efforcer d'amener toutes les organisations armées ethniques sous l'égide de l'Accord de cessez-le-feu national et à la table de conférence.

Pour apporter la paix et la prospérité à la nation, notre entreprise a absolument besoin d'assurer un développement équilibré dans les domaines économique, social et environnemental. À cette fin, le Gouvernement a adopté le Plan de développement durable du

Myanmar 2018-2030, qui est conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU. Parmi ses buts importants se trouvent la paix, la réconciliation nationale, la sécurité et la bonne gouvernance. Le succès du Plan requiert non seulement des efforts nationaux, mais aussi la participation et l'engagement des partenaires de développement et des organisations internationales.

Les droits de l'homme et la participation de tous sont fondamentaux pour que la transformation du Myanmar en une société démocratique soit couronnée de succès. Le Gouvernement n'a épargné aucun effort pour encourager les normes et pratiques démocratiques parmi tous ses citoyens. Ces efforts comprennent la promotion de l'état de droit, la bonne gouvernance et la protection des droits de l'homme, ainsi que la promotion de la société civile. Tous ces éléments sont essentiels pour l'émergence d'une union fédérale démocratique dans laquelle la sécurité et la prospérité de tous les citoyens sont assurées. C'est une tâche extrêmement difficile, en particulier pour une démocratie naissante. Cependant, le Myanmar est fermement résolu à construire la société démocratique à laquelle notre peuple aspire.

Le règlement du problème dans l'État rakhine est une composante importante de notre processus démocratique. Notre gouvernement n'a cessé de déployer tous les efforts possibles pour apporter la paix et le développement à Rakhine. Quelques semaines après avoir assumé les responsabilités du pouvoir, le Gouvernement a créé en mai 2016 le Comité central pour l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement dans l'État rakhine, présidé par la Conseillère d'État, M^{me} Aung San Suu Kyi. Cela a été suivi par la mise en place en septembre 2016 de la Commission consultative sur l'État rakhine, présidée par feu Kofi Annan, l'ancien Secrétaire général de l'ONU, et chargée de présenter des recommandations pour instaurer la paix, la stabilité et le développement dans l'État rakhine.

À ce stade, je tiens à rendre hommage à Kofi Annan, qui, avec son immense sagesse, nous a fait des recommandations car il souhaitait nous voir atteindre notre objectif, à savoir l'instauration de la paix, de la prospérité et de la sécurité.

À peine un mois après la création de la Commission consultative, un groupe terroriste extrémiste, appelé Aqa Mul Mujahidin – rebaptisé par la suite l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan –, a lancé des attaques contre trois postes de la police des frontières dans le

nord de l'État rakhine. Ces attaques étaient préméditées, bien organisées et conçues pour susciter la peur chez les habitants, ainsi que pour inciter à la violence et attirer l'attention internationale.

Le Gouvernement, malgré les attaques, a poursuivi ses efforts de recherche de solutions durables pour l'État rakhine. La Commission consultative a présenté son rapport final au Gouvernement du Myanmar en août 2017. Il contient 88 recommandations visant à réaliser la paix et la stabilité durables à Rakhine. Nous avons mis sur pied un comité d'application et je suis heureux de signaler que nous appliquons actuellement 81 des 88 recommandations élaborées par la Commission.

Quelques heures après la publication du rapport final de la Commission consultative, les terroristes de l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan ont mené des attaques simultanées contre 30 postes de police et le quartier général d'un bataillon de l'armée. Il faut souligner à ce propos que les attaques de l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan en 2017 visaient non seulement les forces de sécurité, mais aussi plusieurs communautés d'habitants de l'État rakhine. Les attaques ont ouvert un chapitre de peur et d'instabilité qui a conduit à un afflux considérable de réfugiés au Bangladesh. L'attention internationale s'est concentrée sur cet afflux mais a négligé le tableau d'ensemble des diverses raisons – immédiates et anciennes – qui ont causé le déplacement de ces personnes. Néanmoins, le Gouvernement a persévéré dans ses efforts sincères pour traiter globalement du besoin de stabilité, de réconciliation et de développement de toutes les communautés à Rakhine.

Nous compatissons sincèrement avec ces personnes déplacées, en particulier les femmes et les enfants, et nous avons pris des mesures pour favoriser un rapatriement rapide de toutes les personnes déplacées de l'État rakhine dont le statut de résident est confirmé. À cette fin, nous avons signé trois accords bilatéraux avec le Bangladesh. Conformément à ces accords bilatéraux, il a été procédé aux préparatifs nécessaires, et nous sommes prêts à recevoir les rapatriés en provenance du Bangladesh dont l'identité est confirmée depuis le 23 janvier. Nous appelons le Bangladesh à honorer ses engagements en vertu de ces accords bilatéraux et à permettre sans délai le retour librement consenti et dans des conditions sûres et dignes des personnes dont le statut a été confirmé. Un certain nombre de personnes sont rentrées de leur propre chef, après avoir pris les

dispositions nécessaires. Elles ont été systématiquement recensées et leurs dossiers validés, et ces personnes ont aujourd'hui retrouvé leurs proches et leurs familles ainsi que leurs foyers. Cependant, pas un seul déplacé n'a été rapatrié par le Bangladesh dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord bilatéral. Le seul moyen de régler cette question rapidement et pacifiquement est de mettre en œuvre les accords bilatéraux, en collaborant dans un esprit de bon voisinage et en s'abstenant de toute activité qui pourrait être contraire aux intérêts nationaux du Myanmar ou du Bangladesh.

Nous reconnaissons le rôle crucial que joue l'ONU dans le règlement de la question de l'État rakhine. En conséquence, le Gouvernement du Myanmar a signé un mémorandum d'accord avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le but d'aider à la réinstallation et à la réinsertion rapides et efficaces des rapatriés. L'équipe des Nations Unies a lancé ce processus, et nous attendons avec intérêt ses observations.

Le Gouvernement du Myanmar a fait part de sa profonde préoccupation à l'égard du rapport de la mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Myanmar publié par le Conseil des droits de l'homme le 12 septembre (A/HRC/39/64). Parce que notre gouvernement s'interroge sérieusement et sincèrement sur le bien-fondé, la composition et le mandat de la mission d'établissement des faits, le Myanmar s'est dès le départ opposé à la création de la mission. À l'heure où nous travaillons dur pour parvenir à l'harmonie sur le terrain, nous craignons que la publication de ce rapport, qui s'appuie sur des on-dit et non sur des preuves tangibles – un point que je souligne avec insistance – ne fasse qu'exacerber encore les tensions et entrave nos efforts visant à assurer la cohésion sociale qui fait cruellement défaut dans l'État rakhine. À cet égard, je voudrais souligner ce que la responsabilité doit signifier pour nous tous. Elle doit signifier assumer la responsabilité de ses actes. Elle doit s'appliquer à tout le monde de la même manière. Les personnes, les organisations et les gouvernements nationaux – ainsi que les organisations multilatérales – doivent être tenus responsables de leurs paroles et de leurs actes.

Comme l'Assemblée le sait également, le Gouvernement du Myanmar a fermement rejeté le jugement rendu par la Cour pénale internationale le 6 septembre au sujet de l'État rakhine. Notre position à cet égard est claire : le Myanmar n'est pas partie au

Statut de Rome, et la Cour n'a aucune compétence pour se prononcer sur la situation dans mon pays. La décision de la Cour est basée sur des arguments juridiques peu solides et porte sur une situation dans laquelle tous les moyens nationaux n'ont pas encore été épuisés. Je m'adresse à toutes les délégations aujourd'hui quand je dis que nous, membres de la communauté internationale, devrions être très préoccupés par la récente décision de la Cour pénale internationale et les nombreux précédents que pourrait créer la Cour avec cette décision et la manière dont elle a été prise. Un tel comportement ne peut qu'éroder l'autorité morale et juridique de la Cour. Nous sommes encouragés par le fait que nous ne sommes pas les seuls à douter sérieusement de la Cour. Je tiens également à souligner que si le Gouvernement ne peut accepter cette intervention juridique contestable de la Cour pénale internationale, nous sommes toutefois pleinement déterminés à garantir l'application du principe de responsabilité lorsqu'existent des preuves concrètes de violations des droits de l'homme commises dans l'État rakhine.

Nous avons récemment créé une commission d'enquête indépendante. Cette commission sera chargée d'enquêter sur toutes les violations des droits de l'homme et atrocités commises dans l'État rakhine afin de lutter contre l'impunité et de promouvoir la réconciliation, la paix, la stabilité et le développement dans notre pays. La commission est présidée par M^{me} Rosario Manalo, ancienne Vice-Ministre des affaires étrangères des Philippines, et compte également l'Ambassadeur Kenzo Oshima, ancien Représentant permanent du Japon auprès de l'ONU et Secrétaire général adjoint de l'ONU, ainsi que deux ressortissants du Myanmar, dont l'un a présidé le Tribunal constitutionnel et l'autre a occupé des hautes fonctions au sein des instances dirigeantes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Nous espérons qu'en sus des recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine, les travaux de la commission d'enquête indépendante serviront d'importer point de repère pour le règlement des problèmes dans l'État rakhine.

Les problèmes auxquels est confronté le Myanmar sont complexes et multiformes. Mais le peuple du Myanmar est résilient. Nous restons unis pour surmonter tous les obstacles et relever tous les défis tandis que nous nous efforçons de ramener la paix, le développement et l'harmonie dans notre pays, qui a vécu des décennies de conflit, de sous-développement et de discorde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Gudlaugur Thór Thórdarson, Ministre des affaires étrangères de la République d'Islande.

M. Thórdarson (Islande) (*parle en anglais*) : L'ONU joue un rôle crucial dans la promotion de la paix et du développement pour tous. La plupart des indices qui mesurent le développement humain racontent une histoire positive – l'histoire de notre réussite commune. C'est une histoire que nous devrions raconter plus souvent.

Des progrès techniques et socioéconomiques que nous n'avions jamais envisagés sont devenus réalité, ce qui nous pousse à espérer que l'humanité peut prouver une fois de plus qu'aucun problème n'est insurmontable et que nous avons raison de voir grand. Cela dit, les rêves ne se réalisent qu'à force de travail et de détermination. D'autre part, nos objectifs communs ne seront atteints que grâce à la coopération internationale et en accélérant considérablement le rythme des progrès. L'ONU est l'instance la plus importante dont nous disposons pour cette coopération vitale.

L'Islande est un petit pays qui a de grandes ambitions. Un monde où les hommes et les femmes sont égaux est une de ces ambitions. Nous avons un bilan solide en tant qu'un des pays les plus égalitaires au monde, ce que nous devons au travail acharné de pionnières qui ont changé nos politiques et nos lois pour donner à toutes les femmes islandaises les moyens d'agir, et aussi bien sûr à la coopération de quelques hommes de bonne volonté. Même s'il reste encore beaucoup à faire chez nous, nous sommes prêts à partager notre expérience avec d'autres États. L'égalité des genres est la clef qui permet de débloquent le développement durable dans tous les pays, conformément aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Autre de nos objectifs : nous voulons nous assurer que les générations futures nous remercieront – nous tous – d'avoir consenti de gros efforts pour leur épargner les pires conséquences des changements climatiques. Parce qu'elle est située dans l'Arctique, l'Islande est au premier rang pour constater la disparition des calottes glaciaires et les changements environnementaux. Dans les régions les plus sèches du globe, la désertification se poursuit et compromet gravement les moyens de subsistance des populations. Il ne fait aucun doute pour moi que les changements climatiques sont rapidement en train de devenir la menace la plus grave pour la paix, la sécurité et le développement dans le monde.

Si la technologie est appelée à être une composante déterminante de la solution – grâce aux voitures électriques, et aux sources d'énergie renouvelable pour doper nos économies – nous devons aussi prendre soin de nos terres et remettre nos sols en état, élément clef de nos efforts pour lutter contre les changements climatiques. Cette perspective se reflète dans la nouvelle stratégie climatique ambitieuse du Gouvernement islandais, qui a été mise en place pour nous permettre d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris à l'horizon 2030 et pour faire en sorte que l'Islande soit neutre en carbone d'ici à 2040. En Islande, l'électricité et le chauffage sont déjà intégralement produits à partir de ressources renouvelables. Notre plan vise à éliminer progressivement les combustibles fossiles dans les transports et à accroître l'afforestation et la remise en état des zones humides.

Nous avons rejoint une coalition d'autres pays ayant déjà mis en place de tels plans parce que, encore une fois, la seule façon d'avancer est de coopérer. Les pays à revenu élevé doivent contribuer à la réduction des émissions et aider les pays à faible revenu à s'adapter aux effets des changements climatiques. En fin de compte, notre riposte face aux changements climatiques relève davantage de la survie de l'espèce que d'un quelconque sens du sacrifice.

Le développement durable, en se focalisant notamment sur les océans, le climat et l'énergie, et le développement socioéconomique figureront parmi les principes directeurs de la présidence islandaise du Conseil de l'Arctique de 2019 à 2021. Le Conseil a fait preuve d'un leadership remarquable s'agissant de promouvoir le développement durable et une coopération concrète dans le grand Nord, et il pourrait servir de modèle à d'autres régions du monde car l'action locale est vecteur de changement à l'échelle planétaire.

L'Islande est fermement attachée au Programme 2030, qui énonce une approche inclusive et ascendante du développement. Cette orientation politique prioritaire de notre gouvernement se caractérise par une forte appropriation et la participation tant du secteur privé que de la société civile. L'Islande attend avec intérêt son prochain examen national volontaire en 2019 et nous espérons recevoir des commentaires constructifs qui nous encourageront à mieux faire.

La santé des océans et la viabilité des pêches resteront au cœur de la politique étrangère de l'Islande. Si nous voulons atteindre notre objectif en termes de santé des océans, toutes les nations doivent unir leurs

efforts. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et ses accords d'application offrent un cadre éprouvé pour les travaux à venir. Notre expérience nous a appris que la démarche la plus efficace en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources marines est une approche régionale. Telle devrait également être la démarche centrale du nouvel accord de mise en œuvre des travaux relatifs à la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, en cours de négociation.

Dans le domaine de la gestion des ressources marines, nous sommes prêts à partager nos savoir-faire avec d'autres. Il en va de même pour l'égalité des genres, l'énergie verte et la restauration des sols, qui sont toutes inscrites dans les programmes de formation de l'ONU en Islande. Près de 5 000 experts venant d'une centaine de pays ont été formés depuis la mise en place du premier programme il y a presque 40 ans. Si cela a été possible, c'est parce que ces connaissances ont été promues par des institutions et entreprises privées islandaises, représentant en premier lieu les secteurs de la pêche et de l'énergie. Développement, commerce et entreprises peuvent et doivent aller de pair dans la mise en œuvre du Programme 2030, et nous sommes heureux de constater que l'ONU prend des mesures concrètes pour fortifier ces partenariats et pour insuffler énergie, innovation et savoir-faire dans les efforts nationaux et mondiaux.

Ces dernières décennies, nous avons également observé les progrès incroyables de la médecine. Ces avancées nous ont permis de vivre plus longtemps en dépit de nos modes de vie de plus en plus malsains. Hier, nous avons pris l'engagement de coopérer activement pour prévenir les maladies non transmissibles et promouvoir des modes de vie sains. Un problème auquel on ne se consacre pas suffisamment est celui des troubles neurologiques, y compris les lésions de la moelle épinière, qui touchent un milliard de personnes dans le monde. Les pays nordiques œuvrent à créer une base de ressources commune sur les troubles neurologiques afin de faciliter les progrès médicaux dans ce domaine. Nous encourageons d'autres groupes de pays à faire de même car, là encore, la coopération sera la clef du succès.

Cette année, l'Islande a commencé son tout premier mandat au Conseil des droits de l'homme. Rejoindre le Conseil nous emplit de fierté, d'autant plus que cela coïncide avec le centenaire de la souveraineté de l'Islande et le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous

considérons que les droits de l'homme incarnent le but cardinal de l'ONU. Promouvoir la dignité et l'égalité de tous les êtres humains doit être notre objectif fondamental. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions parvenir à la paix, à la sécurité et au développement durable pour toutes les sociétés. Nous sommes fermement convaincus que le respect des droits de l'homme est dans l'intérêt de tous les États.

Le Conseil des droits de l'homme doit être le porteur drapeau du respect, de la protection et de la promotion des droits de l'homme dans le monde entier. Les États qui en sont membres doivent être disposés à améliorer la situation des droits de l'homme dans leur propre pays, de sorte que nos critiques ne restent pas lettre morte. Nous nous efforcerons d'améliorer le Conseil des droits de l'homme par le dialogue et la coopération.

Nos priorités tournent également autour de la promotion des droits fondamentaux de la femme, de la protection des droits de l'enfance et du respect du droit à vivre à l'abri de la violence. Nous nous emploierons à faire progresser les droits fondamentaux des lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes; et, enfin, nous nous concentrerons sur le lien entre les changements climatiques et les droits de l'homme.

L'histoire de l'Islande souligne que la prospérité et le bien-être des nations dépendent dans une large mesure de la protection et de la promotion des droits de nos citoyens, notamment leurs droits civiques, politiques, économiques et culturels. Dans le cadre de son attachement aux droits de l'homme, la nouvelle stratégie de coopération pour le développement de l'Islande comprendra une approche basée sur les droits de l'homme, ce qui signifie que des mesures supplémentaires vont être prises afin que nos stratégies et nos projets de développement soient formulés, mis en œuvre et évalués en faisant des droits de l'homme une préoccupation centrale.

Mieux vaut allumer une bougie que maudire l'obscurité. L'ONU est le poumon de la coopération internationale, mais pour atteindre nos objectifs communs, il est nécessaire de renforcer son efficacité. L'Islande appuie fermement le programme de réforme du Secrétaire général visant à adapter l'Organisation, qui a été créée à une autre époque, aux problèmes actuels et à saisir les possibilités qu'offre le XXI^e siècle. Nous devons continuer de rechercher des moyens de réformer le Conseil de sécurité, ses méthodes de travail et sa composition. Il ne doit pas être l'otage d'intérêts nationaux étroits alors que notre maison

brûle. Nous devons manifester davantage d'unité. En dépit des progrès enregistrés dans tous les domaines, il reste des conflits difficiles à régler. Aujourd'hui, en 2018, nous sommes témoins de l'utilisation d'armes chimiques, d'actes de nettoyage ethnique, de crimes de guerre, de migrations forcées et d'autres horreurs qui devraient être les échos d'un passé lointain, et non des informations quotidiennes.

La guerre syrienne a laissé le pays en ruines, fait plus de 400 000 morts et déplacé près de la moitié de la population. Un règlement politique reste la seule option viable en vue d'instaurer la paix. Au Yémen, nous assistons à un conflit qui est en train de devenir rapidement la pire crise humanitaire au monde, sans aucune issue en vue, car les puissances régionales continuent de jeter de l'huile sur le feu. La question du Sahara occidental reste sans solution, tout comme le conflit israélo-palestinien. Le mépris de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de la Géorgie demeure une plaie ouverte dans l'architecture de sécurité de l'Europe. Les problèmes sont en train de s'aggraver au Venezuela et nous continuons de recevoir des informations faisant état des horreurs commises contre les Rohingya au Myanmar.

Nous devons agir et utiliser pleinement les moyens dont nous disposons pour demander des comptes aux responsables, y compris en saisissant la Cour pénale internationale. Tous ces conflits sont encore plus déconcertants si l'on tient compte du fait que près de 250 millions d'enfants sont touchés, ce qui assombrit lourdement leur avenir. Ces régions déchirées par des conflits et d'autres urgences alimentent également la pire crise de réfugiés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et exigent une mobilisation coordonnée, et nous espérons que le pacte mondial sur les réfugiés en sera le moteur.

Le système multilatéral – le fondement même de la prospérité et de la paix – est mis à rude épreuve par des programmes politiques nouveaux et périlleux qui apportent des réponses simplistes à des questions complexes, privilégiant la politique de la force au détriment de la diplomatie, du libre-échange, de la démocratie et des droits de l'homme. Nous devons défendre nos convictions et nos principes chez nous et à l'étranger, tout en répondant à certaines préoccupations légitimes de nos citoyens. L'Islande est en train d'accroître ses contributions aux fonds et programmes des Nations Unies. Nous continuerons d'appuyer l'ONU et de défendre ses valeurs et principes fondateurs.

Le 1^{er} décembre, l'Islande commémorera le centenaire de son indépendance et de sa souveraineté. Cette période a été marquée par une croissance économique et un développement social rapides. Elle a vu naître une société qui obtient des scores élevés dans presque tous les indicateurs de développement. On pourrait être tenté d'affirmer que cette réussite n'est liée qu'à nos efforts et à notre bonne étoile, mais ce serait s'écarter de la vérité. Le fondement de notre indépendance et de notre réussite est l'ordre international basé sur des règles, avec ses marchés ouverts, son libre-échange, ses institutions multilatérales, sa démocratie libérale et sa coopération internationale. Ce fondement ne doit jamais être considéré comme acquis, et il revient à chacun d'entre nous – les États Membres de l'ONU – de veiller à ce que les générations futures puissent bénéficier des mêmes avantages.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Elmar Maharram oglu Mammadyarov, Ministre des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan.

M. Mammadyarov (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de commencer mon propos en félicitant M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son accession à la présidence de l'Assemblée générale, en tant que quatrième femme élue à ce poste à haute responsabilité, et en lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses importantes fonctions. M^{me} Espinosa Garcés peut compter sur le plein appui de l'Azerbaïdjan durant son mandat.

Nous remercions également S. E. M. Miroslav Lajčák pour le travail remarquable qu'il a accompli à la tête de l'Assemblée à sa soixante-douzième session. Je tiens à exprimer mon profond respect et toute ma reconnaissance au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, pour son dévouement et les efforts qu'il déploie afin d'améliorer l'efficacité de l'Organisation. Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan – un homme de paix. Son héritage restera une source d'inspiration pour nous tous.

Le thème du débat général de cette année est très opportun et incarne les questions qui revêtent le plus d'importance pour nous tous. Nous vivons dans un monde interconnecté où les interactions entre citoyens de différents pays sont de plus en plus nourries et vastes. L'Azerbaïdjan appuie pleinement la volonté du Secrétaire général de contribuer véritablement à prévenir les guerres et à pérenniser la paix, ainsi que l'action

qu'il mène pour intervenir rapidement et efficacement en cas de conflit ou de crise, aider les États Membres à pérenniser la paix et à bâtir des sociétés résilientes et prospères, et faire en sorte que l'ONU devienne plus cohérente, intégrée et efficace.

Alors que nous nous lançons dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous devons nous demander régulièrement dans quelle mesure nous tenons nos engagements. Une action coordonnée et des responsabilités partagées entre les États, ainsi que des ressources suffisantes, sont essentielles pour garantir un avenir durable et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

En adoptant sa stratégie nationale de développement, l'Azerbaïdjan a pris en compte les objectifs de développement durable, et il continue de mettre en œuvre des programmes à grande échelle afin d'améliorer la bonne gouvernance, de garantir une croissance durable, de renforcer l'état de droit, de promouvoir le respect des droits de l'homme, de faciliter l'accès aux services publics et de bâtir une société ouverte.

Nous poursuivons résolument nos efforts visant à améliorer les conditions de vie de nos citoyens. Le taux de pauvreté dans le pays est de 5,4 %, tandis que le taux de chômage est de 5 %. Le Rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial de Davos pour 2017-2018 a classé l'Azerbaïdjan au 35^e rang sur 137 pays en matière de compétitivité. Parmi les pays en développement, le Forum économique mondial a classé l'Azerbaïdjan au troisième rang pour son indice de développement inclusif de 2018.

L'Azerbaïdjan contribue aux efforts de développement régional en promouvant la connectivité. Cette dernière joue un rôle important dans le rapprochement des continents et dans la création d'une plateforme de collaboration mutuellement bénéfique. Le couloir de transport Est-Ouest, inauguré en octobre 2017, permet d'économiser au moins deux semaines de temps de transport des marchandises de l'Asie vers l'Europe ou inversement. Parmi d'autres projets importants figurent notamment les couloirs Sud-Nord et Sud-Ouest, qui, grâce à nos efforts conjugués à ceux des pays voisins, sont devenus une réalité. L'Azerbaïdjan investit considérablement dans ces couloirs et participe activement à ces deux initiatives.

La première phase de la construction du complexe du port international de commerce maritime

de Bakou a débuté en mai. La capacité de manutention du port sera de 15 millions de tonnes de marchandises par an, avec la possibilité de l'augmenter, à terme, à 25 millions de tonnes. L'Azerbaïdjan a également lancé un projet transnational de connexion haut débit, à savoir l'autoroute de l'information transeurasienne, qui vise à poser une ligne transnationale à fibres optiques entre Hong Kong et Francfort. Ce sera la ligne de liaison la plus courte entre l'Est et l'Ouest, à une époque de compétition dans laquelle chaque seconde compte.

Aujourd'hui, l'Azerbaïdjan offre au monde son propre modèle de développement, étayé par la stabilité interne, l'unité civile, la solidarité dans la société et un environnement de paix et de tolérance entre les différents peuples et groupes religieux vivant ensemble dans une économie libérale, durable et dynamique. Inspiré par ses réalisations en matière de développement économique, de politique sociale réussie, de riche capital humain et de valeurs traditionnelles du multiculturalisme, l'Azerbaïdjan a décidé de présenter la candidature de sa capitale, la ville de Bakou, pour accueillir l'Exposition universelle de 2025. Notre thème – « Développement du capital humain, construction d'un avenir meilleur » – présente un intérêt universel et revêt une importance particulière pour l'Azerbaïdjan. Il est également pleinement conforme au programme de développement international, en particulier le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La région qui englobe l'Europe de l'Est, le Caucase et la mer Caspienne n'a jamais accueilli d'exposition universelle. En conséquence, l'Exposition universelle de 2025 de Bakou sera véritablement universelle, en ce sens qu'elle va au-delà de la géographie traditionnelle et est un exemple frappant de pays ayant obtenu des résultats remarquables dans un laps de temps historiquement court – cela fait seulement 27 ans que l'Azerbaïdjan a obtenu son indépendance – et proposant d'accueillir un événement de l'ampleur d'une exposition universelle. C'est pourquoi je voudrais saisir cette occasion pour demander aux États membres du Bureau International des Expositions de voter pour Bakou lors de l'élection de cette année, qui aura lieu à Paris le 23 novembre.

La croissance économique durable a permis à l'Azerbaïdjan non seulement de se concentrer sur sa stratégie de développement national, mais également d'appuyer activement les efforts de développement internationaux. L'Azerbaïdjan a fourni

une aide internationale humanitaire et une assistance internationale en matière de développement à plusieurs pays dans le cadre de la Fondation Heydar Aliyev et de l'Agence azerbaïdjanaise de développement international, sous les auspices du Ministère des affaires étrangères. Une attention particulière a été accordée aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés, ainsi qu'à ceux qui se relèvent de catastrophes naturelles.

Alors que nous célébrons cette année le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous réaffirmons notre engagement à renforcer la démocratie et à protéger les droits de l'homme en tant que priorités absolues pour la République d'Azerbaïdjan. Le Gouvernement met en œuvre des programmes à grande échelle afin de créer les conditions nécessaires pour que tous les citoyens azerbaïdjanais puissent jouir pleinement de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales. L'éducation est une priorité absolue de notre politique intérieure, car une société solide et éduquée est la garantie d'un développement prospère et durable.

Le droit à la santé est pleinement garanti en Azerbaïdjan. Chaque année, plus de 5 millions de personnes, soit la moitié de la population du pays, se soumettent à des examens médicaux qui sont entièrement subventionnés par le budget de l'État. L'Azerbaïdjan a été le premier pays dans le monde musulman à accorder le droit de vote aux femmes, dès 1918. L'Azerbaïdjan s'efforce de garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la vie publique et sociale. Il convient également de noter qu'à l'ère du numérique, environ 80% de la population du pays dispose actuellement d'un libre accès à Internet, qui est devenu le moyen privilégié et le plus pratique pour l'information, les médias, les communications et la libre circulation des idées et de la pensée.

La lutte contre la corruption est au cœur de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Azerbaïdjan. L'adoption d'approches novatrices et la mise en œuvre d'innovations technologiques ont permis à l'Azerbaïdjan de réaliser des progrès importants dans la lutte contre la corruption dans le secteur public. Cette année, le Conseil des droits de l'homme a adopté à l'unanimité la résolution 37/7 sur la promotion des droits de l'homme et des objectifs de développement durable par la prestation de services publics transparents, responsables et efficaces, qui a été présentée par l'Azerbaïdjan et qui vise à promouvoir le

concept de fourniture de services publics utilisé par le Service ASAN.

Début mai, l'Azerbaïdjan a présenté avec succès son rapport périodique dans le cadre du troisième cycle de l'Examen périodique universel. Nous restons déterminés à renforcer le dialogue et l'interaction avec d'autres mécanismes des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies, sur la base du respect et de la compréhension mutuels.

L'Azerbaïdjan est un des centres de multiculturalisme de réputation internationale. Tous les groupes ethniques et religieux vivant en Azerbaïdjan coexistent dans la paix et l'harmonie. Nous avons accueilli de nombreuses manifestations internationales visant à renforcer le dialogue interculturel. En tant que membre de l'Organisation de la coopération islamique et du Conseil de l'Europe, l'Azerbaïdjan a lancé, en 2008, le Processus de Bakou, dont l'objectif principal est de renforcer le dialogue, le partenariat et la coopération entre le monde musulman et l'Europe. Mis en œuvre sous le patronage des dirigeants azerbaïdjanais, le Processus de Bakou offre une plateforme à grande échelle pour échanger des connaissances par le dialogue entre les religions et les cultures.

Dans son dernier rapport en date sur la promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix (A/72/488), le Secrétaire général mentionne expressément le rôle de premier plan joué par le Processus de Bakou en matière de promotion du dialogue entre les cultures. Cette année marque le dixième anniversaire du Processus de Bakou, et plusieurs manifestations seront organisées à cette occasion, notamment le sixième forum humanitaire de haut niveau, qui se tiendra les 25 et 26 octobre à Bakou.

De cette tribune, j'ai le plaisir d'annoncer que l'Azerbaïdjan assumera la présidence du Mouvement des pays non alignés l'année prochaine. Tout au long de son histoire, le Mouvement des pays non alignés a joué un rôle fondamental dans le renforcement de la paix et de la sécurité internationales en promouvant le respect des principes adoptés à la Conférence de Bandung. La présidence de l'Azerbaïdjan donnera un nouvel élan à la promotion des principes fondateurs du Mouvement, qui célébrera son soixante-cinquième anniversaire en 2020.

Les conflits armés non réglés, les problèmes de sécurité existants ou émergents et les crises humanitaires connexes menacent d'annuler une grande partie des

progrès réalisés en matière de développement. Le conflit armé en cours entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan continue de représenter une menace majeure pour la paix et la sécurité internationales et régionales. Le conflit a entraîné l'occupation d'un cinquième du territoire azerbaïdjanais et a eu pour conséquence qu'environ une personne sur neuf dans le pays est devenue un déplacé ou un réfugié.

Depuis le tout premier jour du conflit, les hostilités ont lieu exclusivement à l'intérieur du territoire azerbaïdjanais – pratiquement au centre du pays –, touchant sa population civile et ses infrastructures. Dans ses résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993), le Conseil de sécurité a reconnu que la force militaire a été utilisée contre l'Azerbaïdjan, que de tels agissements étaient illégaux et contraires aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et constituaient une violation manifeste de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays. Nombre de décisions et de documents adoptés par d'autres organisations internationales faisant autorité ont été élaborés dans le même esprit.

Toutefois, les principales exigences du Conseil de sécurité, à commencer par le retrait des forces arméniennes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan, n'ont toujours pas été mises en œuvre. Au contraire, la politique et les pratiques de l'Arménie démontrent clairement son intention d'annexer les territoires azerbaïdjanais qu'elle a conquis par la force militaire et dans lesquels elle a procédé à un nettoyage ethnique à grande échelle.

Dans un premier temps, après les changements intervenus au sein du Gouvernement arménien, on s'était attendu à ce que les nouveaux dirigeants défendent les valeurs démocratiques et les normes et principes du droit international, notamment les résolutions et décisions pertinentes des organisations internationales, en particulier celles adoptées par le Conseil de sécurité. Hélas, à ce jour, aucun progrès n'a été observé sur ce front.

Contrairement à ce qu'il a déclaré précédemment, le Premier Ministre arménien n'hésite même plus à considérer ouvertement la région du Haut-Karabakh en Azerbaïdjan comme faisant partie de l'Arménie. Une telle revendication annexionniste ne constitue pas seulement un mépris total des normes et principes du droit international et des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, mais sape également le processus de paix mené par le Groupe de Minsk de l'Organisation pour

la sécurité et la coopération en Europe et ses présidents. L'Arménie démontre donc au plus haut niveau politique que ses intentions réelles ne sont pas le règlement du conflit par la négociation, mais bien la poursuite de l'occupation illégale des territoires azerbaïdjanais.

Étant donné l'instabilité politique interne qui persiste en Arménie et l'incapacité de la communauté internationale à comprendre ce qu'il s'y passe véritablement, nous ne pouvons exclure que les dernières déclarations et actions du Premier Ministre arménien visent à aggraver encore la situation sur le terrain, voire à provoquer des hostilités armées sur la ligne de contact et le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Une chose, toutefois, est claire : c'est à la République d'Arménie qu'incombera l'entière responsabilité des conséquences de ce terrible scénario. C'est pourquoi nous appelons la communauté internationale à envoyer un message fort à l'Arménie et à faire pression sur elle pour qu'elle respecte pleinement le droit international et commence immédiatement et sans condition à appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant le règlement du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

L'Arménie n'a cessé d'entraver le processus de règlement du conflit et, dans le même temps, refuse de mener des négociations orientées vers des résultats et recourt régulièrement à diverses provocations visant à aggraver la situation sur le terrain. L'Arménie s'efforce de consolider son occupation des territoires saisis en modifiant leur caractère démographique, culturel et physique et en empêchant les centaines de milliers d'Azerbaïdjanais déplacés de force de regagner leurs foyers. En violation flagrante des Conventions de Genève de 1949, l'Arménie poursuit sa politique d'installation illégale d'Arméniens, en particulier ceux venant de Syrie, dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan.

Les nouveaux dirigeants arméniens doivent comprendre que les promesses qu'ils ont faites au peuple arménien de faire de l'Arménie un État économiquement développé et prospère ne peuvent être tenues sans la paix, des relations de bon voisinage et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ses voisins. Plus tôt l'Arménie mettra de côté ses revendications territoriales et retirera ses troupes des territoires de l'Azerbaïdjan, plus tôt la paix sera rétablie dans notre région et plus tôt les perspectives de développement de l'Arménie s'amélioreront.

On parle aujourd'hui beaucoup de la démocratie et des Arméniens de la région azerbaïdjanaise du

Haut-Karabakh. Mais qu'en est-il de la population azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh et des Azerbaïdjanais des sept districts environnants qui ont été soumis à un nettoyage ethnique brutal et forcés de quitter leur lieu d'origine, leur foyer et leur propriété? Si les nouveaux dirigeants arméniens se disent démocratiques, ils doivent agir dans le respect de l'état de droit et des valeurs démocratiques. Ils doivent permettre aux personnes déracinées de rentrer chez elles et retirer leurs forces armées des territoires occupés de l'Azerbaïdjan, comme l'exigent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et d'autres organisations internationales.

L'Azerbaïdjan croit sincèrement qu'il n'y a pas d'autre solution que la paix, la stabilité et une coopération régionale mutuellement bénéfique, et est la partie la plus intéressée par un règlement politique rapide du conflit. Dans le même temps, aucun règlement ne sera possible s'il porte atteinte à la Constitution de la République d'Azerbaïdjan et au droit international. Le règlement du conflit ne peut se faire que sur la base du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et des frontières internationalement reconnues de l'Azerbaïdjan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mahamat Zene Cherif, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la coopération internationale de la République du Tchad.

M. Cherif (Tchad) : Qu'il me soit permis, avant tout propos, d'adresser, au nom de S. E. M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, Chef de l'État, les vives et chaleureuses félicitations, ainsi que les vœux de plein succès de la délégation tchadienne, à S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, pour sa brillante élection à la présidence de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale. Le Tchad l'assure de son soutien dans l'accomplissement de sa noble mission.

De même voudrais-je exprimer nos sincères remerciements et notre haute appréciation à son prédécesseur, S. E. M. Miroslav Lajčák, pour la qualité du travail abattu et les résultats probants obtenus durant son mandat. Je voudrais également saluer, au nom du Tchad, le leadership de M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, et son engagement sans cesse réaffirmé en faveur du renforcement du rôle de l'ONU et de la promotion de son partenariat avec les organisations régionales, notamment l'Union africaine.

Le Tchad se félicite de la pertinence du thème de la vision stratégique pour la présente session

de l'Assemblée générale, intitulé : « Dialogue et renforcement du multilatéralisme comme catalyseur pour le bien-être de toutes les personnes et pour une planète durable ». Le choix de ce thème se justifie à plus d'un titre dans un monde en perpétuelle mutation, confronté aux graves conséquences du changement climatique, des conflits et des crises, du sous-développement, des flux migratoires sans précédent, des replis identitaires et communautaires.

Devant un monde si profondément troublé et exposé à des périls aussi variés et sérieux, l'humanité n'a pas d'autre choix que de s'unir davantage autour des valeurs universelles partagées sous-tendant la création de l'Organisation des Nations Unies, creuset des nations et des peuples du monde aspirant à vivre ensemble dans la paix, le respect mutuel, la solidarité, la complémentarité et la communauté de destin. Notre avenir et celui des générations futures, dont nous sommes responsables, en dépendent.

Plus que partout ailleurs, l'Afrique en général, et les pays du Sahel en particulier, éprouvent les effets pervers conjugués de tous les fléaux que j'ai indiqués plus haut. Mon pays, le Tchad, entouré de foyers de conflits et de crises, dans une région caractérisée par l'expansion du terrorisme, les trafics illicites de tous genres, y compris la traite des êtres humains liée à l'immigration clandestine, la criminalité transnationale organisée, la sécheresse et l'avancée du désert, s'en trouve profondément affecté.

Partant de la ferme conviction qu'il ne peut y avoir de développement, ni de paix et de stabilité sans la sécurité, le Tchad, malgré ses maigres ressources, s'est vu obligé de s'engager sur plusieurs fronts dans la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad et le Sahel. En dépit d'immenses sacrifices consentis, individuellement et collectivement avec les pays de la sous-région, la menace terroriste est toujours présente, implacable, compromettant tous nos efforts de développement.

Les groupes terroristes alliés aux vastes réseaux criminels des trafiquants en tous genres, puissamment armés et disposant d'importants moyens financiers, continuent de mettre à rude épreuve nos capacités individuelles de riposte, sans compter l'effort qu'exigent parallèlement les autres défis sécuritaires, comme le mercenariat, la circulation et la prolifération des armes, le braconnage, la déforestation, la piraterie, les conflits liés à la dégradation de l'environnement.

Certes, l'engagement collectif et la détermination des États membres de la Commission du bassin du Lac Tchad, dans le cadre de la Force multinationale mixte ont permis de défaire militairement le groupe terroriste Boko Haram, même s'il conserve encore des capacités de nuisance certaines. Les pays membres du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) en font autant pour faire face aux autres groupes terroristes actifs dans cette zone, avec leur base arrière dans le sud libyen.

La lutte antiterroriste engagée avec détermination par nos États, les moins nantis du monde, tant dans le cadre de la Force multinationale mixte que dans celui du G5 Sahel, est conduite au nom et dans l'intérêt de tous nos États. À ce titre, elle mérite, un tant soit peu, l'attention et le soutien de la communauté internationale, plus par l'action que par des déclarations et des promesses souvent non tenues.

La paix et la sécurité sont essentielles pour le progrès à long terme et le développement durable. La stabilité d'une région présente des avantages d'une portée considérable pour les régions voisines et au-delà, d'où la nécessité d'une approche globale et d'une action collective cohérente et coordonnée, susceptible de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme et des conflits dont, entre autres, la pauvreté, l'ignorance et le sous-développement.

À cet égard, je réitère avec insistance l'appel lancé par les chefs d'État de cinq pays membres du G5 Sahel lors de leur sommet tenu le 6 février dernier à Niamey, au Niger, demandant aux membres du Conseil de sécurité de placer la Force conjointe du G5 Sahel, destinée à combattre le péril terroriste, sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies aux fins de lui assurer un financement pérenne et un mandat à la hauteur de la portée internationale de la menace. L'opérationnalisation, la montée en puissance et l'efficacité de cette force dépendent largement et fondamentalement de la mobilisation des ressources prévues à cet effet. Aussi, voudrais-je renouveler à M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, nos sincères remerciements pour son engagement constant, sa position de principe, et son plaidoyer en faveur de cette demande légitime du G5 Sahel.

Le Tchad, dans sa marche vers le développement socio-économique – gage de paix, de stabilité et de sécurité, et tirant les leçons des expériences du passé et du présent, entend dorénavant accorder la priorité, dans ses partenariats, aux résultats concrets mesurés en termes d'amélioration des conditions de vie de

ses populations. Dans cette optique, nous saluons la réforme en cours du système d'appui au développement des Nations Unies visant à sortir de l'approche d'assistantat pour mettre l'accent sur la résilience par le développement durable. Nous espérons que cette nouvelle approche prendra en compte la nécessité d'une concertation régulière, la prise en compte des besoins réels du pays et de ses priorités dans le choix des projets, une implication du Gouvernement dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation des projets, ainsi que la simplification des procédures de validation des projets et de décaissements des fonds.

Dans la même veine, nous accueillons favorablement l'approche consistant à revisiter la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel à travers le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. À ce sujet, nous soulignons également la nécessité d'impliquer fortement les pays concernés dans le processus d'examen et de prendre en compte leurs priorités.

Malgré les multiples défis sécuritaires, environnementaux et socioéconomiques, le Tchad a initié, dès 2015, l'élaboration de deux documents sur son développement à moyen et long termes. Il s'agit de la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », avec son premier plan quinquennal, le Plan national de développement 2017-2021, dans l'optique des objectifs de développement durable. La validation, en juillet 2017, par le Gouvernement de ces deux documents a été suivie par la présentation du Plan national de développement à la Table ronde de Paris en septembre 2017. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour lancer, au nom du Gouvernement, un vibrant appel à tous nos partenaires pour concrétiser les annonces de financement faites lors de ladite Table ronde. La tenue de ces promesses est vitale pour le Tchad.

Le Gouvernement de la République du Tchad, conscient du rôle éminent des femmes dans le processus de développement du pays, a pris à bras-le-corps la problématique genre, qui constitue une composante essentielle et une priorité de premier plan dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques. À cet effet, S. E. M. Idriss Deby Itno, Président de la République, Chef de l'État, a institué par une loi adoptée le 22 mai 2018, un quota obligatoire de 30 % réservé aux femmes dans toutes les fonctions nominatives et électives, avec pour objectif ultime d'atteindre progressivement la parité. Ce quota est déjà effectif dans son application.

En outre, des mesures spécifiques visant à assurer l'épanouissement de la femme ont été prises, dont, entre autres, la promotion de l'éducation des filles et l'adoption d'une loi interdisant leur mariage précoce. Cette loi fixe l'âge minimum du mariage à 18 ans et prévoit une peine d'emprisonnement allant de 5 à 10 ans pour ceux qui violent cette disposition.

Le bassin conventionnel du lac Tchad est le lieu où sont visibles les conséquences dramatiques de l'effet conjugué des attaques terroristes et du changement climatique sur les populations vulnérables victimes de ces deux fléaux, et sur l'environnement. Autour du lac Tchad, faut-il le rappeler, vivent plus de 45 millions de personnes d'origines diverses qui subissent de plein fouet les conséquences de l'assèchement du lac Tchad, portant gravement atteinte à leurs moyens de subsistance et limitant drastiquement leurs capacités de résilience.

La superficie de ce lac est passée de 25000 km² il y a 40 ans à moins de 2500 km², et le risque de sa disparition est bien réel. Les efforts de quatre pays riverains et des autres membres de la Commission du bassin du lac Tchad visant à le sauver sont à eux seuls loin de répondre à l'immensité de la tâche. La disparition progressive de ce lac constitue une catastrophe écologique de grande portée, avec de graves conséquences sur la sécurité alimentaire et la stabilité dans le Sahel, comme le prouvent la raréfaction des ressources naturelles et le développement de la menace terroriste. C'est pourquoi, la communauté internationale dans son ensemble doit se mobiliser pour engager un plaidoyer fort en faveur de son sauvetage, en appuyant l'initiative conjointe de l'UNESCO et de la Commission du bassin du lac Tchad visant à inscrire le lac Tchad comme une réserve de biosphère et un site du patrimoine mondial.

La communauté internationale est capable et doit aider à réaliser ce noble objectif, qui s'intègre bien dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, le Tchad lance, une fois de plus, un appel pressant à la mise en œuvre des engagements pris par toutes les parties dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, du Plan d'action d'Addis-Abeba et du Programme 2030.

La gestion des migrations reste l'un des plus grands défis de notre époque. Des milliers de migrants africains, poussés par le désespoir, tentent sans cesse de rejoindre l'Europe, au risque de leur vie. Le flux des migrants est loin de tarir tant que persistent les causes profondes de la migration dont, entre autres, la pauvreté, le sous-développement, les conflits, le manque des

perspectives pour la jeunesse africaine. À cela s'ajoutent des facteurs comme la pression démographique et les effets pervers des changements climatiques, accentuant davantage la vulnérabilité des sociétés africaines. En l'absence de mécanisme durables de gestion idoine des migrations tenant compte des causes profondes de ce phénomène, nous ne parviendrons jamais à mettre un terme à la tragédie des milliers de personnes périssant en mer ou dans le désert, ni à des scènes d'une autre époque comme la vente aux enchères des migrants africains comme esclaves.

À cet égard, nous devons tous engager un effort conséquent de développement économique et social en faveur des pays d'origine et de transit des migrants pour stabiliser la situation. Une meilleure coopération avec ces pays est le meilleur moyen pour limiter l'immigration illégale. De même, des mesures urgentes doivent être prises pour aider ceux qui sont actuellement enfermés dans des camps de transit ou qui sont en proie à l'esclavage ou à des situations de violence grave. Nous devrions interpeller collectivement les États dans lesquels les migrants subissent ces violences pour qu'ils respectent leurs droits élémentaires et rendent conformes à l'état de droit leurs méthodes de gestion des migrants. Le meilleur moyen pour nous tous de relever les défis de la migration est de mettre en place des mécanismes souples de migration légale et de considérer ce phénomène existant depuis la nuit des temps comme un facteur de rapprochement des peuples et non comme une menace.

Sur le plan continental et international, le Tchad, tout en restant préoccupé par la persistance des foyers de conflit ici et là, salue les progrès enregistrés dans certains pays. En République centrafricaine, le Tchad salue l'engagement des autorités centrafricaines et de 14 groupes armés dans la voie du dialogue sous l'égide du panel de facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation. Le Tchad réaffirme son soutien à cette initiative portée par l'Union africaine et appuyée par l'ensemble de la communauté internationale. Le retour de la confiance et l'amorce d'une véritable réconciliation sont à la portée du peuple frère centrafricain. Nous demandons à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux de fournir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'Initiative africaine.

Au Mali, le Tchad salue la tenue avec succès de l'élection présidentielle apaisée, et renouvelle ses félicitations à S. E. M. Ibrahim Boubakar Keita, pour sa brillante réélection qui traduit l'adhésion du peuple

malien au processus politique en cours et à la paix. Le Tchad encourage toutes les parties prenantes maliennes à la mise en œuvre intégrale de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, et réaffirme son engagement à accompagner le Mali dans la phase de sa stabilisation.

Au Soudan du Sud, le Tchad salue l'accord de paix récemment signé à Addis-Abeba par les acteurs sud-soudanais et félicite l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour les fruits de ses efforts inlassables. Le Tchad exhorte toutes les parties à l'accord à le mettre en œuvre de bonne foi.

Le Tchad se félicite également de l'évolution très positive dans la Corne de l'Afrique marquée par le rapprochement entre l'Éthiopie et l'Érythrée, ainsi qu'entre celle-ci et Djibouti, et souhaite voir ce processus se consolider davantage.

En Libye, le Tchad invite toutes les parties libyennes à privilégier le dialogue et la réconciliation à l'affrontement armé. Nous les encourageons à faire preuve de dépassement, de bonne volonté et de bon sens pour tourner la page de la violence. À cet égard, la communauté internationale doit faciliter le dialogue et la réconciliation inclusive comme une priorité immédiate en vue de restaurer la paix et d'organiser à terme des élections crédibles, transparentes et apaisées. Il convient de rappeler que la crise libyenne a de graves conséquences sécuritaires sur les pays voisins, dont le Tchad, à cause du chaos régnant dans le sud libyen, une zone de non-droit, servant de repaire aux groupes terroristes, aux bandes de mercenaires et aux trafiquants en tous genres. À cet égard, nous invitons tous nos partenaires à appuyer les efforts entrepris par la Libye, le Niger, le Soudan et le Tchad dans le cadre de l'accord signé le 31 mai dernier à N'Djamena, au Tchad, entre les quatre pays pour sécuriser leurs frontières communes.

Au Yémen, le Tchad réaffirme son soutien aux efforts des Nations Unies visant à promouvoir une solution politique à la crise, et exhorte instamment les acteurs yéménites concernés à privilégier le dialogue et à se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En Syrie, le Tchad réitère son soutien aux efforts de médiation de l'Organisation des Nations Unies, et appelle les parties au conflit à abrégier les souffrances qu'elles infligent à leur peuple depuis plus de sept ans en mettant un terme à la violence et en s'engageant résolument dans la voie du dialogue et de la réconciliation. Le Tchad demande aux belligérants de respecter le droit

international humanitaire et de faciliter l'acheminement de l'aide destinée aux populations civiles.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, le Tchad réitère son attachement à la solution des deux États vivant côte-à-côte dans la paix, la stabilité et la sécurité, dans les frontières de juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine.

À Cuba, le Tchad note avec préoccupation la dégradation des relations de ce pays avec les États-Unis, et encourage les deux parties à poursuivre le processus de normalisation de leurs relations. Le Tchad réitère son appel à la levée de l'embargo imposé à Cuba.

Je ne saurais conclure mon propos, sans aborder la question de la réforme de l'ONU, notamment celle du Conseil de sécurité, qui demeure une préoccupation permanente majeure pour l'Afrique. Le Tchad souligne l'urgence de réparer l'injustice faite à l'Afrique en accélérant la réforme tant attendue pour refléter les réalités de notre monde d'aujourd'hui dans le système des Nations Unies. La position commune africaine sur ce point mérite d'être prise en compte par tous les États Membres de l'ONU si l'on veut réellement associer l'Afrique à la gouvernance du monde. Qu'on le veuille ou non, l'Afrique du XXI^e siècle est incontournable et sa voix doit compter pour le reste du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mamadi Touré, Ministre des affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger de la République de Guinée.

M. Touré (Guinée) : Avant tout propos, je tiens à transmettre au nom du Président de la République de Guinée, du Gouvernement et du peuple, nos sincères condoléances suite au décès de Kofi Annan, ce grand fils d'Afrique et ancien Secrétaire général des Nations Unies, qui aura dédié sa vie à la promotion de la paix, du droit humanitaire international et du multilatéralisme.

Ma délégation voudrait féliciter la Présidente pour son élection à la présidence de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale et l'assurer de son soutien pour le succès de son mandat. La Guinée rend un hommage mérité à son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, pour sa présidence inclusive de la soixante-douzième session, en cette période cruciale de réformes de l'Organisation.

Ma délégation félicite aussi vivement le Secrétaire général António Guterres pour sa vision et les efforts louables déployés sous sa direction pour imprimer

une nouvelle dynamique à l'ONU, dans un contexte international en perpétuel changement, en proie à des défis politiques, économiques et sociaux. Il est évident que pour relever ces défis, nous devons privilégier de nouvelles approches plus pragmatiques, plus efficaces et mieux coordonnées dans l'atteinte des objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies.

La soixante-troisième session, placée cette année sous le thème « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », nous interpelle sur l'urgence du renforcement du leadership mondial des Nations Unies, sur les exigences de la réforme et les aspirations contenues dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Faut-il rappeler que l'Organisation des Nations Unies, qui a été créée au lendemain de l'une des guerres les plus dévastatrices de l'humanité, a subi les stigmates de la guerre froide et a été ébranlée par les turbulences liées à la fin de cette même guerre froide. Cependant, elle a su résister à toutes les tentatives visant à l'affaiblir en la rendant inefficace dans la gestion de certaines crises qui menacent la paix et la stabilité dans le monde.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, notre organisation est la seule plateforme multilatérale capable d'adopter une approche globale et concertée, en vue de trouver des solutions aux nombreux défis qui l'interpellent. Pendant une période de crise profonde pour l'Organisation, le Secrétaire général, M. Kofi Annan, nous rappelait ceci :

« Conscients que la race humaine ne disposait que d'un seul monde pour vivre, un groupe de dirigeants clairvoyants avaient compris qu'à moins de gérer plus sagement ses affaires, l'humanité risquait de disparaître. Ils ont donc élaboré des règles régissant le comportement international et ont mis en place un réseau d'institutions, dont l'Organisation des Nations Unies était le centre, dans le cadre duquel les peuples du monde entier puissent œuvrer de concert dans l'intérêt commun. » (*A/58/PV.7, p. 4*)

Aujourd'hui, les principes et objectifs contenus dans la Charte demeurent plus que pertinents. L'universalité des Nations Unies dans le maintien de la paix, de la sécurité et de la prospérité du monde se confirme de jour en jour. Ses multiples domaines d'action permettent d'accompagner les États Membres dans leurs processus de développement. C'est pourquoi

nous devons rester déterminés à travers des engagements forts pour mettre en œuvre les réformes incontournables de l'Organisation.

La République de Guinée, quant à elle, appuie ce processus de réformes en cours, initié par le Secrétaire général, notamment dans les piliers paix, sécurité et développement durable. La Guinée n'insistera jamais assez sur la nécessité de la réforme du Conseil de sécurité. Il est temps de prendre en compte l'importance démographique, politique et économique de l'Afrique, afin de lui conférer le rôle qu'elle peut et doit jouer sur la scène internationale, de réparer l'injustice dont le continent est victime, par l'octroi de deux sièges permanents et autant de sièges non permanents. Les résultats de la réforme doivent permettre, à terme, d'instaurer un système de coopération internationale juste et équitable, sur la base de la solidarité et de la responsabilité partagée.

La soixante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies coïncide cette année avec le sixtième anniversaire de l'accession de la République de Guinée à l'indépendance, le 2 octobre 1958. La même année, elle fut admise à l'Organisation des Nations Unies comme quatre-vingt-deuxième État Membre de l'Organisation. La célébration de ce sixtième anniversaire de notre indépendance est placée sous le signe du panafricanisme. Il est évident que les Nations Unies ont été et demeurent pour la Guinée un forum multilatéral qui lui a permis de concrétiser les idéaux pour lesquels elle s'est battue, notamment sa vision panafricaniste de l'indépendance, la lutte contre l'apartheid, la promotion de la paix et de la sécurité et le développement socioéconomique du continent.

Aujourd'hui, sous la direction dynamique du Président de la République, le professeur Alpha Condé, notre pays a enregistré des progrès considérables dans les domaines économique et social, susceptibles de garantir un meilleur avenir pour la population guinéenne. Les mégaprojets réalisés dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture et la réalisation des infrastructures indispensables au développement sont salués par les populations guinéennes parce qu'elles sont convaincues que ces réalisations conduiront à coup sûr la Guinée vers l'émergence à l'horizon 2040.

Sur la base des priorités du Programme 2030 de l'ONU et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Guinée s'est attelée à l'appropriation et à la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable. Dans ce cadre, notre pays, lors du troisième Forum politique

de haut niveau pour le développement durable, avait présenté son premier rapport national volontaire, pour 2018, sur la mise en œuvre du Programme 2030. Cette occasion était opportune pour que mon pays partage avec les autres États Membres son expérience du processus de mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2040.

La volonté du Gouvernement, concourant à la réalisation des objectifs de développement durable, s'est adossée sur le plan national de développement économique et social 2016-2020, guidée par la prospective « Guinée, Vision 2040 », qui vise à faire de la planification du développement l'instrument approprié permettant d'atteindre les objectifs de développement durable. À cet effet, la Guinée compte sur l'accompagnement des Nations Unies et des autres partenaires.

Le Gouvernement apprécie fortement le nouveau climat de concertation favorable à la promotion d'une paix durable en Afrique dans la mesure où la paix et la sécurité sont des conditions essentielles du développement inclusif. Les progrès tangibles enregistrés dans le cadre du partenariat stratégique entre les Nations Unies et les missions africaines de paix, ainsi que les avancées significatives dans la gestion des crises en Guinée-Bissau, au Soudan du Sud, en Somalie et dans le différend d'une part entre l'Éthiopie et l'Érythrée, et d'autre part entre l'Érythrée et Djibouti, viennent confirmer une fois de plus qu'il faut continuer à privilégier des solutions politiques pour créer un environnement apaisé propice au développement.

Nous sommes convaincus que des investissements conséquents dans la prévention des conflits et la recherche de solutions politiques épargneront à l'humanité d'innombrables pertes de vies humaines et la destruction des infrastructures. Toutefois, ces évolutions positives enregistrées çà et là ne doivent pas nous distraire dans notre combat commun contre le terrorisme international et l'extrémisme violent. C'est pourquoi ma délégation condamne avec fermeté les actes barbares commis contre d'innocentes populations en Afrique et ailleurs dans le monde. Elle exhorte les grandes puissances à accompagner l'Afrique dans sa lutte contre ce fléau et à soutenir le Groupe de cinq pays du Sahel face aux atrocités commises par les groupes terroristes, pour restaurer une paix durable dans la région du Sahel.

La Guinée se félicite de la mise en place du Plan d'appui au Sahel des Nations Unies intitulé « Sahel,

terre d'opportunités », qui cible 10 pays, dont la Guinée. Ledit plan met l'accent sur six domaines clefs que sont la coopération transfrontalière, la prévention, le maintien de la paix, la croissance inclusive, le climat et les énergies renouvelables. Le partenariat avec les États Membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile et les bailleurs de fonds contribuera à mettre en œuvre les différents projets de développement, à lutter contre l'extrême pauvreté, à améliorer la situation humanitaire, à renforcer la résilience aux changements et à juguler le fléau de l'insécurité alimentaire.

S'il y'a une situation où le rôle de l'ONU reste incontournable, c'est bien le conflit au Moyen-Orient, qui reste une préoccupation majeure pour la communauté internationale. La Guinée a toujours exprimé sans ambiguïté sa solidarité inconditionnelle avec la cause juste du peuple palestinien. Elle demeure convaincue que toute solution viable et durable au Moyen-Orient passe nécessairement par le respect et l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité appelant à la création de deux États vivant côte à côte en sécurité, dans des frontières sûres et internationalement reconnues.

Les conflits, en particulier les crises prolongées, la dégradation de l'environnement, ainsi que les violations des droits de l'homme continuent d'accroître les besoins humanitaires estimés aujourd'hui à près de 22,5 milliards de dollars. Cependant, la mobilisation des fonds peine non seulement du fait du manque de solidarité mais aussi des coupes drastiques dans le budget de l'ONU. C'est pourquoi la gestion des fonds constitués doit être transparente et inclusive.

De tous les défis humanitaires, la question de la mobilité humaine nous interpelle davantage et exige donc une plus grande solidarité et le partage des responsabilités. C'est pourquoi nous saluons l'avènement du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui représente un espoir pour plus de 258 millions de migrants internationaux largement composés de femmes et d'enfants. Ce document important, que la République de Guinée adoptera en décembre à Marrakech, permettra l'équilibre entre la souveraineté des États et les droits fondamentaux. Ce pacte s'aligne fondamentalement sur les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris et la Déclaration politique de New York pour les réfugiés et les migrants, tout en proposant un important mécanisme de suivi.

La réalisation du bien-être social, auquel concourent les objectifs de développement durable, ne sera possible que si nous réussissons à débarrasser notre monde des maladies récurrentes. Dès lors, il est important de renforcer notre solidarité dans la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles qui continuent de décimer une grande partie de la population mondiale. Ma délégation se réjouit des mesures prises et des progrès réalisés dans le cadre de l'éradication effective de la tuberculose, du VIH/sida, etc. Elle appuie sans réserve le projet de couverture sanitaire universelle de l'ONU.

La création d'une société inclusive sous-tend l'élimination des inégalités et des barrières sociales qui empêchent la participation des jeunes et des femmes aux activités économiques et politiques. L'égalité des sexes et la promotion et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont fondamentales à la réalisation du développement durable et doivent être prises en compte dans les politiques de développement.

Je saisis l'occasion de cette session pour féliciter le Secrétaire général qui, depuis sa prise de fonctions, œuvre pour la réalisation de la parité dans les nominations aux instances supérieures de l'ONU. Nous avons la responsabilité de perpétuer cette bonne pratique au sein des Nations Unies et dans les autres institutions internationales et nationales car elle s'inscrit en droite ligne des accords en matière de genre et du droit de la femme.

Je voudrais conclure en soulignant que l'Organisation des Nations Unies demeure la seule institution à même de préserver l'équilibre mondial, de garantir notre sécurité collective et notre prospérité partagée. Tout repli sur soi serait préjudiciable à la paix et à la stabilité du monde. Le multilatéralisme reste donc l'unique voie à suivre pour réaliser effectivement les objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre par intérim des affaires étrangères et de la coopération internationale de l'État de Libye, S. E. M. Mohamed Siala.

M. Siala (Libye) (*parle en arabe*) : S. E. le Président Faiez Serraj n'étant pas en mesure, en raison des derniers faits nouveaux survenus à Tripoli, d'assister au débat général de l'Assemblée générale à sa session actuelle, il m'a demandé de faire la déclaration ci-après en son nom.

« Pour commencer, qu'il me soit permis de féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je lui présente tous mes vœux de succès et l'assure de notre entière coopération dans ses travaux pour atteindre les objectifs de la présente session. Je remercie également son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, des efforts qu'il a déployés en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. En outre, je félicite le Secrétaire général António Guterres de ses efforts pour concrétiser les buts et objectifs de l'ONU.

Il ne fait aucun doute que la situation de mon pays, la Libye, continue d'appeler l'attention des Nations Unies et de la communauté internationale tout entière, et doit encore faire l'objet d'un suivi. Nous remercions et respectons tous ceux qui ont engagé des efforts sincères pour nous aider à surmonter les difficiles circonstances dans lesquelles nous nous trouvons et pour venir à bout des défis auxquels nous sommes confrontés. Nous insistons sur la nécessité de coordonner et d'intégrer ces efforts et d'éviter que, lorsque des initiatives sont lancées, elles se heurtent à des rivalités ou des divergences car, à défaut, c'est notre capacité de répondre à la crise qui s'en trouve diminuée. Nous pensons que, avant d'organiser une réunion régionale ou internationale sur la question libyenne, il importe de se coordonner avec l'ONU, de manière que les conclusions de ladite réunion soient compatibles avec la vision de l'ONU pour le règlement de la crise libyenne.

Dès sa mise en place, le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de la Libye a pris pleinement acte de l'ampleur des défis auxquels se heurte le pays, à savoir la flambée du terrorisme, les divergences politiques, la précarité des conditions de sécurité et l'aggravation de la crise économique, autant de facteurs qui se sont répercutés sur la nécessaire fourniture des services de base et, partant, sur la vie des Libyens eux-mêmes. Nous demeurons déterminés à trouver le moyen de venir rapidement à bout de ces défis. L'an dernier, nous avons proposé, pour surmonter la crise, une feuille de route fondée sur la tenue d'élections présidentielle et législatives, sur la fin de tous

les combats, à l'exception de la lutte contre le terrorisme, et sur la création des conditions nécessaires à la réconciliation nationale. Selon nous, cette approche permettrait d'unifier les institutions nationales et de créer un État démocratique moderne. Toutefois, même si les institutions nationales compétentes n'ont pas fait preuve de réciprocité, nous gardons espoir, et nous tendons avec détermination la main à tous ceux qui voudraient se joindre de bonne foi à ces initiatives, en vue de sortir de l'impasse politique qui a causé tant de torts au peuple libyen et à l'État.

Nous nous félicitons vivement des efforts que déploient actuellement M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, et son équipe afin de rapprocher les points de vue des parties libyennes et de trouver des solutions aux nombreux problèmes et défis auxquels nous sommes confrontés. À cet égard, je rappelle que le Gouvernement d'entente nationale a accueilli avec satisfaction la feuille de route proposée par M. Salamé à la réunion de haut niveau sur la Libye tenue en septembre 2017. Le Gouvernement a encouragé toutes les parties concernées à faire preuve de souplesse afin de parvenir rapidement à un consensus sur les amendements relatifs à certains points controversés de l'Accord politique libyen, créant ainsi une dynamique en faveur de la mise en œuvre des étapes restantes du plan. Malheureusement, aucun progrès n'a été réalisé.

Le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale appuie toute voie menant à une solution politique globale, et c'est pourquoi nous avons noué un dialogue avec ceux qui appellent à la tenue d'élections générales pour sortir de la crise politique. Nous avons contribué aux efforts déployés par la Haute Commission électorale nationale pour inscrire les électeurs, et les résultats ont été très encourageants. Le nombre d'électeurs inscrits a été sans précédent, dépassant nos attentes et reflétant la volonté des Libyens d'organiser des élections. Nous avons également alloué 60 millions de dinars libyens à la Commission pour qu'elle prépare les élections. Nous avons travaillé avec les parties concernées pour garantir les conditions de sécurité nécessaires à la tenue d'élections en toute liberté et en toute intégrité. Nous espérons que les institutions

compétentes donneront suite à cette expression de la volonté du peuple, elles qui doivent s'engager à faire prévaloir les intérêts du pays, à prendre toutes les dispositions législatives et juridiques nécessaires pour sortir de l'impasse politique et à réunir toutes les institutions publiques pour régler les divers problèmes auxquels le peuple libyen est confronté.

Nous soulignons notre détermination à poursuivre nos efforts pour mettre fin aux crises que le pays connaît. Nous nous opposerons fermement à tous ceux qui tentent d'imposer leur volonté par les armes. Nous avons condamné les attaques militaires qui ont eu lieu dans les banlieues de la ville de Tripoli il y a quelques semaines et qui ont causé de graves dégâts matériels et des pertes en vies humaines, terrorisant femmes et enfants et contraignant des civils innocents à se déplacer.

Nous faisons grand cas des efforts déployés par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), sous la direction de M. Ghassan Salamé, pour parvenir à un accord de cessez-le-feu, et nous appelons toutes les parties concernées à respecter ce cessez-le-feu. Je donne ma parole que les organes judiciaires nationaux et internationaux seront saisis des poursuites contre les auteurs d'attaques pour les souffrances qu'ils ont causées.

Nous sommes également déterminés à prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour unifier les institutions militaires et de sécurité du pays et instaurer la sécurité et la paix en Libye, comme le prévoit l'Accord politique libyen. Nous tenons à souligner une fois de plus que l'emploi ou la menace de l'emploi d'armes ne profite qu'aux terroristes qui, dans le chaos, trouvent des occasions de commettre leurs actes criminels. Nous l'avons vu lors des attentats terroristes de Tripoli qui ont visé la Haute Commission électorale nationale et la compagnie pétrolière nationale. En conséquence, la priorité doit être accordée à la sécurité et à la stabilité en tant qu'objectif indispensable et mesure urgente qui exige également l'appui actif de l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi nous pensons qu'il importe de faire passer la MANUL d'une mission politique spéciale à une mission dont

l'objectif est d'instaurer et d'appuyer la sécurité et la stabilité dans l'ensemble du pays.

Le Gouvernement d'entente nationale s'efforce de trouver des solutions aux conditions de vie difficiles et au manque de services auxquels les Libyens sont confrontés. Il a lancé des réformes économiques visant à faciliter et à améliorer les conditions de vie de nos citoyens, ainsi qu'à améliorer les résultats d'un secteur des services jusqu'ici instable. À cet égard, nous attachons une importance particulière à la mobilisation de ressources financières pour répondre aux besoins de notre peuple. Nous appelons tous les États détenant des avoirs ou des fonds libyens à prendre les dispositions qui s'imposent pour que le Conseil de la présidence soit en mesure de couvrir les coûts des politiques et programmes destinés à aider tous les Libyens.

Mon pays réitère sa condamnation et son rejet absolu du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient l'origine, les auteurs ou les motifs. Nous soulignons que le terrorisme est un phénomène mondial qui ne doit être lié à aucune religion ou doctrine. Comme l'Assemblée le sait, mon pays a fait d'énormes sacrifices pour éradiquer les organisations terroristes ayant dans leurs rangs des combattants étrangers, notamment Daech, qui a été exporté chez nous depuis l'étranger. Non seulement Daech menace la sécurité et la stabilité de la Libye, mais il exploite également nos ressources naturelles à son propre avantage tandis qu'il exécute son programme sanguinaire, un programme qui, j'ajouterais, n'a aucun lien avec l'islam. La Libye a ratifié toutes les conventions internationales relatives à la lutte contre le terrorisme et considère la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et ses quatre piliers comme l'un des cadres juridiques internationaux les plus importants pour guider la législation nationale dans la lutte contre le phénomène du terrorisme.

Les dangers posés par les réseaux terroristes sont toujours présents en Libye et nous obligent à être vigilants et à renforcer la coordination conjointe à tous les niveaux ainsi que la coopération régionale et internationale afin que les terroristes puissent être localisés et éliminés, où qu'ils se trouvent. Il importe

également que les plans et programmes régionaux et sous-régionaux, notamment les résultats des réunions ministérielles sur le renforcement de la coopération dans le domaine de la sécurité et la surveillance conjointe des frontières, continuent d'être appuyés. La dernière réunion en date sur ce sujet s'est tenue dans la capitale soudanaise, avec la participation du Soudan, du Niger, du Tchad et de la Libye, et a débouché sur un plan d'action conjoint visant à mettre en œuvre l'accord qui avait été précédemment conclu à N'Djamena par ces quatre États. Nous espérons que ce plan d'action recevra l'appui de la communauté internationale. Nous avons exprimé notre appui à tous les efforts internationaux visant à lutter contre le terrorisme et souligné à maintes reprises que nous nous associons aux appels en faveur de la tenue d'une conférence internationale de haut niveau, sous les auspices de l'ONU, sur les moyens d'unifier les efforts dans ce domaine.

En ce qui concerne les droits de l'homme, nous soulignons notre détermination à les respecter et à les protéger. Pour prouver notre engagement dans ce domaine, nous avons adopté plusieurs lois, notamment sur la création de partis politiques, la légalisation des manifestations pacifiques, la pénalisation de la torture et des disparitions forcées, l'amendement du Code pénal et la codification de la justice transitionnelle. Ces lois, qui entreront bientôt en vigueur, visent à promouvoir la tolérance et l'harmonie entre les membres de notre communauté nationale.

En ce qui concerne les droits économiques, sociaux et culturels, le Gouvernement d'entente nationale s'est toujours efforcé de promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes, tout en fournissant des services éducatifs et des soins médicaux gratuits et constants à tous les citoyens. Conformément à l'article 7 de la Déclaration constitutionnelle, qui appelle à adhérer à toutes les conventions internationales et régionales relatives à la promotion des droits de l'homme, nous avons ratifié certaines de ces conventions, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées, à laquelle la Libye est désormais partie.

Nous réitérons notre attachement à la protection et à la promotion des droits de l'homme. Toutefois, nous voudrions souligner

que les difficultés liées à la transition ont causé un certain nombre des problèmes de sécurité qui ont entraîné des violations des droits de l'homme. À cet égard, nous espérons pouvoir bénéficier des mécanismes d'assistance technique du Conseil des droits de l'homme et d'autres programmes de l'ONU.

Mon pays attache une grande importance au phénomène de la migration irrégulière et met tout en œuvre pour faire face au flux continu de migrants exposés à l'exploitation par les réseaux de passeurs et aux dangers liés à la traversée en mer, qui a coûté la vie à des milliers de personnes. Cette migration a provoqué une tragédie humanitaire à laquelle la communauté internationale n'a pas pu remédier jusqu'à présent. La Libye, en tant que pays de transit, subit de graves répercussions économiques, sociales et en matière de sécurité en raison de ce phénomène migratoire, qui aggravent la situation d'instabilité, et qui ont causé des difficultés et des problèmes qui ont une incidence sur la société libyenne et qu'il est difficile de régler sans la coopération et l'assistance extérieures. Il est clair que s'attaquer uniquement aux problèmes de sécurité pour faire face à ce phénomène n'est pas la meilleure solution. Il faut s'attaquer aux véritables causes qui poussent ces personnes à choisir cette voie dangereuse qu'est la migration irrégulière.

À cet égard, nous nous félicitons des efforts entrepris pour parvenir à un accord international sur des migrations sûres, ordonnées et régulières, en vue de son adoption à la conférence intergouvernementale qui se tiendra en décembre à Marrakech, au Royaume du Maroc. Nous aurions toutefois souhaité que le projet d'accord traite de cette question de façon plus approfondie. Même si nous convenons de la nécessité de protéger autant que possible les droits des migrants, compte tenu des capacités nationales limitées, il est parfois impossible de garantir ces droits.

Je suis fermement convaincu que la communauté internationale doit apporter son appui aux pays d'origine et les encourager à élaborer et à mettre en œuvre des programmes et des projets de développement efficaces, améliorer la performance de leurs secteurs de production et de services et mettre tout en œuvre pour

éliminer la pauvreté, le chômage et les autres formes de privations pour que leurs populations ne continuent pas de considérer cette migration irrégulière et dangereuse comme une solution.

Mon pays attache une grande importance aux questions liées au désarmement et au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous participons activement aux délibérations consacrées à ces questions et nous appuyons de nombreuses décisions de l'ONU dans ce domaine. Nous sommes attachés aux traités et aux conventions internationaux pertinents, conscients du fait que la production et le stockage d'armes de destruction massive représentent une menace que pour la paix et la sécurité internationales et terrorisent l'humanité toute entière.

Outre la contribution de la Libye aux efforts internationaux en faveur du désarmement s'agissant des armes de destruction massive et du maintien de la paix et de la sécurité internationales, je voudrais rappeler que suite à son adhésion à la Convention sur les armes chimiques, mon pays a rapidement déclaré ses stocks de produits chimiques, et en coopération et en coordination avec le secrétariat de la Convention et ses partenaires internationaux, a déployé des efforts inlassables qui ont abouti à l'élimination totale de ses stocks.

Nous réaffirmons notre soutien aux efforts internationaux visant à créer des zones exemptes d'armes nucléaires. Nous soulignons la nécessité pour la région du Moyen-Orient dans son ensemble d'être une zone exempte d'armes de destruction massive et pour tous les pays de la région de déclarer s'ils possèdent ou non de telles armes et d'annoncer leur intention de les acquérir. Tous les pays de la région doivent également adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Dans le même temps, nous voudrions souligner le droit des États à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Les États qui ont renoncé aux armes de destruction massive doivent recevoir appui et encouragement dans le cadre de leurs politiques visant à se doter des ressources humaines nécessaires et à acquérir les connaissances techniques permettant d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Trois ans se sont écoulés depuis l'adoption par les chefs d'État et de gouvernement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, axé sur 17 objectifs ambitieux. En Libye, nous sommes confrontés à de nombreux défis s'agissant de la réalisation des objectifs de développement durable, principalement en raison de l'instabilité politique et de l'insécurité. Comme l'Assemblée le sait bien, le développement est étroitement lié à la sécurité. En effet, comme chacun le sait, il ne saurait y avoir de développement sans sécurité et il ne saurait y avoir de sécurité sans développement. Nous espérons surmonter bientôt ces difficultés afin de pouvoir lancer des plans et programmes de développement et de redresser notre économie, ce qui nous permettra de nous atteler à la réalisation des objectifs de développement.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement soulignent la nécessité pour les pays de mobiliser des ressources financières en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Mon pays, la Libye, est l'un des pays dont les fonds ont été transférés à l'étranger. Nous appelons donc les États qui détiennent nos fonds à le faire savoir et à nous aider à les recouvrer afin que nous puissions nous atteler à mettre en œuvre les objectifs du développement durable.

Dans ce contexte, nous voudrions appeler l'attention sur les pertes que nous avons subies en raison des sanctions imposées depuis 2011 par le Conseil de sécurité au titre de plusieurs résolutions et souligner que l'objectif de ces sanctions était de préserver les avoirs libyens et non de les épuiser. Depuis mars 2016, nous avons fourni au Conseil de sécurité et au comité des sanctions compétent des informations claires sur l'ampleur de ces pertes et nous leur avons demandé de modifier le régime de sanctions en vigueur afin de limiter ces lourdes pertes. Malheureusement, aucune mesure n'a été prise en réponse à cette demande justifiée. Si rien ne change, cela conduira au gaspillage des ressources libyennes gelées et privera les Libyens de toute chance d'investir ces fonds à l'avenir.

Ma délégation appuie les réformes apportées par le Secrétaire général à certains organes de l'ONU. Nous espérons que ces réformes permettront de raffermir l'autorité de l'Organisation et de la rendre plus efficace, et à faire en sorte qu'elle soit mieux à même de s'attaquer à tout l'éventail des problèmes de notre temps, comme nous en avons pris l'engagement dans le Document final du Sommet mondial de 2005. Des progrès ont été réalisés à cet égard, mais le Conseil de sécurité, qui est l'organe le plus important de l'Organisation, n'a encore fait l'objet d'aucune réforme. Il est essentiel d'introduire de véritables réformes au sein du Conseil de sécurité, qui ne reflète plus les réalités du XXI^e siècle.

Compte tenu de graves menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, la réalité géopolitique actuelle exige que des réformes soient effectuées en vue de garantir une représentation équitable au Conseil. Nous appelons à mettre fin à l'injustice historique subie par le continent africain en ce qui concerne sa représentation inique dans les catégories de membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité. Nous mettons en exergue la demande africaine contenue dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, à savoir deux sièges permanents avec tous les droits et pouvoirs, y compris le droit de veto, et deux sièges non permanents. Cette demande est conforme aux exigences de la justice et au droit du continent africain de participer effectivement aux décisions prises par le Conseil, d'autant plus que nombre de ces décisions concernent l'Afrique. La demande africaine reflète le droit du continent à un minimum de représentation équitable au Conseil et corrige la marginalisation et l'injustice historique dont l'Afrique a souffert. En ce sens, nous appuyons également la demande du Groupe des États arabes d'obtenir un siège permanent au Conseil.

La paix au Moyen-Orient ne sera pas instaurée tant que la Puissance occupante continuera de verser le sang de Palestiniens innocents, de confisquer leurs terres, de construire des colonies, d'imposer un siège injuste au peuple palestinien, de chercher par tous les moyens à judaïser Jérusalem et de violer toutes les résolutions internationales pertinentes. Nous

joignons notre voix à celle du peuple palestinien pour rejeter l'annonce faite par la Puissance occupante qu'Israël est un État-nation juif. Cette annonce risque de déclencher une dangereuse escalade et ouvrirait la voie à la liquidation de la question palestinienne par l'expulsion des Palestiniens de leurs terres ancestrales pour les remplacer par des colons juifs. De telles pratiques ont été condamnées à juste titre comme étant racistes.

En outre, nous rejetons les tentatives visant à modifier le statut juridique de Jérusalem occupée, y compris les tentatives faites par certains États de recourir à une politique du fait accompli, par exemple en transférant leurs ambassades dans la ville de Jérusalem, la reconnaissant ainsi comme la capitale de l'État d'Israël. Ces tentatives violent les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Nous réaffirmons notre appui au peuple palestinien et à son droit à l'autodétermination et à la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale. Nous appelons à la protection du peuple palestinien et exigeons que la Puissance occupante cesse tous les actes de violence, de terrorisme et de colonisation, ainsi que les attaques répétées à son encontre.

Non loin de la Palestine occupée, dans certaines régions de la Syrie, le peuple frère syrien est confronté depuis des années à une situation humanitaire désastreuse en raison d'un conflit destructeur qui a causé d'immenses dégâts humains et matériels et entraîné le déplacement de nombreuses personnes innocentes. Nous condamnons tous les actes terroristes barbares commis contre le peuple syrien et appuyons tous les efforts internationaux visant à trouver une solution pacifique qui permettrait d'éviter le démantèlement et la partition du pays. Nous soutenons également les efforts internationaux visant à répondre aux aspirations du peuple syrien à mener une vie décente dans un pays démocratique régi par l'état de droit, où les droits de l'homme sont respectés et préservés.

En ce qui concerne notre pays frère, le Yémen, nous sommes profondément préoccupés par la situation humanitaire désastreuse qui y règne. Nous nous sommes prononcés contre la poursuite du conflit qui menace clairement

la sécurité, la stabilité et l'unité de la société yéménite, ainsi que la sécurité de la région dans son ensemble. Dans ce contexte, nous appuyons tous les efforts visant à mettre fin à l'effusion de sang au Yémen et à alléger les souffrances du peuple frère yéménite.

Pour terminer, je voudrais souligner que les défis d'aujourd'hui, qu'ils soient d'ordre sécuritaire, économique, sociale ou autre, exigent que nous œuvrions de concert au renforcement du rôle de l'ONU afin qu'elle puisse s'adapter à l'évolution de la scène internationale et résoudre les conflits et les crises par des moyens pacifiques.»

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

Plusieurs membres ont demandé la parole pour exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Al-Khalifa (Qatar) (*parle en arabe*) : La délégation qatarienne a demandé la parole pour exercer son droit de réponse à la suite de la déclaration du représentant du Royaume d'Arabie saoudite dans laquelle il a formulé des accusations fausses et inacceptables contre mon pays. Plus d'un an après l'embargo injuste imposé au Qatar, nous pouvons affirmer qu'il n'a pas atteint ses objectifs. Toutefois, les accusations saoudiennes, qui visent à miner la réputation de mon pays, ne sont pas nouvelles.

Comme il a été clairement montré, le Qatar a toujours coopéré avec la communauté internationale. En effet, nous avons déployé des efforts pour lutter contre le terrorisme en coupant les flux de ressources qui lui sont destinés, combattre le radicalisme et instaurer une paix durable. Les accusations saoudiennes ne méritent pas de réponse. Toutefois, il faut dire que lorsqu'une partie répète sans cesse les mêmes accusations sans fournir aucune preuve factuelle, sa crédibilité est gravement mise à mal.

Ainsi que nous l'avons dit dans de nombreux forums, nous devons prêter une attention particulière aux sources du terrorisme. Il s'agit là de la première étape de la lutte contre ce phénomène. Il est bien connu que le terrorisme a toujours puisé ses sources dans le

type de radicalisme religieux préconisé par l'Arabie saoudite pour promouvoir ses intérêts politiques. Il est ironique que, du jour au lendemain, ce radicalisme enraciné dans l'idéologie religieuse ait pu être relégué aux oubliettes et remplacé par un simulacre de civilisation sur la scène mondiale, alors même que nous voyons des militants, des modérés religieux et ceux qui réclament des réformes – en particulier des femmes – emprisonnés en Arabie saoudite sans procès équitable, en violation du droit international, sous les yeux du monde entier. L'objectif de l'Arabie saoudite est de politiser le terrorisme, et elle porte des accusations de terrorisme contre tous ceux qui ne sont pas d'accord avec ses politiques, y compris contre des États souverains. L'État du Qatar n'est pas sa seule victime; d'autres pays ont également été durement touchés par ses méthodes grossières.

L'État du Qatar a fait preuve de sagesse et de retenue dans sa réaction à une crise fabriquée de toutes pièces. Nous avons utilisé tout ce dont nous disposions pour tenter d'alléger les souffrances causées par cet embargo injuste. Toutefois, les mesures coercitives et illégales qui affectent les droits de propriété et l'accès à la justice ont eu des conséquences humanitaires qui ne peuvent être surmontées sans réparation pour les citoyens qatariens et les non-ressortissants dont les droits ont été violés, les familles qui ont été séparées et les étudiants qui n'ont pu achever leurs études.

Je ne saurais passer sous silence le pire : pour la deuxième année consécutive, les citoyens qatariens et les non-ressortissants résidant dans l'État du Qatar se sont vu interdire, sous de faux prétextes, d'accomplir leurs devoirs religieux au titre du hajj et de la oumra. Cette interdiction a été largement condamnée, parce qu'il s'agit d'une violation grave des droits de l'homme et d'une politisation sans précédent des questions religieuses.

Malgré les mesures unilatérales qui ont privé le Qatar d'un grand nombre de ses droits et qui sont largement documentées dans les rapports internationaux, le Gouvernement de l'État du Qatar s'est abstenu de prendre des mesures de représailles contre notre peuple frère saoudien. De plus, nous poursuivrons nos partenariats constructifs avec l'ONU et les pays du monde entier afin d'obtenir des résultats tangibles qui renforcent la sécurité et pérennisent la paix, atténuent les souffrances humaines, promeuvent les droits de l'homme et améliorent la qualité des relations entre les pays et les peuples.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation prend la parole pour exercer le droit de réponse de l'Indonésie suites à la déclaration faite par le représentant de Vanuatu (voir A/73/PV.12). L'Indonésie condamne les calomnies et les commentaires infondés que la délégation de Vanuatu a faits dans sa déclaration de ce matin en parlant des provinces indonésiennes de la Papouasie et de la Papouasie occidentale. Non seulement de telles accusations sapent le caractère sacré des relations amicales entre nations et le principe de non-ingérence, mais elles violent aussi les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Cela fait des années que Vanuatu s'emploie à propager plusieurs idées fausses – à savoir que des violations flagrantes, systématiques et généralisées des droits de l'homme sont commises en Indonésie; que l'Indonésie néglige les droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels; que les populations des provinces de Papouasie et de Papouasie occidentale sont différentes du point de vue de la race et qu'elles n'ont donc pas leur place dans l'Indonésie. Vanuatu demande, sur la base de ces éléments dont ils ont été nourris par des individus criminels, que la question de ces deux provinces soit débattue à l'ONU.

Nous n'arrivons pas à comprendre ce qui motive Vanuatu et ce qu'il escompte en soutenant un groupe de personnes qui a semé la terreur et le chaos à de très nombreuses reprises, faisant des victimes et causant le malheur de familles innocentes dans leurs propres communautés. L'Indonésie condamne catégoriquement toute tentative de perturber la paix, la stabilité et la croissance dont jouissent les populations de la Papouasie et de la Papouasie occidentale, et voudrait faire les observations suivantes.

Premièrement, accuser l'Indonésie de commettre des violations flagrantes des droits de l'homme et des actes inhumains est grave et inacceptable. Tous les pays de la planète font face à des défis en matière de droits de l'homme et de développement, mais que certains accusent d'autres de violations des droits de l'homme au lieu de s'occuper de régler leurs propres problèmes, c'est un peu l'hôpital qui se moque de la charité. Vanuatu, qui se veut champion des droits de l'homme, n'est partie qu'à quelques-uns seulement des neuf instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, alors que l'Indonésie, elle, est partie à huit d'entre eux. Curieusement, Vanuatu n'a pas ratifié la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination raciale, alors que l'Indonésie l'a ratifiée il y a bien longtemps.

L'Indonésie est une nation diverse et multiculturelle, où vivent des centaines de groupes ethniques et des milliers de tribus, et où sont parlées des centaines de langues locales. Nous ne nous définissons ni sur la base de la pureté raciale, ni comme un seul groupe ethnique unique. Nous rejetons la discrimination raciale en Indonésie. Si nous devons suivre la logique et le postulat irresponsables de Vanuatu, le monde serait alors composé de dizaines de milliers de pays, étant donné la multitude de races et d'ethnies dans le monde. Je voudrais donc saisir cette occasion pour rappeler à Vanuatu que le droit international coutumier découlant de la Convention de Montevideo concernant les droits et devoirs des États, signée en 1933, stipule clairement quatre éléments définissant un État souverain, à savoir une population, un territoire, un gouvernement, et l'aptitude à établir des relations avec d'autres États. Je souligne avec force que ni l'origine ethnique ni la race n'ont été citées comme critères à remplir pour avoir le droit d'être un pays.

Deuxièmement, je voudrais rappeler brièvement à Vanuatu notre histoire. Il y a près de 50 ans, par la résolution 2504 (XXIV) adoptée ici même dans cette même instance et dans cette même salle, nous avons tous ici à l'ONU décidé du statut final de la Papouasie en tant que partie légitime de l'Indonésie. Cette résolution, qui a reconnu la bonne mise en oeuvre de l'Acte de libre option, a été adoptée sans qu'aucun pays n'ait voté contre. La population de la Papouasie y a réaffirmé sa place et son unité avec l'Indonésie. En d'autres termes, ce qu'avance Vanuatu n'est rien de plus qu'une opposition scandaleuse à une décision de l'ONU – une décision prise il y a près d'un demi-siècle par les 128 États qui étaient alors Membres de l'ONU.

À l'instar d'autres Membres responsables de l'ONU, l'Indonésie s'en tient énergiquement aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi le soutien apporté par Vanuatu à des individus dont les visées séparatistes ont pour but de défier l'Indonésie, est indéniablement une violation des principes énoncés dans la Charte et doit donc être dénoncé comme tel. En outre, il est honteux que depuis l'année dernière Vanuatu ait intégré ces mêmes individus en tant que membres officiels de sa délégation. De telles actions équivalent à des actes hostiles et n'ont pas leur place – mais alors pas du tout – dans le système des Nations Unies.

Un pays qui appuie des séparatistes et le démembrement d'un autre pays ne doit pas participer à un rassemblement de la famille de nations décentes et respectueuses de la loi. Trop, c'est trop. Nous ne nous soucions guère des motivations de Vanuatu, mais ce dont nous sommes sûrs, c'est que l'Indonésie défendra fermement et résolument sa souveraineté, son intégrité territoriale et sa dignité. Que cela se sache.

M^{me} Danish (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : La délégation de mon pays, le Royaume d'Arabie saoudite, rejette totalement et condamne catégoriquement la déclaration faite par le représentant du Qatar, pays qui, depuis le milieu des années 90, apporte son soutien aux salafistes et incite à la violence.

Le Qatar est aussi le quartier-général des dirigeants des Frères musulmans et d'autres groupes terroristes, qui ont donné naissance par la suite à d'autres groupes comme Takfir wal-Hijra, Al-Qaida et le Front el-Nosra. Il a aussi permis à des chefs religieux extrémistes de passer à la télévision pour justifier les attentats-suicides, et à l'un des chefs d'Al-Qaida d'entrer en Arabie saoudite muni d'un passeport qatarien. D'ailleurs, les autorités saoudiennes ont arrêté nombre d'éléments d'Al-Qaida entrés en Arabie saoudite avec des passeports qatariens. Le Qatar le sait bien, et les États-Unis d'Amérique aussi.

Le Qatar a aussi fourni un appui à des séparatistes dans mon pays, aux Émirats arabes unis, à Bahreïn et au Koweït en vue de créer des problèmes aux gouvernements de ces pays, l'objectif étant de déstabiliser la région. Comme on le voit, ce n'est pas le Royaume, mais le Qatar qui abrite des terroristes, et qui finance et appuie le terrorisme.

Le Qatar a aussi accusé le Gouvernement de mon pays d'interdire aux pèlerins qatariens de se rendre dans les lieux saints. Ce n'est pas vrai. Bien au contraire, le Ministère du Hadj fait tout pour faciliter l'entrée en Arabie saoudite des pèlerins qatariens frères, et ce en leur permettant d'accomplir les formalités nécessaires sur Internet à leur arrivée à l'aéroport international Roi Abdelaziz de Djedda, d'organiser leur séjour auprès des agences saoudiennes agréées, et de choisir les services qui leur conviennent, à l'instar de tous les autres pèlerins qui arrivent de tous les pays du monde à l'aéroport de Djedda à bord d'avions autres que ceux de Qatar Airways.

M. Al-Khalifa (Qatar) (*parle en arabe*) : Depuis que l'Arabie saoudite a tenté, le 5 juin 2017, de violer

la souveraineté de l'État du Qatar et de lui nuire via l'imposition d'un embargo injuste et d'autres mesures illégales interdites par le droit international et les normes internationales, le Qatar fait l'objet, dans de nombreux médias et réseaux sociaux saoudiens, d'une campagne de désinformation visant à nuire à son image, en portant contre lui des accusations qui sont, à l'évidence, totalement fausses. Néanmoins, il est étrange et regrettable que de telles calomnies trouvent leur place dans le débat général de l'Assemblée générale, où les chefs d'État et de gouvernement sont censés discuter des moyens d'améliorer les relations et de promouvoir la coopération internationale entre les États en vue de relever des défis communs.

Je tiens à réaffirmer que l'État du Qatar progresse résolument dans tous les domaines du développement afin de servir notre peuple, de lui apporter la prospérité

et de contribuer à instaurer la paix et la sécurité dans la région du Moyen-Orient et à travers le monde. Nous continuons à mener la lutte contre le terrorisme, tout en œuvrant au renforcement des droits de l'homme. Nous nous efforçons de promouvoir la stabilité, la paix et la sécurité dans notre région et de maintenir nos arrangements régionaux essentiels, malgré les efforts déployés par d'autres pour nous imposer des politiques de blocus.

Étant donné qu'il s'agit de ma deuxième déclaration dans l'exercice du droit de réponse, conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, je ne serai pas en mesure de prendre à nouveau la parole pour répondre à ce qui précède ou à de nouvelles allégations. C'est pourquoi mon pays se réserve le droit de répondre à ces allégations par écrit. *La séance est levée à 22 h 30.*